T. XXIX — N° 1 25 Mai 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Christianisme d'abord.*

Et non point « Politique d'abord ».

●

ENQUÊTE SUR LES RAISONS ACTUELLES DE L'INCROYANCE

CL. MAURIÈS. *La Politique et l'incroyance d'aujourd'hui.*

I. L'idéologie républicaine est issue de la Révolution française. Sous prétexte d'émancipation humaine, elle est devenue une idéologie antichrétienne.

II. Dans la politique d'aujourd'hui, l'anticléricalisme radical est en sommeil. La machine gouvernementale continue à fonctionner contre la croyance. La croyance compromise par le capitalisme. La religion socialiste.

*Réponse de M^lle^ X*** : Observations sur les incroyants et les catholiques.*

●

ANDRÉ-D. TOLÉDANO. *Quand l'Allemagne était chrétienne.*

A travers les revues : M. Raymond Poincaré devant la religion.

Billet de Christianus

CHRISTIANISME D'ABORD

Il faut bien y revenir, puisque c'est la question capitale et urgente : quelle doit être l'attitude des catholiques pendant les jours d'attente inquiète que nous vivons ?

A cela, deux réponses :

Les uns, choqués par les impuretés nécessairement incluses dans tous les groupes qui nous sollicitent, veulent que le chrétien y reste étranger, dégagé de toute compromission. Les autres, plus attentifs au sens profond des mouvements qui fixeront notre orientation pour de longues années peut-être, déclarent que nous avons au moins un devoir : celui de ne pas déserter.

N'a-t-on pas vu La Vie Intellectuelle *soutenir, parfois dans le même numéro, les deux attitudes ? Et comment pourrions-nous renoncer à l'une d'elles ? Accepter un mal que l'on déclarerait inévitable, n'est-ce pas forger de nos mains nos propres chaînes ? et nous abstenir de toute participation à la vie publique, n'est-ce pas le meilleur moyen de laisser naître tous les maux ?*

Ni impureté, ni désertion, disons-nous : n'y a-t-il pas là au cœur de tout chrétien une poignante contradiction ?

Nous croyons, au contraire, que ce sont là les deux aspects d'une même tendance.

Car si nous voulons être purs, ce n'est pas pour demeurer intacts dans une séparation totale d'avec ceux qui pourraient nous contaminer : c'est au contraire pour agir avec plus d'intensité, et pour transmettre dans sa plénitude le message dont nous sommes les porteurs. Et si nous avons à agir, ce n'est pas en demandant à d'autres notre mot d'ordre, mais en clamant bien haut celui que nous a transmis notre chef Jésus-Christ.

« J'entends bien, nous dit-on, il faut être chrétien, et nous sommes d'accord, mais voilà qui ne résout pas la crise. Il nous faut des consignes plus précises : que proposez-vous d'immédiatement pratique ? »

Si nous répliquons que cette transformation chrétienne est de toutes les œuvres la plus pratique, et que c'est un véritable scandale de voir tant de chrétiens s'en étonner, on insiste avec agacement, précisant qu'il s'agit actuellement de mettre de l'ordre dans nos cités terrestres et qu'il nous faut montrer quel concours l'Église peut apporter dans ce travail de reconstruction du monde.

Nous pourrions répondre que l'Église n'a pas reçu mission de créer ou de gouverner des états temporels, que sa vie est une œuvre suffisante et qui n'a pas besoin d'autre justification. Mais, en vérité, nous ne bornons pas là notre ambition, car nous croyons que, par un surcroît de générosité, la vie même de l'Église, recherchée et vécue pour elle-même, est la plus sûre assise de l'ordre terrestre. Réalisons pleinement entre nous cette vie chrétienne dans l'Église, et l'ordre des cités terrestres nous sera accordé par surcroît. Le miracle déjà s'est produit, et notre civilisation occidentale est née à l'ombre des églises; il dépend de notre fidélité de le voir se renouveler.

Et c'est pourquoi ce qu'on attend de nous, c'est que nous soyons nous-mêmes, *c'est-à-dire des chrétiens. C'est alors que notre tâche commencera, et d'une double façon.*

D'abord, et c'est le plus urgent, réaliser l'unité entre les esprits. Nos prophètes modernes s'en vont répétant que la scission est faite et que la France est divisée. Est-ce bien sûr ? Car, au fond, partout nous trouvons le même sursaut d'indignation, partout on a soif d'honnêteté et de propreté, partout on veut que l'ordre qui naîtra rende justice à chacun et qu'il n'y ait plus de légions de chômeurs à côté de quelques fortunes excessives, partout on se rend compte que, dans l'Europe bouleversée, notre pays reste un des rares coins où l'on puisse respirer librement. Si donc il y a division, c'est surtout sur les moyens nécessaires pour remédier au mal, et alors il faut bien reconnaître que certains Français sont plus soucieux des revendications sociales, et certains autres des intérêts de la nation. Mais, excepté les profiteurs qui ont trop d'avantages et d'intérêts à entretenir la discorde, de tous côtés on attend ceux qui pourront rétablir l'union.

Or, c'est notre tâche à nous catholiques. Qui est armé comme nous pour cela ? Libres, plus qu'aucun autre, vis-à-vis de toute orientation politique, nous comptons dans nos rangs des hommes de toutes opinions. Et pourtant le lien le

plus fort nous unit, nous qui n'avons qu'une foi, qu'un baptême, et qui mangeons le même pain eucharistique.

Mais là ne s'arrêtera pas notre travail. Il ne servirait de rien que les vouloirs s'unissent si les intelligences ne fixaient les assises nouvelles de la cité à construire. On dit que tout est à refaire, mais on a remarqué aussi à juste titre que la crise est dans l'homme, et qu'il serait vain de modifier les techniques si l'on ne prenait conscience de la véritable nature de la personne humaine. La personne humaine, on ne la définit pas, ce n'est qu'en vivant humainement qu'on en pénètre le secret. Et même il nous faut faire appel à l'expérience de tous pour deviner ses multiples exigences. Au surplus elle ne se réalise qu'à la condition de se dépasser, et nous savons qu'elle ne se dépasse qu'en Dieu, sous l'action du Christ, dans notre Église. Si la cité de demain veut être humaine, elle a besoin que des milliers de chrétiens, différents par leurs tempéraments, leurs origines, leurs travaux, leur culture, leur orientation, leurs opinions, vivent avec fidélité et liberté leur vie chrétienne, et mettent en commun leurs expériences.

*Si maintenant on me demande comment, par quel groupement s'effectuera cette union, cette communication mutuelle, que nous avons la triste habitude de ne penser que sous forme de parti, je répondrai encore que l'on se tourne vers l'Église : n'est-elle pas accrochée à chaque coin de terre par la paroisse ? Ne pénètre-t-elle pas dans toute activité par ses groupements et ses mouvements spécialisés ? Les branches ne sont-elles pas réunies au tronc par ces communications vitales qui portent les noms splendides d'*ordre *et de* hiérarchie *? Seulement nous ne voyons plus dans ces organisations que des « œuvres » et l'on sait — hélas ! — ce que ce mot signifie pour certains. On a perdu le sens de ce que représentent de magnifique et fière humanité ces mots :* être chrétien, être catholique.

Il faut à tout prix que nous nous pénétrions davantage de tout ce que ces idées — ces réalités — nous apportent de force pour nous unir et travailler ensemble, d'intelligence pour répondre aux questions angoissées de notre temps.

CHRISTIANUS.

ENQUÊTE SUR LES RAISONS ACTUELLES
DE L'INCROYANCE

La Politique et l'Incroyance d'aujourd'hui

Dans toute cette enquête sur l'incroyance, l'influence qu'a pu avoir la politique est la partie la plus à la portée de tout le monde, la plus ouverte à toute compétence et à toute expérience.

C'est à cause de cela, sans doute, que nous n'avons eu, sur ce point, que peu de réponses au questionnaire — personne n'ayant de raisons à apporter qui ne fussent connues de tous — et je ne prétends pas les avoir découvertes moi-même.

Nous resterons, donc, dans la banalité et dans les lieux communs. C'est, du moins, une garantie que nous resterons en pleine vie.

Cette facilité apparente et cet air rebattu n'empêche pas que le sujet ne soit très important, parce que je crois bien que, dans l'incroyance, c'est la politique qui a la part prépondérante. Non pas qu'elle ait inventé aucune raison d'incroyance. Elle les a reçues. Mais si elle n'en a inventé aucune, on peut dire que toutes sont passées par elle, de sorte que toutes celles qu'ont fournies la philosophie rationaliste, le scientisme, l'hypercritique, en plus de leur influence spécifique, ont eu une influence politique.

C'est comme une nouvelle vie de ces raisons d'incroyance, plus redoutable que leur action directe, parce

que, souvent, plus surnoise, surtout, parce que la politique les tient à jour, les maintient en état de virulence, qu'elle en étend la portée, met à leur disposition la formidable influence sociale, leur fournit un terrain en état de passion, qui est un état de réceptivité suraigu et qu'enfin elle les dissout pour en faire un climat où l'on baigne et un air qu'on respire.

Et cela, en France, plus qu'ailleurs où l'on a la passion de la politique. On sait la difficulté qu'il y a, chez nous, à former des groupements qui n'en fassent pas.

Où la politique est toujours idéologique, du moins chez les plus dépourvus des biens de ce monde. La politique, c'est leur part de chimère.

Où toutes les conceptions, chez ceux qui pensent peu, passent par la politique. Cela vient-il de notre tempérament ou de notre histoire? Peu importe. On peut dire que, chez le peuple, toute l'éducation intellectuelle, l'éveil de l'esprit, l'éveil de la personnalité, tout ce déploiement, qui devrait être fait à l'Église, qui y était fait autrefois, y est fait encore, mais parce que, parfois, il n'y est plus fait suffisamment, qu'au lieu de libérer on lie, au lieu d'éveiller et de stimuler l'autorité de la pensée, on rassasie de connaissances toutes faites, qu'on jette, comme une chape de plomb, sur la personnalité — crois ceci, crois cela, ne fais pas ceci, fais cela. Mais quand? déploie-toi — parce que surtout l'éducation a échappé à l'Église, que la la majorité des hommes ne passe plus par son influence, maintenant, le déploiement humain se trouve fait par la politique.

De sorte que la politique, parce que, chez le Français, elle met en jeu tout son être, intéresse son esprit et son cœur, se trouve être naturellement mêlée à la source de sa croyance et par suite — l'incroyance n'étant qu'une croyance erronée — à la source de son incroyance.

Quelle est donc la part de la politique dans l'incroyance d'aujourd'hui?

Puisqu'il s'agit d'expliquer l'incroyance d'*aujourd'hui*, il faut que nous pensions à la politique d'*hier*.

La politique n'agit pas comme la philosophie, aussi immédiatement, par crise personnelle. Elle a une influence de masse. Elle agit par pénétration et contagion, lentement. Et les motifs fournis par la politique d'hier, parce qu'ils soutiennent, légitiment, nourrissent l'incroyance d'aujourd'hui, restent des motifs d'aujourd'hui et des *raisons actuelles*.

Cependant, la politique d'aujourd'hui a aussi son influence. Elle aussi, hélas! met en circulation des motifs d'incroyance. Ils feront l'incroyance de *demain*. Ce sont ceux-là qu'il serait utile de discerner avant tous, afin de les neutraliser et empêcher l'incroyance de demain.

D'où une deuxième partie à cet exposé : Quels sont les principes d'incroyance qui se trouvent contenus dans la politique d'aujourd'hui?

Quand nous disons la politique, il semble qu'il faudrait dire les politiques, car elles sont multiples et diverses. Cependant, quand il s'agit d'influence religieuse ou irréligieuse, les classements simples suffisent. Fils de Voltaire, Fils des Croisés, pendant longtemps, toute la vie politique de la Nation a tenu dans ces deux camps et s'est trouvée exprimée par ces deux apostrophes. Elle a été, dans la suite, plus complexe; mais, hier encore, on pouvait la ramener à trois groupes : politique radicale, politique socialiste, politique conservatrice.

La politique radicale est celle qui a eu la plus grande responsabilité dans l'incroyance de notre temps. Elle a été la plus agressive contre la foi, la plus directement préoccupée de la saper. C'est elle qui a donné le ton à

toute la politique antireligieuse. Elle a pu, en outre, mettre au service de l'incroyance toute la puissance politique qu'elle détenait.

La politique socialiste a été moins occupée de lutte religieuse. D'ailleurs politique de groupe et de classe, son influence plus profonde que celle de la politique radicale, là où elle s'est fait sentir, a été moins étendue. Jusqu'à ces dernières années, elle n'était pas sortie de son milieu fermé.

Quant à la conservatrice, loin d'avoir voulu favoriser l'incroyance, elle a, avec énergie, lutté contre elle. Qui oserait prétendre, cependant, que, par maladresse ou manque d'esprit chrétien, elle n'a pas souvent travaillé pour elle?

Cependant, nous avons dit que la politique n'inventait pas les motifs d'incroyance. Elle les propage, les passionne, les envenime, mais elle les reçoit. Au-dessous de l'agitation et de la figuration politique, il y a une philosophie.

Quelle est la philosophie qui, sous les politiques irréligieuses, mène le jeu? C'est elle qu'il nous faut découvrir, pour apprécier la qualité et le degré de nocivité du venin que la vie publique met en circulation contre la croyance.

I

L'idéologie républicaine est issue de la Révolution française. Sous prétexte d'émancipation humaine, elle est devenue une idéologie antichrétienne

Il y a eu un fonds d'inspiration commune dans toute la politique irréligieuse. En ce sens, Radicaux et Socialis-

tes ont raison de parler de politique républicaine. Et lorsque, moi-même, je me servirai de ce terme, il est bien entendu que je ne serai pas sur le plan des institutions politiques ; je l'emploierai au sens idéologique, restrictif et péjoratif, à notre point de vue, qu'ils lui donnent eux-mêmes.

Le fonds de la politique républicaine, c'est un humanisme en révolte ; à certaines heures, ce fut un humanisme en folie.

L'humanisme, c'est la raison et c'est la nature : libre recherche, libre examen, libre critique, autonomie de la volonté ; égalité entre les hommes ; droit au bonheur. C'est le *Droit de l'Homme* : Émancipation, déploiement, progrès.

Et le Droit de l'Homme entre, tout naturellement, en révolte contre ce qui voudrait le supprimer ou l'enchaîner, contre ce qui voudrait humilier la raison ou simplement paraîtrait vouloir le faire : Révolte contre toute autorité non consentie, imposée du dehors, que ce soit le dogme, la tradition ou n'importe quel despotisme politique ou social.

Révolte contre tout ce qui voudrait restreindre la nature : surnaturel, ascétisme, résignation, tout ce qu'on appelle le *Droit de Dieu*. Et par suite, contre tout ce qui sort de ce Droit de Dieu, a partie liée avec lui. Tout ce que prêche le christianisme qui est abêtissement, asservissement, mutilation, réaction.

Le fonds de toute politique irréligieuse sera un humanisme en révolte contre le christianisme.

On sait d'où cela vient. Tout le monde le sait. Aucun des travaux récents sur les origines idéologiques de la Révolution française n'a modifié, dans son fonds, le point de vue courant. Il n'y a pas lieu d'insister. Cet huma-

nisme en révolte, c'est la philosophie du XVIII[e] siècle, de ce siècle que Faguet a défini en deux mots : « ni Chrétien ni Français ». Ni Français, ce n'est pas le moment de l'examiner, mais, ni chrétien, c'est sûr.

On pourrait remonter plus haut, et jusqu'au premier humanisme historique, celui de la Renaissance. Que l'humanisme, devenu dévot à la suite du baptême qu'il reçoit de saint François de Sales et des Mystiques du début du XVII[e] siècle, ne nous fasse pas illusion !

L'humanisme de la Renaissance fut, lui aussi une révolte contre les disciplines chrétiennes, un réveil du paganisme, une protestation de la Nature et une rupture de la Tradition. Et c'est jusqu'à elle qu'il faut remonter pour avoir l'explication des idées politiques modernes.

Mais l'humanisme en révolte contre la croyance d'aujourd'hui a emprunté son expression, son matériel de guerre et ses couleurs à la philosophie de Voltaire et de Rousseau et à celle qui fut condensée dans l'Encyclopédie de Diderot. Nous avons entendu Montalembert : Les Fils des Croisés contre les Fils de Voltaire.

Cette philosophie, la Révolution de 1789 la fit passer des livres, des salons, des lieux élégants, dans l'action politique et dans la rue. D'une révolte ou simplement d'un orgueil de la Raison, elle fit une révolte politique et une mystique populaire.

Le symbole en fut la Prise de la Bastille. Peu importe ce qu'a pu être, en réalité, la Prise de la Bastille. Et les historiens, qui s'appliquent à démontrer que c'est beaucoup de bruit pour une petite chose, font fausse route. C'est comme s'ils entreprenaient de nous démontrer que le drapeau n'est qu'un pauvre morceau d'étoffe. Sans doute. Mais dès que le pauvre morceau d'étoffe flotte au-dessus des têtes, il est quelque chose de puissant et de beau. Il fait frémir les cœurs et entraîne les foules.

Le parti républicain qui, en cette matière, a l'instinct très sûr, ne s'y trompe pas. Des trois fêtes nationales que nous avons, celle du 14 juillet est la seule qu'il reconnaisse comme sienne.

C'est que la Bastille, c'est la prison où sont enfermés non pas des crimes, mais des libertés. C'est l'endroit où se trament, dans le mystère, tous les complots contre le peuple; le lieu ténébreux des machinations contre la justice.

Et voici que cette prison est hérissée de créneaux revêches et insolents. C'est une forteresse : quelque chose de dur à prendre. Les libertés qu'elle enferme seront dures à délivrer, de sorte que la Prise de la Bastille est une victoire.

Une victoire contre les tyrans qui ont bâti la forteresse, mais plus encore, contre les idées que professent les tyrans qui, sans doute, les ont faits. Une victoire contre les idées chrétiennes. Et c'est ainsi que la prise de la Bastille se poursuit, tout naturellement, par le massacre des prêtres et le sac des églises, par la transformation du calendrier, la lutte contre le maigre et le dimanche, contre toutes les superstitions.

On en restera à ce symbolisme.

Le fait est capital : La première politique faite par le peuple et en faveur du peuple, la première politique républicaine a été moins une réforme des Institutions qu'une émancipation des âmes. Elle a été un vin nouveau, une ivresse et, par suite des conditions historiques, une ivresse antichrétienne. La politique républicaine est marquée pour toujours. La phraséologie, elle-même, est fixée.

Cette politique pourra changer de manière, appeler d'autres idéologies, en renfort, pour se justifier. Elle restera fille de la Révolution. Elle en gardera l'esprit. L'esprit de la Révolution, c'est le péché originel de la politi-

que républicaine, un péché qu'elle ne regrette pas, certes, dont, au contraire, elle garde l'orgueil (1).

Et c'est pourquoi, en gros, on a raison de dire que toutes les batailles politiques se feront pour ou contre la Révolution.

D'autant que les Institutions pourront être ramenées aux vieilles formules, mais l'esprit de la Révolution continuera à cheminer malgré les vieilles formules et parfois sous les vieilles formules. Le vin est versé, pour toujours, dans le sang du peuple.

Sous la Restauration, en particulier, la contrainte et les nouveaux privilèges ne feront qu'empoisonner et exalter cet esprit révolutionnaire. Il deviendra mystique, religion, évangile, un contre-évangile chrétien.

Ce contre-évangile, tout le long du XIX[e] siècle, historiens, sociologues, publicistes, chansonniers, feuilletonnistes, poètes : Quinet, Michelet, Béranger, Victor Hugo... Ranc, Pelletan, Clemenceau..., l'enseignent, le prêchent, le chantent.

« Religion obstacle au progrès, décadence, cité du mal ; Révolution cité du bien. Il faut détrôner le Christ. » « Que la Justice ait porté mille ans, sur le cœur, cette montagne de dogmes, c'est, pour celui qui sait, une source d'éternelles larmes », écrit Michelet, qui a attaché à la Révolution, comme des banderoles, ses formules éclatantes.

Plus tard, quand aura passé le Positivisme, on insistera sur l'irrationnel de la religion. On opposera le progrès

(1) Il est bien entendu qu'il y a autre chose dans la Révolution de 1789 que cet aspect qui intéresse la croyance, et dont on n'a pas à s'occuper ici. Il y a un système politique et un flot de sentiments parfaitement légitimes. Mais l'esprit d'émancipation, tourné contre la religion, a été mêlé à tout le reste.

des lumières à la cité des ténèbres : Rayons et Ombres. Science et Éteignoir. La science donnera le ton, fournira arguments, images et symboles. En même temps, l'accent changera. A la révolte succédera l'exaltation des esprits, l'orgueil. Les sarcasmes tomberont de haut. On sent que, sous le couvert de la science, se prépare un nouveau despotisme, une nouvelle intolérance, une intolérance qui change de côté. Et cela se fait, ô paradoxe ! au moment où la guerre contre les croyances va être menée au nom de la tolérance, au nom de la séparation des pouvoirs.

Nous sommes à la fin du XIX^e^ siècle, à l'avènement du laïcisme, qui est l'aboutissant de tout le courant de la Révolution et la forme actuelle de son esprit.

Entre temps, vers 1830, au courant ancien était venu se joindre un courant nouveau : au courant Voltaire, le courant Rousseau. C'est une façon de dire : Le courant Rousseau avait toujours existé sous-jacent au courant Voltaire.

Le courant Rousseau est plus populaire que le courant Voltaire, plus instinctif. Il sort plus de la chair que de l'esprit.

Cette influence de Rousseau, d'un Rousseau qui serait passé par le matérialisme allemand, cette influence, à la fois matérialiste et sentimentale est développée par l'évolution économique, l'apparition de la machine et la formation de la classe ouvrière.

Et voici, dégagés par Saint-Simon, Fourier, Proudhon, Marx, de nouveaux motifs d'incroyance, de nouveaux griefs contre le christianisme.

Il est accusé de ne pas s'occuper du bien-être des masses, de mater les passions, la chair, la jouissance. Son église est intéressée au paupérisme, à l'inégalité des biens et des personnes, elle vise à agglomérer les biens entre

ses mains. Lui déprécie le travail, ajourne la justice. Il tourne le dos à la vie et ne prépare qu'à la mort.

Et comme, cette fois, c'est d'émancipation totale qu'il s'agit, et pas seulement d'émancipation intellectuelle et morale, mais aussi émancipation du pauvre corps, qui succombe à la tâche, de la pauvre vie matérielle ; parce que le but intéresse toute la pauvre vie humaine ; qu'il est plus lointain, qu'il tient du rêve ; que c'est le rêve du Paradis, le mouvement socialiste est plus mystique.

C'est surtout ici qu'il faut parler de message et d'évangile. On n'y emploie que des termes d'église. Nous sommes dans un temple, en plein messianisme. Seulement le Christ qui sauve, c'est le peuple, et le Christ qui est crucifié et qui rachète c'est la classe ouvrière.

A côté, le ricanement de Voltaire est bien grêle, et la blague du Café du Commerce bien superficielle. On sent que, dans l'avenir, les plus redoutables motifs d'incroyance, ce seront ceux qu'apportera le socialisme.

Le socialisme ne rejette rien, d'ailleurs, de l'irréligion voltairienne. Selon lui, les croyances religieuses ne font que traduire l'impuissance de l'homme et son abdication, à moins qu'elles ne dissimulent sa mauvaise volonté. « C'est un rêve pour tromper la réalité », dit Marx. « Justice à tous les hommes, écrit Proudhon, et guerre à Dieu. »

Comme le dira Jules Guesde, « le cheval-vapeur et les Droits de l'Homme sont les deux ennemis de la religion ».

Tout ceci, qui a, peut-être, été un peu long, parce que c'est très connu, m'a paru cependant bon à rappeler pour mettre en lumière ce qui se trouve au fond des raisons actuelles de l'incroyance.

L'esprit de la Révolution, nourri des matières nouvelles, rencontrées en chemin, scientisme, évolution, transformation économique, a formé une doctrine républicaine antireligieuse toute prête à diriger une politique active.

Seulement les Républicains n'ont pas encore le pouvoir. Il faut se contenter de propagande doctrinale. C'est pourquoi d'ailleurs l'affirmation irréligieuse a été plus agressive. C'est le cri des vaincus.

Aussi bien, l'influence de cette propagande s'est-elle, jusqu'ici, trouvée limitée aux gens qui lisent, à quelques clubs. Elle n'a presque pas atteint l'homme du peuple.

L'homme du peuple, cependant, a bien entendu, quand il allait à la messe, quelques ricanements sur la porte du cabaret — il n'y avait pas encore de Café du Commerce — où se tenait le club des Rouges et des Esprits forts. Et quand il vient, le soir, après le travail, prendre le frais sur le pas de la porte, avec les voisins, il lui arrive bien d'être blagué sur ses superstitions, sur le curé qui confesse sa femme.

Tout cela l'agace, l'ébranle un peu, qui sait? fait que le doute s'insinue.

Puis, il n'est pas sans savoir qu'il y a eu la Révolution, sans avoir lu quelques feuilles, peut-être les feuilletons d'Eugène Sue. Il a le sentiment obscur qu'on lui a repris quelque chose que la Révolution lui avait donné. Il garde de la méfiance contre toute autorité, une impatience toute prête à se montrer.

Aussi lorsque, après 1870, la politique s'adressera à lui, qu'elle se fera par lui, on s'apercevra qu'il a une sympathie instinctive pour l'esprit de la Révolution.

L'œuvre d'irréligion va se faire, désormais, sur un large champ, à travers tout le peuple. Ce sont les grands jours, je veux dire, les jours néfastes de la politique contre la croyance.

Nous voici à notre temps.

La politique républicaine, sous prétexte d'émancipation politique, devient une guerre de religion

La politique républicaine au pouvoir ne va pas procéder comme dans l'opposition. Il lui faut compter avec les possibilités. C'est la loi de tout exercice du pouvoir. Elle a des précautions à prendre, des habiletés à employer, dont elle n'avait pas à se soucier, tant qu'elle vivait dans l'absolu.

Mais aussi, elle aura un retentissement, un prestige, des moyens qu'elle ne possédait pas.

Cependant elle sera guidée par la même doctrine. On pourrait extraire de Ferry, Paul Bert, Gambetta, Viviani, et même de Jaurès, des propos irréligieux qui sont les échos directs, sans que même, souvent, soit renouvelée la phraséologie de Michelet, Quinet, Littré. Gambetta proclame « la souveraineté de la raison et la suprématie sur la grâce ». On sait comment Viviani veut d'un geste grandiloquent « éteindre les étoiles du ciel qu'on ne rallumera plus ». Et 240 députés trépignent d'enthousiasme et votent l'affichage! Quelque temps auparavant Jaurès s'était écrié, dans un mouvement non moins ridicule : « Si Dieu lui-même se dressait visible sur les multitudes, le premier devoir de l'homme serait de refuser l'obéissance, ou de le traiter comme l'égal avec qui l'on discute, non comme le maître que l'on subit. »

La doctrine irréligieuse continue à se transmettre et à se garder intacte dans les clubs, parmi les militants. Elle est nourrie, tenue à jour dans cette église de la Révolution, qu'a été, chez nous, la Franc-Maçonnerie. C'est elle qui la fait pénétrer jusque dans la moindre bourgade, où elle a des affiliés, médecins, notaires, vétérinaires, mar-

chands, cadres de sous-officiers qui ont de l'influence, forment cercles, fanfares, mutualités, parlent haut au café, ont signé des engagements d'enterrement civil. Aussi tout le petit peuple est noyauté d'irréligion.

C'est toujours d'émancipation religieuse qu'il s'agit. Dieu, à supposer qu'Il existe, ne s'occupe pas de nos affaires, avait conclu le positivisme. Or le christianisme avait, abusivement, introduit Dieu partout. Puisque, désormais, on le peut, qu'on est au pouvoir, on va le chasser de partout : de l'État, de l'Administration, des Institutions, de la Société, de la famille, de l'individu. Au fond de la politique républicaine il y a une guerre de religion.

Mais une attaque directe contre la religion eût provoqué une réaction qui eût tout emporté.

C'est pourquoi la campagne irréligieuse se dissimule sous un prétexte politique. Et si le prétexte n'est pas entièrement légitime, il est plausible.

Nous avons dit la sympathie secrète du peuple pour la Révolution. La vibration de la Révolution était restée dans sa sensibilité.

Que dans ce besoin d'indépendance tout ne fût pas également justifié, qu'il y eût un peu de brimade, un peu de griserie, qu'il y eût des peurs d'enfant, peu importe. Justifiée ou non, il y avait secrète révolte contre les anciennes disciplines, ce qu'en gros langage politique on appelait le joug des prêtres et des nobles. Que ce joug n'eût pas été aussi lourd qu'on le lui disait, qu'au total il eût été bienfaisant, la grande histoire était là pour en témoigner. Mais qui pourrait assurer que la petite histoire, celle des villages, celle des rapports quotidiens entre les paroissiens et le curé, entre le noble et ses gens, n'a pas donné quelque fondement à cette légende? Un tel ressentiment ne durerait pas, s'il n'y avait eu quelque abus.

L'habileté de la politique irréligieuse, je crois qu'on peut dire, inspirée par la Franc-Maçonnerie, fut d'exploiter ce ressentiment.

On a voulu limiter l'influence de la Franc-Maçonnerie — en principe, on a bien fait — pour qu'elle ne devienne pas le *deus ex machina* qui fournit toute explication, dispense de l'effort d'en chercher d'autres et surtout de faire son examen de conscience. Mais il paraît bien qu'au début de notre politique républicaine, son influence a été prépondérante. Entre le travail de ses ateliers et les propositions législatives il n'y a pas seulement coïncidence, comme on l'a dit, mais il y a variation concomitante, ce qui est bien la preuve d'une relation de cause à effet.

La Franc-Maçonnerie sentit que ces hommes nouveaux, qu'étaient les républicains, parce qu'ils se présentaient comme les adversaires de l'Ancien Régime, feraient seuls figure d'amis du peuple, auraient, de plus en plus, la faveur populaire, et elle leur offrit son alliance. De leur côté, les républicains, même ceux qui n'étaient pas d'esprit révolutionnaire — ils étaient déjà nombreux —, n'ayant rien à espérer des catholiques des hautes classes sociales qui, par sentiment et tradition, étaient presque tous monarchistes, acceptèrent, volontiers, cette alliance. Il y eut pacte. La Franc-Maçonnerie se fit républicaine pour mieux atteindre la religion, et les républicains se firent franc-maçons ou du moins acceptèrent la direction de la Franc-Maçonnerie pour mieux atteindre le pouvoir.

Cela créa une confusion et une situation inextricables. Chaque fois que l'on porterait un coup à la religion, on dirait qu'on le porte à l'Ancien Régime, à l'alliance du Trône et de l'Autel. Chasser Dieu de partout, cela s'appellerait affranchir les esprits et les âmes, délivrer la vie intellectuelle, morale, sentimentale, publique, domestique, du contrôle du clergé, cela s'appellerait faire la guerre

au cléricalisme. Le cléricalisme, seul, serait l'ennemi.

Voilà comment nous avons pu assister au spectacle déconcertant qui n'a existé nulle part ailleurs, d'une part, d'un peuple chrétien, qui continue, pendant longtemps, à pratiquer la religion en masse, continue « à faire des reposoirs », comme l'écrit Ferry à sa femme, mais qui, *parce qu'il tient à la république*, ne cesse pas de soutenir et d'encourager ceux qui lui enlèvent son christianisme. Et d'autre part, de représentants du peuple qui, par solidarité républicaine, font la guerre à la foi qu'ils partagent, restant eux-mêmes chrétiens dans leur vie privée et parfois marguillers de leur paroisse. C'est la plus inconcevable mystification de l'histoire.

Mais c'est la clé de toute notre politique religieuse depuis cinquante ans et, pour la plus grande part, l'explication de l'incroyance populaire.

Car cette politique contre le cléricalisme va donner naissance à toute une législation. Je ne voudrais pas céder à l'illusion de celui pour qui n'existe que ce qu'il vient d'étudier, mais je viens d'avoir l'impression que, pendant trente ans, le Parlement n'a eu d'activité et de fièvre que contre les libertés religieuses. Or la législation a encore plus d'influence que la doctrine. Ce sont les lois qui font les mœurs. De ces lois anticléricales il ne pouvait sortir que des mœurs irréligieuses.

On peut grouper cette législation en trois phases. Et, voulue ou non, il s'y trouve une entreprise en trois étapes contre la croyance.

1re étape : la laïcité de l'enseignement

Quel qu'en ait été le prétexte, la laïcité de l'enseignement devait mener à l'incroyance.

Même quand la neutralité reste bienveillante, elle y mène par inanition et étouffement parce que, dans la plupart des cas, l'enseignement religieux ne peut être pratiquement et efficacement organisé en dehors des cadres scolaires.

Dès que la neutralité devient indifférente, c'est l'incroyance par déconsidération. L'enfant compare et juge. On lui parle de savants, de héros, de bienfaiteurs de l'humanité, de l'inventeur de l'imprimerie et de la poudre à canon, mais jamais de Celui qui a inventé une civilisation nouvelle. C'est donc que Celui-là ne compte pas. Et si cette indifférence se double du spectacle à 90 o/o — je parle de l'enseignement primaire — de ses maîtres qui ne vont jamais à l'église (aucune autre profession n'a un tel pourcentage), comment l'enfant ne jugerait-il pas que la religion est quelque chose d'inutile et d'inférieur?

Quand la neutralité deviendra secrètement hostile, quand elle aboutira au laïcisme, comme c'est fatal à la longue et comme plusieurs des promoteurs l'ont désiré — « Il s'agit de faire sucer la libre pensée », dit Gambetta, — ce sera l'incroyance par substitution à la foi chrétienne d'une foi nouvelle, d'une foi laïque.

Cet homme d'une foi nouvelle, Léon Bourgeois a pris soin de nous le présenter, à l'avance, en 1890, dans son discours pour le concours général.

« Je vois très bien ce que sera le jeune Français de demain... Il est habitué aux règles de l'hygiène... Il sait la pesanteur, la lumière, le son, l'électricité... » Et il y a une longue énumération que Bourgeois étale avec complaisance comme une femme, nouveau riche, ferait de ses bijoux. Il continue : « La France moderne de Descartes et de Voltaire achevant l'affranchissement de son esprit et faisant enfin, dans l'explosion de 1789, tomber autour de lui les dernières entraves et le dressant au milieu du

monde dans la hauteur de tous ses droits et le rayonnement de toutes ses libertés. »

Thibaudet, qui cite, ajoute que ce jeune Français c'est le Français décatholicisé, le fils de la Révolution.

Or ce jeune Français, l'école l'a fabriqué en série. Si la génération des hommes de cinquante ans doivent leur incroyance à la peur du cléricalisme, les moins de cinquante ans la doivent à l'école laïque.

2e étape : les lois contre les Congrégations

C'est à la fois l'achèvement de la laïcisation de l'enseignement. — Vous savez que nous sommes d'étranges gens, les Français, nous laissons laïciser, nous nous en réjouissons, comme si cela faisait partie de la prise de la Bastille, et puis nous nous saignons à blanc pour compenser. Et en effet, grâce aux Congrégations on n'avait pas mal compensé. — Mais les lois contre les Congrégations sont aussi une tentative pour laïciser la vie morale dans ce qu'elle a de plus religieux et de faire la place à la morale scientifique et indépendante. Car, ce qui est, peut être avant tout, visé, avant même leurs écoles, c'est cette puissance mystérieuse et inquiétante qui réside dans les vœux. On la dénonce comme quelque chose de mensonger, de suspect, sinon de scandaleux, et on la redoute comme une sourde conspiration contre l'affranchissement moderne.

Aussi, un jour, le vieux mot de Tacite reprit vie. A la suite d'une loi française la mer se remplit d'exilés. C'était des foyers de croyance que la politique dispersait sur toutes les routes de l'exil.

3e étape : la Séparation de l'Église et de l'État

C'est la laïcisation de l'État. Grâce au Concordat, l'É-

glise recevait un peu de prestige aux yeux du peuple. Et l'État, même malgré lui, subissait un peu l'influence de l'Église et gardait quelque contact avec sa vertu et son esprit. Ce n'était pas dans la logique de la Révolution. La politique radicale avait toujours réclamé que fussent supprimés et ce prestige et ce contact. Alors seulement la laïcisation de la France serait achevée.

La voici achevée. Selon le programme républicain, le Christ a été chassé de partout.

Cette législation irréligieuse fut tellement considérée comme caractéristique du régime, qu'on la déclara intangible. De chacune de ces lois on fit une divinité. Pas un homme, au pouvoir, même celui qui se dit le plus libre, qui ne se croit obligé de leur offrir de l'encens. La République avait toujours eu un sens idéologique plus encore que politique. Elle devenait une secte.

Il faudrait ajouter au milieu de quel débordement d'insolences, d'injures, de dédains, tout cela s'est fait. Déjà en 1898 Étienne Lamy pouvait dire « depuis vingt ans les hommes de France les plus injuriés, les plus accusés, les plus calomniés, ce sont les catholiques ». Ajoutez que cela a duré quinze ans encore, qu'à la calomnie est venue se joindre la persécution, et vous vous rendrez compte des éléments d'incroyance, suggestions, tentations, déconsidérations, peurs, qui ont été jetés dans le public par cette politique.

La politique conservatrice,
en liant maladroitement la croyance à des formes politiques,
la compromet tout en la défendant.

Comment les catholiques réagirent-ils? Quelle est la politique qu'ils mirent au service de leur croyance et qu'ils opposèrent à celle de leurs adversaires?

Le peuple ne réagit pas. Il ne comprit pas. Il prit la

lutte contre le cléricalisme pour ce qu'on lui disait qu'elle était. Il ne crut pas que sa foi fût en cause. Mais seulement son indépendance politique et morale.

Les catholiques éclairés ne pouvaient pas ne pas comprendre que le dessein arrêté c'était de changer le sang de la France, de lui enlever son sang chrétien.

Il y eut, parmi eux, une explosion d'indignation. Malheureusement leur psychologie et leur sens historique ne furent pas à la mesure de leur indignation, ni de leur courage. Ils auraient dû relire quelques pages de l'histoire du Consulat et se rappeler la manière dont les Catholiques avaient agi au sortir de la Révolution.

Ils sous-estimèrent la force de leurs adversaires. Ils avaient pour eux tant de mépris ! Le mépris était naturel. Mais il ne favorise ni l'intelligence, ni le jugement. Ils oublièrent que la Révolution avait passé par notre pays, qu'elle avait laissé des ferments au fond des âmes populaires. Bons ou mauvais, il fallait en tenir compte.

Maladroitement ils identifièrent le courant irréligieux et le courant républicain.

En fait ils étaient unis, nous l'avons assez dit, et avec une insistance verbale, dont j'étais même un peu gêné, mais que j'ai cru devoir adopter pour la vérité et la clarté. Mais ils ne l'étaient pas tout à fait historiquement. Il y avait la République de 48. Un journal avait paru, alors, avec ce titre : *Le Christ républicain*. Jésus de Nazareth y était appelé le premier représentant du peuple et un ouvrier y était représenté allant aux barricades, l'évangile dans une main, et un fusil dans l'autre. Surtout ils ne l'étaient pas indissolublement, ainsi qu'on l'a vu par la suite.

Or on marchait à la fois contre les ennemis de la religion et contre les républicains. On entendait des phrases comme celle-ci : « La France catholique aura raison de la

France républicaine. » Lorsque — d'ailleurs bien imprudemment — on essaie en 1881 de former un parti catholique : « Mais il existe », dit M. de Cazeneuve, « et c'est le parti royaliste ». Tous les catholiques se sont réjouis du 16 Mai. Le clergé écrit qu'avec le Comte de Chambord il faut ramener la France au Moyen-Age. Il abuse à son égard de l'hyperbole, comme il avait fait d'ailleurs à l'égard de l'empereur qu'il avait appelé le Nouveau Constantin. Il se mêle aux affaires, même à celles qui ne le regardent pas. Ce qui faisait dire à un ministre que « le clergé admirable dans la persécution ne sait pas supporter la prospérité ». Plus tard plusieurs catholiques s'enrôleront dans l'aventure boulangiste, sous prétexte « qu'en politique il ne faut pas regarder au manche ». Enfin en 1892 ils feront échouer le Ralliement.

Ils ne sont pas seuls responsables. Les Républicains ont travaillé à cet échec autant qu'ils ont pu. Déjà en 1899 Paul Bert disait : « Le danger, c'est de voir les catholiques devenir républicains », et pour empêcher les catholiques d'entrer dans la République, ils en accentuèrent le caractère irréligieux. « Vous acceptez la République, mais acceptez-vous la Révolution? » disait Bourgeois. Et même, selon ce que dit S. Reinach dans *Orpheus*, ils déchaînèrent l'Affaire Dreyfus.

Et les catholiques tombent dans le piège. Ils ont des excuses, sans doute. Tout de même, s'ils avaient eu l'esprit chrétien, ils auraient été plus avertis, mais la manière de Drumont et de Paul de Cassagnac les enchante. Voilà pour le terrain politique.

. . . . . .

Sur le terrain social... Il y avait bien les initiatives généreuses de l'école sociale d'Ozanam, La Tour du Pin, de Mun, mais les catholiques n'en eurent pas le bénéfice politique.

D'abord, elles étaient couvertes par les revendications socialistes plus bruyantes et plus dogmatiques. Celles de l'école catholique paraissaient venir à la suite, pour ne pas dire à la remorque. Elles faisaient figure de simples améliorations de détail, sans portée, et ne valaient pas à leurs auteurs l'avantage d'être considérés comme les défenseurs du peuple.

De plus, elles étaient noyées dans la clameur conservatrice qui les déconsidérait. Les conservateurs boudaient toute réforme. Ils se méfiaient de tout mouvement ouvrier. Ils étaient impitoyables sur la hiérarchie des classes. La charité consistait à laisser le peuple à sa place. Le faire monter était une faute et presque une immoralité. On aurait dit qu'ils prenaient plaisir à le froisser dans ce qui lui était le plus sensible. Ils ridiculisaient son désir d'instruction et le goût qu'il montrait de se rapprocher de la classe bourgeoise pour l'arrangement de sa toilette et de sa vie matérielle. Ils lui en faisaient un péché. Ah! qui dira les rancœurs qui ont été accumulées dans l'âme populaire et qui ont joué pour l'incroyance! Car le clergé, sur ce point, s'associait aux conservateurs et son sentiment passait dans sa prédication.

Comme, d'autre part, les regrets monarchiques transparaissaient à travers les directives hésitantes, toutes en phraséologie, des chefs religieux — songez que le Cardinal Lavigerie fut suivi par deux évêques seulement —, les catholiques faisaient figure de gens contre : contre tout mouvement, contre tout progrès.

C'était donner raison au prétexte invoqué par la politique irréligieuse.

La sagesse en même temps que la justice auraient consisté à dissocier les deux courants : le républicain et l'irréligieux. Il semble que plusieurs fois en 1875, en 1892-94, on aurait pu le faire avec éclat. Même si on n'y avait

pas réussi, la bonne foi aurait dissipé la confusion, et l'apologétique aurait pu se faire dans une atmosphère de clarté.

Je ne juge pas les intentions. Et ce serait injuste de condamner avec l'esprit de maintenant. C'était peut-être beaucoup demander en un temps où la majorité des catholiques appartenait au parti conservateur. C'était demander des renoncements qui pouvaient être considérés comme des lâchetés, des infidélités et des manquements à l'honneur.

En tous cas, il faut rendre hommage à la noblesse et au courage avec lesquels les conservateurs ont défendu la religion. Jamais il ne s'est dépensé autant de générosité, d'éloquence et de beaux sentiments. Ils ont mené pendant quarante ans pied à pied une bataille malheureuse mais héroïque. Ce serait le cas de dire que « tout a été perdu fors l'honneur », et quand il s'agit de revendication spirituelle, l'honneur est la chose essentielle.

D'ailleurs, tout n'a pas été perdu. Cette bataille pour la croyance l'a stimulée et renforcée chez tous ceux qui y ont pris part. Rien ne nourrit la croyance comme l'action, à plus forte raison comme la bataille. Elle a forcé la politique irréligieuse à introduire quelques libertés, qui ont permis à la croyance de respirer, là où elle ne voulait mettre que des chaînes. Elle a empêché que ne fût perverti entièrement l'esprit public. Par-dessus tout, par ses sacrifices, ses humiliations, ses souffrances imméritées, la défense des catholiques nous a valu la bénédiction du ciel — puisqu'il s'agit de croyance, ce point de vue surnaturel est capital —, et j'aime croire que c'est elle qui nous a valu que se fasse, parmi la ruine des églises et des œuvres, ce réveil religieux sur lequel, humainement, on ne pouvait pas compter.

Il n'en reste pas moins que la manière de manœuvrer des conservateurs fournissait des armes à l'anticléricalisme et le légitimait aux yeux du peuple.

Si le peuple n'est pas atteint tout de suite par ce climat anticlérical, trop d'éléments le flattent, pour que, à la longue et sournoisement, ils n'influencent pas sa croyance.

Le peuple a l'habitude de juger sur du concret. Cette impatience qu'on excite, en lui, contre la politique du curé, petit à petit et tout naturellement, il la sentira contre la doctrine et la morale qu'il prêche. Il avait déjà le désir secret de secouer ces lois gênantes qui enchaînent la liberté jusqu'au fond des âmes. Il n'osait pas, retenu par les habitudes religieuses du milieu dans lequel il vivait. Quelle chance de pouvoir le faire, maintenant, sans respect humain!

Puis le peuple n'aime pas l'échec. L'échec le gêne. Il n'aime pas être du côté des ridiculisés, des battus et des en retard. Il a l'impression que cela ajoute à sa petitesse. L'échec est signe d'erreur : L'échec prolongé de la politique religieuse, la perte de prestige de l'Église, cette sorte de déconsidération publique atteint, en lui, la croyance elle-même. Une sorte de syllogisme se développe insensiblement et inconsciemment au fond des âmes. Puisque les croyances sont liées à des formes politiques et sociales périmées et détestées, pourquoi, elles aussi, ne seraient-elles pas périmées? et peut-être dignes d'être détestées?

Cette déconsidération de la politique conservatrice s'ajoutant à la formidable pression qu'exerce sur les consciences toute politique qui exerce le pouvoir, du fait de toutes les influences dont il dispose, il ne faut pas s'étonner que la croyance n'ait cessé de s'affaiblir et que, parmi des masses entières, elle ait fini par s'éteindre.

II

DANS LA POLITIQUE D'AUJOURD'HUI L'ANTICLÉRICALISME RADICAL EN SOMMEIL. LA MACHINE GOUVERNEMENTALE CONTINUE A FONCTIONNER CONTRE LA CROYANCE. LA CROYANCE COMPROMISE PAR LE CAPITALISME. LA RELIGION SOCIALISTE.

Ceci c'était la politique d'hier. Et la politique d'aujourd'hui? garde-t-elle le climat irréligieux, si redoutable pour la croyance, de la politique d'hier? Ou bien a-t-elle laissé tomber les motifs d'incroyance de la politique d'hier et en met-elle en circulation de nouveaux, qui soient susceptibles de maintenir et de renouveler, car l'incroyance se renouvelle, l'incroyance d'aujourd'hui et de faire obstacle à la croyance renaissante?

Si la partie précédente de ce rapport n'a pas seulement un intérêt rétrospectif, si elle reste actuelle et même d'une actualité aiguë, puisqu'elle explique la plus grande part de l'incroyance de nos jours, c'est qu'en fait la politique d'hier continue à exercer son influence sur ceux, électeurs et élus, qui font la politique d'aujourd'hui. Ceux-là, pour la plupart, ont l'esprit d'autrefois, et cet esprit est jalousement gardé dans son orthodoxie par cette faculté de théologie républicaine qui est la gauche démocratique du Sénat, de sorte que même les plus jeunes reçoivent, chaque jour, encore beaucoup d'hier, malgré qu'ils parlent si volontiers de coupure et de révolution. En fait de révolution, ils sont, eux aussi, les fils de celle de 1789. Si c'est l'esprit de 1789 qui, encore, guide, flatte l'idéologie et le sentimentalisme de la politique française, la deuxième partie de cet exposé qui concerne la politique d'aujourd'hui a, du point de vue des raisons actuelles de l'in-

ST. ALBERT'S COLLEGE

croyance, moins d'importance que la première. Mais elle a plus d'intérêt puisque la politique d'aujourd'hui va fournir les raisons de la croyance ou de l'incroyance de demain.

Aujourd'hui la lutte contre le cléricalisme est désuète. Elle manque d'objet. Le cléricalisme n'a plus de matière où s'exercer. La séparation du Trône et de l'Autel est acquise, et même celle du sabre et du goupillon. On oublie peu à peu, maintenant que les prêtres ne sont plus rien, les griefs et les ressentiments que l'on avait contre leur autoritarisme.

Quelques politiciens essaient bien, de temps en temps, de réveiller les vieilles passions, Alain dans sa campagne contre les Importants met bien l'Église au premier rang, mais cela ne provoque pas dans le peuple un remous, comme autrefois.

Cependant, la lutte au nom du cléricalisme reprendrait facilement. Que le clergé n'oublie pas la réflexion du ministre : « Le clergé est admirable dans la persécution, il ne sait pas supporter la prospérité. » A certains jours, nous sommes bien voyants, et pour aucun bien véritable, rien que pour la vanité, semble-t-il, de le paraître.

Les attaques contre la superstition au nom de la science feraient sourire, du moins si elles étaient faites avec la phraséologie des esprits forts. Le pragmatisme a passé.

Cependant M. Herriot, qui n'est pas un primaire, prétend, avec un peu d'emphase, ne mener son action politique qu'à la lumière de la science. Cela a un accent bien positiviste. Et Alain, quand il s'agit de nous, parle dédaigneusement de mythologie, de faible bagage d'idées, et il nous traite de haut parce que nous avons, dit-il, « une vérité toute donnée et toute faite ».

On ne traite plus beaucoup le pape de chef étranger, comme faisait le vieux Clemenceau, je veux dire le jeune Clemenceau. Je crois que c'est pour ne pas se compromettre avec Maurras. Mais que la voix de Maurras vienne à s'éteindre, le refrain pourrait reprendre, nourri de toutes les invectives de Maurras. L'accusation reste latente. Actuellement on insiste plutôt sur l'autocratie du Pape qui veut s'occuper de tout. On ne craint même pas de parler de duplicité du Vatican qui, pour mieux dominer, renverse sa propre valeur et se fait pacifiste et démocrate.

Quand il s'agit du Vatican, les directions sont assez nettes pour que l'accusation ne prenne pas beaucoup de volume. Il n'en serait pas de même du clergé si, sous prétexte que la doctrine religieuse a son mot à dire sur tout, il en concluait qu'il doit se mêler de tout.

Qu'on fasse attention dans les œuvres, dans nos organisations sociales et syndicales. Nous ne sommes ni en Belgique, ni en Allemagne. En Allemagne, d'ailleurs, on voit comment cela a fini, de vouloir conduire, en tant que catholiques et clergé, la politique et l'économie. Qu'on n'oublie pas qu'en France nous sommes, pour la plus large part, une classe paysanne individualiste et soupçonneuse, que jusqu'à ces derniers jours c'est l'idéologie pour paysans qui a donné le ton à notre politique, en particulier à notre politique religieuse. Les pouvoirs publics ont travaillé et légiféré surtout pour les ouvriers. Mais ils ont chanté pour les paysans, et c'est le chant qui, en France, est le plus important.

Cependant il est vrai que la politique radicale n'a plus le ton d'autrefois. Il y a même de jeunes équipes comme celle de *Notre Temps* où l'on fait profession de se débarrasser de l'anticléricalisme des vieilles barbes. Au pouvoir, il y a bien encore quelques précautions pour parler de nous, il y a bien quelque effort et encore quelque balan-

cement : ni l'extrême gauche, ni l'extrême droite et dans la droite on nous enveloppe bien un peu. En tous cas plus d'attaques ni de provocations, des tolérances et parfois des attentions. Et ce n'est pas rien. Cette atmosphère d'indifférence bienveillante — ce qui montre bien l'importance de la politique — a permis à la croyance, qui s'éteignait sous la cendre, où l'avait réduite une politique hostile, de se rallumer et de jeter de nouveau quelques flammes.

Mais, au fond, la doctrine radicale reste la même. « Entre l'esprit de la Révolution et celui du catholicisme existe un antagonisme essentiel, qui subsiste malgré le rapprochement dans le domaine des faits », dit Bouglé. Alain continue à se mettre sous le patronage de Comte et de Combes, et hier, dans une interview, le secrétaire parlementaire du parti, M. Kayser, déclarait que « tout dogme éloigne forcément de la vie ».

D'ailleurs le parti radical aurait-il perdu toutes ses armes de guerre, les laisserait-il se rouiller, il lui reste la machine gouvernementale, et toute la machine gouvernementale, par ses silences, par ses oublis, par ses partis-pris, par ses faveurs, fonctionne contre la croyance, parfois directement, par suite du vieil esprit des bureaux, et toujours indirectement, par l'aide qu'elle apporte à tout ce qui travaille pour l'incroyance : Chez nous, neutralité de l'État signifie prime à l'irréligion, car il faut bien, à moins de ne pas penser ni d'agir, combler ce trou philosophique de la neutralité, à l'école surtout. Aussi bien, l'école a fini par avoir une sorte de doctrine officielle. C'est le sociologisme de Durckheim, « ce thomisme pour séminaires rationalistes », dit Thibaudet. On le débite en petits morceaux aux différents brevets élémentaires. Il suffit d'ouvrir un manuel pour voir comment il met la croyance en danger.

Vous vous souvenez de l'idéal du Jeune Français promis par Bourgeois? Le Ministre de l'Instruction publique d'aujourd'hui n'emploierait pas ce ton démodé. Il parlerait d'une manière plus détachée. Le couplet sur la science tomberait. Il ne ferait sonner aussi haut ni les droits, ni les libertés. Il y aurait un accent moins individualiste, — l'évolution sociale se fait dans une autre direction, — mais l'essentiel en ce qui concerne la croyance, l'affranchissement, y serait. Quel instrument pour l'incroyance sera l'école unique, si on l'aménage sans nous!

Et encore faut-il se féliciter, je crois, que ce soit la politique radicale qui ait le pouvoir à sa disposition. Les motifs d'incroyance auxquels elle a fait une fortune se sont dissous en partie, et quant à ceux qui restent, ils ont perdu de leur virulence.

Les redoutables, ce sont ceux qu'apportent, maintenant, le socialisme ou plutôt les socialismes, ainsi que l'écrit Bouglé, parce qu'ils sont divers, quoique, peut-être pas autant qu'ils le paraissent.

A l'extrême pointe, menant le jeu, montrant l'idéal, entretenant la flamme et l'émulation, le communisme. Pour le communisme, la disparition de la religion est la condition de succès (*Art. 13 de la Constitution communiste :* Tout communiste doit être athée). L'on connaît la campagne impitoyable des *Sans-Dieu*, campagne redoutable pour les croyances, par sa méthode, par sa philosophie : son monisme social, et par son mysticisme. « C'est un essai de création de royaume de Dieu sans Dieu », dit Berdiaeff.

Mais tout socialisme tend à créer un royaume de Dieu sans Dieu, prétend être une philosophie totalitaire et prolonger la religion. « Vous avez bâti les cathédrales », me disait un jour un jeune socialiste, un des chefs du néo-

socialisme autoritaire, « mais vous ne les avez pas couronnées ; c'est nous qui, poursuivant votre œuvre, les couronnerons ».

Les croyances religieuses, disent les socialistes, sont épuisées, dépassées. Elles se trouvent en opposition avec l'évolution des faits économiques. Actuellement elles sont une entrave, un obstacle. Elles énervent l'activité, la détournent au profit de chimères. On a raison de dire que la religion est l'opium du peuple, destiné à endormir ses souffrances et ses droits, et sans doute une supercherie pour maintenir l'inégalité des fortunes.

Au fond, elle est l'ennemie du peuple. En veut-on une preuve expérimentale? — Et voici l'argument le plus efficace, celui qui a le plus de portée, empoisonné à la fois de souffrance et d'envie. La religion est toujours l'alliée du capitalisme, elle étaye le mur d'argent.

En effet, il s'est produit, à la fin du siècle dernier, un fait nouveau : La bourgeoisie a cessé d'être voltairienne ; même, en grande partie, elle est devenue catholique.

On a dit qu'elle l'avait fait par calcul. Un grand mouvement de transformation de cette envergure ne peut pas être expliqué par un calcul. Il y a eu plusieurs causes économiques et sociales à cette conversion de la bourgeoisie. La principale me paraît être l'influence de l'enseignement libre. Qu'après cela la bourgeoisie se soit sentie protégée par la morale de l'Église, qu'elle ait trouvé dans la religion un accroissement de prestige social, une sorte d'introduction auprès de la noblesse, une sorte de beauté et de luxe pour sa vie un peu mesquine, c'est possible.

En tous cas, cette conversion allait la mettre en relation avec les gens d'église, qui étaient tout naturellement portés à apprécier son honnêteté, son sérieux, sa vie rangée. Puis est venu un temps où l'Église a eu besoin de ses

services, de son argent pour ses charités et pour ses œuvres. Il est bien difficile de faire appel, pendant longtemps et sur une large échelle, aux services de quelqu'un, sans que se développe un peu de servilité.

Qu'il y ait donc eu un peu de confusion dans ces relations des catholiques avec la bourgoisie, c'est incontestable. Aussi lorsque, sous l'influence de la prédication socialiste, dans l'imagination populaire, la bourgeoisie a été identifiée avec le capitalisme — et c'était au moment, d'ailleurs, où le capital sortait de la bourgoisie honnête et correcte pour devenir cette grande force internationale égoïste et matérialiste, masse d'oppression sur la destinée du peuple, avec laquelle la plupart des catholiques, et, en tout cas, les gens d'Église n'avaient aucun rapport —, par suite d'une vieille habitude, à cause de leurs journaux, de leur politique sociale perfidement exploitée par les socialistes, en vertu, aussi, de la catégorie de l'ordre dont nous sommes les gardiens, les catholiques on fait figure d'être du côté des capitalistes.

Autrefois, les radicaux ont accusé les catholiques de se compromettre avec la noblesse. Aujourd'hui, les socialistes les accusent de se compromettre avec le capitalisme. C'est moins exact. Mais la religion ne gagne pas au change. La nouvelle accusation, parce que plus infamante, est plus dangereuse pour la croyance.

Je sais que bien des socialismes d'aujourd'hui ne sont pas aussi fermés qu'autrefois. Ils se donnent une échappée spirituelle. « Au-delà du marxisme », dit de Man : Le socialisme est plus qu'un intérêt de classe, il est une obligation morale de la classe au service de l'humanité.

Il y a tout un mouvement pour dissocier le socialisme du matérialisme irréligieux. « En dissociant l'idée socialiste des idéologies religieuses, écrit encore de Man dans

son dernier ouvrage : *Le socialisme constructif*, on peut amener au socialisme les éléments ouvriers, qui lui sont restés hostiles par suite de leurs scrupules religieux, et faire, des mobiles moraux de la croyance religieuse, des mobiles pratiques de leur activité socialiste. » Et des déclarations de Blum ont eu, un jour, à la Chambre, le même son.

Cependant, ce ne sont là, je crains, que des concessions provisoires, concessions de bonne volonté peut-être, mais qui sont en désaccord avec le fond de la doctrine. *Au-delà du marxisme* ne va pas jusqu'à la religion, du moins jusqu'à la religion chrétienne. De Man s'arrête à une religion socialiste. C'est le socialisme qui doit être la religion et la croyance.

Il y a, cependant, des socialistes qui vont jusqu'à la religion chrétienne, du moins jusqu'à une vague religion chrétienne, qui volontiers se donneraient des racines chrétiennes, un peu socialisme à la 1848, du temps où paraissait le *Christ socialiste*, un socialisme lamartinien. Mais avec un accent très moderne.

M. Joachim Durel a écrit des articles très significatifs (*Tunis socialiste*, 27 et 28 octobre 1932), où il appuie son socialisme d'un curieux commentaire de textes de saint Paul. Il y a les articles d'A. Philipp, et même certains écrits de Vandervelde, ne serait-ce que la préface qu'il a donnée au livre de Marie François, *socialiste parce que chrétien*, qui, lui, prétend pouvoir associer le socialisme avec le catholicisme lui-même.

Quelle influence a ce mouvement? Pour le moment elle est limitée à de petits foyers allumés par des âmes idéalistes. Certainement, ce n'est pas un mouvement de classe. Cependant il est susceptible de faire tomber quelques préventions contre la croyance, de faire entrer un peu de spiritualité dans l'imagination socialiste. A ce titre, il est intéressant.

Mais il ne semble pas avoir beaucoup d'avenir. Le rapprochement du socialisme avec le christianisme, du moins quand il s'agit de la croyance catholique, ne peut se faire que dans l'équivoque. Quand il faudra préciser, le socialisme qui voudra être catholique viendra rejoindre la doctrine sociale catholique.

Et quant à celui qui voudra en rester à un vague sentiment chétien : il risque de n'avoir pas de prise sur la dureté du socialisme matérialiste, qui, en attendant, continuera, à peu près seul, à avoir de l'influence sur les masses et à y accumuler d'infamantes objections contre la croyance.

L'espoir de la jeune politique catholique

Mais alors ? Il n'y a pas, pour la croyance, beaucoup d'espoir ?

Je m'excuse d'avoir paru faire un réquisitoire. Je ne pouvais pas ne pas constater que la croyance s'est éteinte dans les masses, qu'elle ne s'y rallume pas encore, et que la grande responsable c'est la politique.

S'il ne faut pas voir tout en noir, il ne faut pas non plus, de parti pris, voir tout en bleu. Le bleu c'est le ciel. Ici-bas c'est la lutte, sous un ciel où courent les nuages. Le ciel est voilé encore. Mais déjà il se découvre.

Certes, il ne faut pas s'attendre à une renaissance religieuse rapide, tant que la machine gouvernementale, surtout par son école, fonctionnera aux dépens de nos croyances. Mais nous pouvons espérer que la renaissance se fera.

Quand nous comparons l'atmosphère d'aujourd'hui avec celle d'avant 1914, nous y trouvons un tel changement ! Il nous semblait que tout finissait. Nous sentons que tout recommence. Il n'y a jamais eu, dans la vie de

l'Église de France, une telle fermentation, ni une telle allégresse. Quand la sève, au printemps, monte en chantant, elle fait craquer les vieilles écorces. Il reste encore beaucoup de vieilles écorces, mais il y a la jeune sève qui monte et qui chante...

Pour parler en termes plus prosaïques, il y a deux raisons à notre espoir de renaissance religieuse :

1° le champ de la vieille politique empoisonnée et à la fois désintoxiqué et plus perméable ;

2° nous avons une équipe de catholiques capables de faire une politique nouvelle.

D'une part, le temps, l'expérience, la législation, les faits acquis, les malheurs et aussi la conduite des vrais catholiques — envers qui les jeunes équipes, qui ont hâte de les remplacer, se montrent un peu injustes et ingrates — les catholiques du ralliement, les catholiques sociaux, leurs batailles politiques, leurs organisations syndicales, pardessus tout l'enseignement des encycliques pontificales, qui a été l'inspirateur et le guide de cette action, ont fini par faire les séparations nécessaires. Les confusions fâcheuses sont dissipées, les vieilles alliances maladroites sont brisées. Plus personne n'oserait sortir contre nous l'argument du Trône et de l'Autel, du sabre et du goupillon, même l'alliance de l'Église et du Capital, la dernière venue ne porterait plus que dans des milieux bien fermés.

Le terrain est déblayé du vieil anticléricalisme, l'opinion prévenue, plus ouverte en faveur des idées chrétiennes.

Et puis, les vieux cadres, les vieilles habitudes, les vieilles attitudes de la politique, qui conservaient l'esprit irréligieux, comme un vieux tonneau garde le goût du vieux vin, sont en dissolution, en état de transformation, j'allais dire en état de fusion, tant la transformation est rapide. Il se crée, dans la fièvre, une politique nouvelle qui a

besoin de notre spiritualité, qui semble parfois la solliciter et à laquelle nous pouvons être appelés à donner une âme.

D'autre part, nous avons un groupe de catholiques qui paraît capable de donner à la politique, qui se fait, une âme chrétienne parce qu'ils la portent en eux.

Tout va dépendre de la manière dont les jeunes équipes catholiques vont faire leur politique.

Puisque, grâce à Dieu, les jeunes catholiques n'ont pas été habitués, comme les générations précédentes, à juger de la religion sous l'angle de la politique, mais que chez eux la religion, en fait comme en droit, précède la politique, il leur sera facile de maintenir et de développer la distinction entre la religion et l'activité politique. Ils ont, d'ailleurs, sur ce point des consignes précises, alors qu'entre 1880 et 1900 les catholiques n'en ont reçu que de très hésitantes. Qu'ils veillent seulement, maintenant qu'ont été rompues les anciennes alliances et dissipées les vieilles confusions, à ne pas en créer de nouvelles, comme il pourrait y avoir tentation de le faire, si on se laissait séduire par une vague tonalité commune. Tout concordisme est dangereux. Il faut se garder de paraître identifier l'esprit chrétien avec l'esprit démocratique ou l'esprit prolétarien. L'esprit chrétien déborde toute idéologie et toute sentimentalité politique et sociale.

Mais, en même temps qu'il faut distinguer, il faut unir. Distinguer terrain politique et terrain religieux. On n'a pas su le faire dans le passé. Et cependant nécessité, sous peine de contresens, de faire de la politique chrétienne avec un esprit chrétien. On ne l'a pas fait toujours.

L'esprit chrétien, les jeunes l'ont, tandis que, souvent, leurs aînés ne l'avaient pas. Mais il faut s'en servir et sous prétexte de technique politique, qui n'a rien à voir

avec la morale de la religion, ne pas le cantonner dans la vie privée.

Que la condamnation de l'*Action Française* serve de leçon! On a pu être étonné que je n'aie pas encore parlé de l'*Action Française*. C'est que, jusqu'à nos jours, elle n'a pas eu une grande part dans l'incroyance. Elle s'est même vantée d'avoir rapproché de la croyance ceux qui en étaient éloignés, et c'est peut-être vrai pour des cas isolés. En tous cas, elle n'a pas dû la faire perdre à beaucoup de ses adhérents, car ceux-là ont, d'ordinaire, leur croyance liée à autre chose qu'à la politique, à leur éducation et leur tradition familiale. L'*Action Française* a, d'ailleurs, proclamé la séparation absolue de la croyance et de la politique. C'est même là son erreur. Mais à quelque chose malheur est bon. Momentanément la croyance s'est trouvée préservée. Chez quelques-uns, — par attitude, réaction — elle a pu même paraître s'aviver et comme s'exaspérer. Cependant, si le nombre des croyants n'a pas diminué, la qualité de la croyance est atteinte. Elle n'est plus nourrie de surnaturel, elle est minée d'objections et de révolte, empoisonnée de scandales qui ne manqueront pas de faire leur œuvre sournoisement. Les conséquences, à une certaine échéance, risquent d'être désastreuses et tout un groupe de nos frères est menacé, à cause de l'*Action Française*, de perdre la foi.

Voici, d'ailleurs, que l'apparent insuccès des politiques idéalistes, le succès des fascismes, le désarroi où l'on se débat, donnent un regain de prestige à toutes les méthodes qui ne tiennent aucun compte de l'esprit chrétien. Recourir à la force, à la dictature comme un moyen plus facile, plus rapide et plus sûr, devient une tentation même pour les catholiques.

Qu'ils ne succombent pas à la tentation! Ce serait revenir en arrière, perdre le bénéfice des séparations fai-

tes, jeter de nouveau le discrédit sur nos croyances. Une dictature peut bien dénouer, plus rapidement qu'aucun autre moyen, une situation particulière, mais elle empoisonne le champ politique et fausse toutes les notions morales. C'est le privilège des catholiques de ne pouvoir faire de la politique, comme tout le monde, « sans regarder au manche ».

Si l'esprit chrétien doit résister à la tentation grossière des politiques amorales, il doit résister aussi à la tentation plus subtile des spiritualités vagues et inconsistantes. La spiritualité est à la mode. Tout le monde la réclame et s'en réclame. Même les communistes font de leur matérialisme une spiritualité. Par sympathie on risque de vider la sienne de sa vigueur et de sa précision. Ce serait la vider de sa vertu. Seule la spiritualité chrétienne est cohérente et peut être bienfaisante. Les catholiques ont été, déjà une fois, perdus par leur cœur ; qu'ils ne recommencent pas.

Plus ils seront mêlés à l'action, plus ils doivent garder de contact avec les idées et la doctrine. On reproche, parfois, à la jeune génération de n'avoir pas sa philosophie à la mesure de son sentiment religieux. Seule, cependant, une philosophie chrétienne solide, informée, avertie, en activité permanente, est capable de garantir à l'esprit chrétien sa pureté et son efficacité.

Mais l'esprit chrétien suffit-il pour rénover la politique ?

Il va sans dire qu'il ne dispense d'aucune compétence, ni d'aucune technicité. Il faut reconnaître que les catholiques ont, sur ce point, trop manqué d'originalité. Il ne peut être question d'un évangélisme sans ossature.

Mais n'est-il pas plutôt une faiblesse ? On connaît le mot de Drumont : « Nous vous demandions des hommes, vous nous avez fait des communiants », ou bien celui-ci :

« Ce n'est pas avec des communiants que l'on conquiert le monde. »

Si le communiant devait trouver dans sa communion un prétexte pour s'absorber dans une piété égoïste, en une sorte d'ésotérisme liturgique, de façon à devenir un nouvel émigré à l'intérieur, comme il a eu tendance à le faire, parce que, pendant longtemps, les échecs répétés de la vie publique, les organisations en marge, lui avaient fait perdre la notion de l'État, il n'aurait pas compris sa communion. Ou bien, si conquérir le monde devait signifier, non pas l'aider à devenir meilleur, mais le dominer et s'en servir pour des intérêts égoïstes, on comprend qu'un communiant y soit peu apte.

Mais l'esprit de la communion c'est l'esprit de charité. Et si charité ne signifie pas, en effet, conquérir, c'est-à-dire se substituer, il ne signifie pas non plus s'abstenir et déserter, mais collaborer.

Collaboration, avec toute la matière politique, économique sociale, qui est actuellement en fusion, avec toutes les formes de l'organisation, avec toutes les techniques, j'allais dire, avec toutes les hardiesses, à condition qu'elles soient dans la ligne de l'évolution du monde et des besoins du peuple, collaboration qui ne devra être d'ailleurs ni aveugle, ni subalterne, mais fraternelle. Ce sera sur le plan public l'union de la nature et de la grâce.

C'est le bel espoir des jeunes équipes catholiques.

Cl. Mauriès.

Observations sur les incroyants et les catholiques

Il y a plusieurs sortes d'incroyants, ou plutôt il y a plusieurs sortes d'obstacles qui empêchent dans les âmes le retour à Dieu. Nous parlerons d'abord rapidement des obstacles d'ordre moral qui arrêtent un grand nombre d'incroyants qu'il serait plus juste d'appeler des « pseudo-croyants ». En ces âmes la foi n'est souvent qu'endormie, étouffée par les passions. L'obstacle est dans la volonté. Ces incroyants savent les sacrifices qu'une conversion leur demanderait, et ils en ont peur. Très souvent même cette peur n'affleure pas à leur conscience, mais elle inspire toutes leurs objections. Il se produit alors dans leur activité intellectuelle appliquée à la religion des substitutions très curieuses. Convaincus sur un point, ils aborbent de suite une autre difficulté. Toutes les objections leur sont bonnes, et souvent des hommes dont l'intelligence est par ailleurs très solide, très logique, font preuve dans leur appréciation des choses de la foi d'une extrême instabilité.

Il est bien inutile de discuter avec ces incroyants. Ces sortes de conversions ne relèvent que du jeûne et de la prière.

Les incroyants arrêtés par des obstacles purement intellectuels sont, je crois, moins nombreux. On a l'impression que le crédit accordé à la raison est en baisse. Les progrès même de la science qui au début avaient enflé l'homme

d'orgueil lui font voir maintenant les limites et l'infirmité de sa raison. J'ai rencontré dernièrement un père de famille que j'avais connu lorsqu'il était étudiant, ayant perdu la foi au contact des livres d'Anatole France dont il admirait et imitait alors le scepticisme railleur. Il me raconta l'évolution de son esprit. « En approfondissant ma culture, me dit-il, j'ai trouvé tant de choses qui dépassaient la raison de l'homme que j'ai fini par revenir tout simplement à la religion de mon enfance dont les mystères avaient un moment heurté ma prétention de tout comprendre. »

L'influence de la lecture est auprès de ces âmes considérable. Plus qu'une action directe, un livre donné à propos peut les orienter heureusement. Mais le choix en est bien difficile. Il y a souvent des réactions imprévues. Pour l'intellectuel aussi, il faut surtout prier, parce que le débat se résout beaucoup plus profondément que nous ne pouvons atteindre.

Il est une catégorie d'incroyants sur laquelle les catholiques pouvaient avoir beaucoup plus d'action, car c'est de leur attitude propre — après la grâce de Dieu — que dépend en grande partie leur retour à la foi.

Ce sont des hommes à la tournure d'esprit réaliste, qui ne considèrent pas la religion d'un point de vue intellectuel et abstrait, mais l'observent concrétisée en des individus, réalisée en des personnes qui en font publiquement profession.

Pour ces incroyants, la religion c'est le prêtre, la religion c'est le catholique.

* * *

Le prêtre d'aujourd'hui a vis-à-vis d'eux un nouveau et réel prestige : celui de sa pauvreté, dont l'acceptation parfois héroïque les remplit d'admiration. La vie d'un curé de campagne est à elle seule une prédication. Elle l'auréole de grandeur et lui conquiert une sympathie infiniment précieuse pour son apostolat. L'anticléricalisme existe encore cependant. Il n'est plus violent ni surtout agissant comme

autrefois, mais il subsiste à l'état de tendance, même aprés une conversion, et il n'est pas rare de voir des gens qui se disent à la fois très religieux et anticléricaux. Examinons les objections entendues le plus fréquemment.

« Le clergé, dit-on, a une tendance à la domination. La persécution le réduit actuellement à ne s'occuper que des choses religieuses. C'est bien ainsi, et il faut veiller à ne pas lui rendre toute liberté d'action en dehors du domaine religieux. » Cette objection n'est quelquefois qu'une boutade, suscitée par une contrariété passagère. Mais elle est faite assez souvent pour être mentionnée. On y répond facilement en faisant la part de faute individuelle et en soulignant le soin qu'apporte au contraire actuellement l'Église à maintenir à l'Action catholique son caractère purement religieux.

« Le clergé, disent encore quelques-uns, manque d'ouverture d'esprit et de culture. Il dogmatise un peu dans tous les domaines. Nous concevons cette attitude pour les vérités révélées dont l'Église a fixé elle-même l'interprétation, et dont il ne peut s'écarter sans altérer la foi. Mais dans la religion même il y a beaucoup de positions intellectuelles au sujet desquelles l'Église laisse toute liberté. Et, en dehors du domaine religieux, cette attitude d'esprit se supporte difficilement. »

« Les prêtres, reprochent-ils encore, manquent parfois de charité intellectuelle. Ils confondent trop facilement les doctrines et les personnes. On les voit par exemple reporter sur l'instituteur de leur village, ou sur d'autres membres de l'enseignement public — quel que soit par ailleurs leur mérite individuel — l'horreur qu'ils ont pour le laïcisme. »

Ces incroyants ont peut-être rencontré quelque prêtre au sujet duquel ils auront fait une injuste généralisation. Ne savent-ils pas par eux-mêmes combien il est difficile d'échapper à une déformation professionnelle. Apporter une attitude dogmatique en dehors du dogme, cela peut être un défaut, mais non pas un crime, et il ne manque pas de prêtres intelligents et cultivés vers lesquels ils auraient pu se tourner s'ils avaient cherché sincèrement la vérité.

On n'entend pas de la part des incroyants au sujet du clergé que des récriminations. Il m'est arrivé souvent de les entendre juger avec infiniment de sympathie des prêtres qui avec eux se montraient d'une bonté intelligente et compréhensive, d'un naturel et d'une aisance parfaits, quels que soient les problèmes abordés. Ils leur soupçonnaient une religion tellement forte et vivante qu'elle n'avait plus besoin de bannière. De tels prêtres font un bien immense, dont souvent ils ne se doutent même pas, car leur rayonnement dépasse de beaucoup le cercle de leurs relations et de leur apostolat direct.

* * *

L'incroyant rencontre rarement le prêtre; mais par contre il vit avec le catholique. Celui-ci ne se doute pas souvent de la portée de son attitude et de son exemple. Que de fois, après une appréciation sévère des actes d'une personne, ai-je entendu dire en manière de conclusion : « Et comme par hasard, c'est un catholique pratiquant. » Pour les catholiques qui agissent mal, il est assez facile de faire entendre à ces incroyants que la foi ne confère pas l'impeccabilité et que, la grâce de Dieu respectant la liberté de l'homme, il est injuste de rendre la religion solidaire des égarements humains. Mais ce qui les détourne le plus de la religion, c'est de la voir réduite par certains catholiques à un ensemble de pratiques et de rites sans aucun contenu vital.

Il y a cependant là une discrimination à faire qui leur échappe totalement, ce qui les rend parfois très injustes dans leurs jugements.

A mesure qu'on avance dans la vie, on s'aperçoit avec étonnement qu'il y a très peu de gens vivants. L'enfance et la jeunesse manifestent bruyamment une vie toute superficielle qui peut faire illusion. Lorsqu'on retrouve au bout de quinze ou vingt ans ses compagnons d'étude, on est frappé de voir à quel point la plupart sont éteints. Aucune vie profonde n'a remplacé la vie exubérante de jadis. Aucune

vraie personnalité ne s'est substituée à l'originalité toute fabriquée qu'ils cultivaient avec amour. La plupart se donnent des maîtres qui ont la charge de penser pour eux. Les préoccupations matérielles, les soucis de leur vie familiale et professionnelle suffisent amplement à toute l'activité intellectuelle dont ils disposent. Leurs sentiments ne sont pas plus profonds. Une multitude de liens sont venus attacher et paralyser leur cœur qui n'a jamais connu de mouvements profonds, car l'enthousiasme des jeunes est la plupart du temps une vibration de surface qui n'engage rien d'essentiel.

Est-il exagéré de dire que les trois quarts des humains sont ainsi, arrivant à la fin de leur vie sans avoir jamais véritablement vécu?

Le Christ est mort pour tous les hommes. L'Église, qui le continue sur la terre, ne connaît pas de mépris pour une médiocrité d'ordre naturel et dont les âmes ne sont pas responsables. Elle admet dans son sein tous les petits qui la servent petitement, médiocrement, abritant sous le formalisme une vie ralentie, mais en lesquels elle a déposé et ne cesse d'entretenir, si réduite soit-elle, cette flamme de la grâce qui les accompagnera jusqu'au Paradis. Mais nous, qui n'avons pas l'esprit et le cœur aussi larges que l'Église, nous n'arrivons pas à percer cette épaisse couche de préjugés, de superstitions et d'automatisme, qui dans un grand nombre d'âmes enveloppe comme d'une cuirasse le don de Dieu. Et c'est là un scandale tout à fait gratuit dont les auteurs ne sont pas responsables.

Des écrivains comme Léon Bloy, Bernanos, ont pris violemment à partie les chrétiens médiocres de leur temps. Une polémique brutale et un peu simpliste a confondu dans un même anathème tous les genres d'infériorité, les couvrant d'un orgueilleux mépris. Un certain nombre d'incroyants ou de néo-catholiques ont une attitude semblable. Toute étroitesse leur semble un péché. Ils feraient bien de méditer les Actes des apôtres où saint Paul leur donne le plus bel exemple de vraie grandeur et de condescendante charité.

S'élevant avec force contre ceux qui voulaient paralyser le christianisme naissant dans les multiples liens des observances judaïques, il conseillait cependant de ne pas scandaliser les faibles et de se soumettre à leur table aux prohibitions alimentaires considérées encore par eux comme essentielles. Il savait distinguer entre le formalisme qui sert de rempart aux faibles et le formalisme qui sert de masque aux mauvais chrétiens.

Le rôle de ces faibles, d'ailleurs, de ces chrétiens moutonniers en qui l'habitude s'est un peu substituée à la vie, n'est peut-être pas si négligeable, en y réfléchissant bien. Dans toute machine, il y a un volant à qui l'on ne demande, pour remplir au mieux ses fonctions, que du poids et de l'inertie. Dans toute société cet élément est nécessaire pour en conserver et régulariser la vie.

L'Église est une société divine et humaine à la fois. En sa réalisation humaine, elle est soumise aux lois de toute société. Les catholiques moutonniers forment l'élément qui, aux époques de renouveau religieux, résistent le plus longtemps à l'impulsion du Saint-Esprit par le canal de Pierre. Aux époques de tiédeur et d'affaiblissement de la foi, ils sont les « conservateurs » qui maintiennent les traditions, empêchent la déchristianisation totale d'un peuple, et offrent une base solide au prochain renouveau spirituel.

Les mauvais chrétiens, qui vraiment sont responsables du scandale qu'ils donnent, ce sont ceux qui, ayant reçu de Dieu des dons naturels incontestables, une richesse d'intelligence et de sentiments qui se manifeste, droitement ou non, dans tous les domaines, réservent à la seule religion une attitude purement formaliste, conventionnelle et sans vie. Ils accomplissent très souvent tous les gestes religieux d'un bon chrétien, et il n'est pas rare de les voir même se distinguer en cela. Mais en vérité leur religion s'arrête à ces gestes et ne porte aucun fruit dans leur vie intellectuelle, morale, professionnelle ou sociale.

Tout le jour ils côtoient des incroyants et tout le jour ils les scandalisent. Pour un incroyant de bonne foi, la religion

ne peut être conçue que vivante. Une religion de tradition, de formules, de rites, et qui n'est que cela, les déçoit complètement. Mauriac a très bien analysé cela dans son roman *Le nœud de vipères*.

Nous voyons tous les jours de ces catholiques qui tiennent essentiellement à la forme religieuse et au maintien des traditions et qui se révèlent, à un contact un peu sérieux, dépourvue de vraie vie religieuse. Dans une conversation tant soit peu profonde sur les choses de la foi, ils sont gênés, comme étrangers, un moment conscients de leur indifférence foncière. Une personne m'a raconté que, lorsqu'elle s'était sentie attirée vers la religion, n'ayant jamais eu de sa vie de rapports avec des prêtres, ses premières investigations s'étaient portées sur les catholiques de son entourage, et que leur ignorance religieuse l'avait considérablement étonnée et déçue.

Et lorsqu'il y a, chez des catholiques, en même temps que cette ignorance, une moralité sensiblement pareille, ou inférieure à celle des incroyants, ceux-ci sont tentés de dire que la religion dont ils se réclament n'a vraiment aucun intérêt.

Le pire se produit souvent lorsque les catholiques, bien intentionnés, veulent faire un certain apostolat, appelons plutôt cela prosélytisme. Ils ignorent totalement que seule la vie peut engendrer la vie, et ils sont à la recherche de recettes, de procédés, de formules d'éloquence, de pièges savants.

J'ai souvent enregistré l'effet désastreux d'une pareille activité qui obtient la plupart du temps le contraire de ce qu'elle se propose.

On ne peut que constater et déplorer un pareil état d'esprit. La cause étant individuelle — refus plus ou moins conscient de la grâce —, les remèdes sont difficiles à appliquer. C'est l'œuvre des pasteurs d'âmes. Peut-être pourrait-on souhaiter que, dans les paroisses et les milieux catholiques, un courant d'opinion se produise qui attache beaucoup plus d'importance à la religion vécue qu'à la religion

pratiquée, que le concept du « bon catholique » se modifie dans ce sens.

Mais — et ceci est un peu délicat à dire, ne faudrait-il pas remonter à la première éducation, et modifier dans les collèges religieux le concept du « bon élève » ?

Ne serait-il pas désirable que nos maîtres chrétiens sachent discerner et courageusement attaquer dans l'âme des enfants le formalisme naissant? Il est très utile, certes, pour la bonne tenue d'un collège, que la discipline soit strictement observée, et pour la formation des âmes que la pratique religieuse soit louée et encouragée. Mais le maître ne doit-il pas montrer une sympathie entière aux âmes droites et sincères, malgré des irrégularités de forme, et manifester par contre une froide réserve pour tout ce qui lui paraît relever du conformisme intéressé?

Que vaut exactement ce précepte pédagogique : « Il faut donner des habitudes à l'enfant »? Ne faut-il pas là encore distinguer les forts et les faibles, les vivants et les débiles?

L'art de l'éducation est extrêmement délicat.

Mais arrêtons là le procès des catholiques, critiques justes et injustes faites par ceux qui sont aujourd'hui nos adversaires, quelquefois nos amis, et qui seront peut-être nos frères demain. Allons-nous entamer maintenant la louange des catholiques? Il semble jusqu'à présent que l'on n'y ait pas manqué. Chacun de nous, pour ses pauvres petits efforts, a reçu de ses pareils des louanges disproportionnées. Une intelligente correction eût été quelquefois plus nécessaire.

Dans ce travail qui est orienté uniquement vers l'apostolat, nous ferons plus volontiers le portrait du catholique idéal, de celui, du moins, que les incroyants considèrent ainsi. Notre champ d'investigation étant limité, ce portrait n'a une valeur de type, au moins dans ses détails, que pour le milieu où ces observations ont été faites.

La première qualité que l'on exige d'un catholique, c'est la sincérité. Aucun geste religieux qui ne corresponde à un

mouvement du cœur ; aucune parole qui ne soit l'expression exacte de la pensée ; pas de clichés, de formules mal adaptées, surtout pas de sermons. Le catholique sermonneur crée lui-même le désert dans lequel il prêche. On le fuit.

Sincérité dans la conduite. Si le catholique se contente de remplir le minimum de ses devoirs religieux, on lui demandera seulement d'être un honnête homme. S'il va souvent à l'église, on lui reprochera ses moindres fautes. S'il communie tous les jours, on exigera de lui qu'il soit un saint. Il doit s'attendre à cela, et avoir pour lui-même — sans être assuré de les satisfaire — les mêmes exigences.

Le catholique doit avoir aussi une exacte connaissance de sa religion. On ne lui demande pas d'avoir son opinion sur des questions controversées, de prendre parti dans des discussions théologiques, mais de savoir l'essentiel de ce que représentent son baptême, la grâce dont il vit, les sacrements qu'il reçoit, d'avoir la notion des mystères de sa religion, afin d'en faire à l'occasion une exposition qui ne renferme pas d'absurdités.

Il ne faut pas croire que, dans cette exposition de la doctrine de l'Église, il soit utile, dans un but d'apostolat, d'atténuer la vigueur des dogmes, de faire des concessions apparentes ou provisoires à l'erreur. Cette attitude remplit de méfiance l'incroyant. Il aime au contraire qu'on soit intransigeant sur les points essentiels. J'ai souvent observé cela.

Mais ce qu'il exige par contre, c'est que l'on soit compréhensif de ses propres positions et sympathique à sa recherche. Il faut que le catholique soit assez ouvert et éclairé pour pouvoir se placer sans effort sur le terrain de l'incroyant. Qu'il ne balaie pas d'un geste ou n'écrase pas d'un coup de poing ses objections ; qu'il sache discerner dans son système la part de vérité qui s'y trouve toujours, et y trouver une base solide d'apologétique.

Et surtout qu'il ait le cœur assez grand pour lui donner une sympathie désintéressée. Ce mot peut paraître étrange, puisqu'il s'agit des intérêts de Dieu ; c'est le seul qui puisse rendre l'attitude de générosité, de patience, d'oubli de soi

nécessaire à l'apôtre. Il ne doit pas avoir au premier plan l'objectif de résultat et de succès. Il a devant lui des âmes à aimer et à secourir. Il doit se donner à fond, sans calcul, par amour pour Dieu à qui il laissera le soin de produire et de compter les résultats.

L'incroyant aime discerner dans l'apôtre, en même temps qu'un désir ardent de sa conversion, un souci de délicatesse et de respect pour sa liberté, une attentive et vigilante patience.

C'est en définitive la charité qui a le dernier mot en tout ceci. Le programme de l'apôtre n'est pas autre chose que d'aimer. L'union intime avec Dieu en apprend beaucoup plus et obtient infiniment plus que toutes les méthodes d'apostolat. Pour celui qui aime, tout se simplifie. La complication n'apparaît que du côté où l'on n'aime pas.

Le Christ a dit à Marthe : « Une seule chose est nécessaire » pour donner aux Marthe de tous les temps la véritable clef de l'apostolat. Mais, hélas! nous la trouvons rarement et l'utilisons bien peu. Cette parole de Léon Bloy est toujours vraie : « Il n'y a qu'une tristesse : celle de n'être pas des saints. »

5 juin 1932.

M^lle X.

Quand l'Allemagne était chrétienne...

Qu'on ne se méprenne point sur ce titre. Nous ne prétendons pas qu'il n'y a plus de chrétiens. Mais l'attitude officielle des nazis, leur exaltation des vertus antiques des Germains païens, les ouvrages où ils tentent de faire du Christ un « nordique » authentique, les vexations multiples qu'ils infligent au clergé et aux fidèles des deux confessions, et surtout cette répudiation des valeurs chrétiennes dénoncées comme funestes à l'État — humilité, amour des faibles et des souffrants, égalité de toutes les races et de toutes les nations devant Dieu —, tout affirme en Allemagne une inquiétante décadence de l'esprit de l'Évangile.

On se tourne alors avec une douloureuse nostalgie vers ces temps encore proches — que sont sept ou huit siècles dans l'histoire de l'humanité ? — où, des plaines sablonneuses, des montagnes boisées du Saint-Empire romain germanique, dont le nom lui-même était tout un programme, s'élançaient vers l'Orient ou le Nord encore païens les pionniers du Christ aspirant à la palme des martyrs. Et l'on aime à rappeler quelques-uns des épisodes les plus beaux de cette glorieuse histoire, qui a acquis à l'Église de nombreuses âmes et à l'Allemagne la reconnaissance des chrétiens des terres baltes.

Un chroniqueur lithuanien contemporain de notre Joinville, Henri le Lette, ou le Letton, nous a pieusement conté la conquête de la Livonie à la Croix entre les années 1184 et 1226. Le règne du grand empereur Frédéric Barberousse touche à sa fin ; bientôt il s'endormira de son dernier som-

meil dans la crypte d'Aix-la-Chapelle. Si de vastes régions peuplées de Slaves ont déjà été enlevées aux ténèbres de l'idolâtrie, notamment par Henri le Lion, duc de Saxe et cousin de Barberousse, à qui l'on doit la conversion des Wendes et des Poméraniens, les territoires qui forment aujourd'hui la Lettonie et l'Estonie restaient aux mains des païens. Seuls les marchands avaient accès dans ces régions; les missionnaires ne pouvaient y pénétrer.

Un moine augustinien d'un couvent du Holstein, Meinhard, résolut de se consacrer à l'apostolat des populations livoniennes. Il prit place avec des marchands à bord d'un bateau qui le débarqua en 1184 à l'embouchure de la Duna (aujourd'hui la Daugava). Riga n'était pas encore fondée. Meinhard remonta le fleuve, et, à trente-cinq kilomètres environ de son embouchure, il construisit une église et un monastère dans le petit village d'Ykescola (Uxküll, aujourd'hui l'Ikskile letton). Et il se mit à évangéliser les Lives...

L'année suivante, des bandes lettones ravagèrent la contrée. Meinhard persuada ses néophytes d'élever une forteresse pour se protéger contre les incursions. Il promit également la construction d'une forteresse aux habitants d'un village voisin, à condition qu'ils se fissent baptiser; mais quand la forteresse fut achevée, ils avaient oublié leur promesse.

Un Cistercien allemand, Théodoric, rejoignit bientôt Meinhard; il fut plus heureux dans ses conversions; il est vrai que les indigènes lui firent une réputation de sorcier, en raison des guérisons qu'il opéra. Cependant les deux bons moines finirent par devenir populaires, à tel point que lorsque Meinhard, devenu évêque, et frère Théodoric voulurent quitter le pays, leurs ouailles, redoutant peut-être de les voir revenir avec des soldats, les gardèrent littéralement prisonniers. Théodoric parvint cependant à s'échapper; il gagna Rome et il exposa la situation au Pape, qui était alors Célestin III. Celui-ci décréta une véritable croisade pour amener la Livonie à la vraie Foi. La croisade ne rencontra, hélas! pas beaucoup d'enthousiasme.

Meinhard mourut à Ykeskola en 1196. Ce fut un moine hanovrien, Bertold, qui lui succéda ; mais le créateur de l'Église de Livonie fut l'évêque Albert, ancien chanoine de la cathédrale de Brême. Ce véritable apôtre, très jeune encore, ne se contenta pas d'apporter la Bonne Nouvelle, il sut être un grand organisateur. Albert commença par prêcher une nouvelle croisade encouragée par le Pape Innocent III; puis il débarqua en 1201, avec les Croisés qu'il avait pu recruter, à l'embouchure de la Duna, où il fonda une bourgade qui devint bientôt une des villes les plus florissantes de la Baltique : Riga. Il institua l'Ordre des Chevaliers Porte-Glaives, et, grâce à leur aide, il soumit les Lettes et les Livoniens, et rattacha tout le pays au Saint-Empire.

Théodoric avait été sacré par Albert évêque de la région peuplée par les Estes encore païens; et Théodoric fit d'abord merveille; mais bientôt les Estes, aidés par les Slaves orthodoxes, offrirent une résistance opiniâtre, jusqu'au moment où les Porte-Glaives eurent pris d'assaut la forteresse de Tartu. Ce triomphe de l'Ordre créé par l'évêque Albert marqua d'ailleurs son apogée, car, quelque dix ans plus tard, en 1236, il subit un désastre dans le sud du pays letton, et ce fut l'Ordre Teutonique, fondé primitivement pour la Croisade en Terre-Sainte, qui, après avoir conquis la Prusse au christianisme, acheva au XIII[e] siècle l'évangélisation de l'Estonie.

La Lithuanie était encore païenne vers le milieu du XIII[e] siècle, mais le chef des tribus lithuaniennes, ou *knias*, Mindaugas, se sentant pressé de tous côtés par les Chevaliers Teutoniques, qui tenaient la Prusse orientale et le pays letton, résolut, pour conserver son pouvoir — ou peut-être par l'effet de la grâce — de se convertir au christianisme. Ce mémorable événement eut lieu en 1251, et, l'année suivante, ce furent les Teutoniques eux-mêmes qui vinrent solennellement remettre au *knias* la couronne de grand-duc.

La conversion du pays n'était guère profonde, puisqu'une quinzaine d'années ne s'étaient pas écoulées que les Lithuaniens retournaient au paganisme. Devant la menace d'une nouvelle croisade, le *knias* Gediminas fit ce qu'avait fait

Mindaugas : il reçut le baptême. Il devint même le champion du catholicisme dans les guerres qu'il entreprit contre les Russes.

*
* *

C'est avec tristesse aussi qu'on évoque la contribution de l'Allemagne à la pensée et à la spéculation chrétiennes. Un très grand nom surgit immédiatement à l'esprit : celui de saint Albert le Grand, Albert de Bollstädt — appelé par ses contemporains Albert de Cologne — le maître de saint Thomas d'Aquin, à qui nous devons d'avoir introduit « la distinction définitive entre la philosophie et la théologie » (1).

Mais, sans descendre aussi bas dans l'histoire, ne convient-il pas de rappeler les temps héroïques du christianisme en Germanie? Saint Boniface vient d'apporter la vraie Foi au-delà du Rhin. L'apôtre anglo-saxon a créé des évêchés dans tout le sud du pays, à Wurtzbourg, Marbourg, Erfurt, Eichstadt. Vers 744, son disciple Sturm établit à Fulda, dans la Prusse rhénane d'aujourd'hui, non loin de Cassel, une abbaye qui ne tarde pas à devenir une pépinière de clercs et de lettrés, un centre d'enseignement et de civilisation. Sturm fut canonisé ainsi que deux autres disciples de saint Boniface : Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Grégoire, évêque d'Utrecht.

L'abbaye de Fulda suivait la règle de saint Benoît, que saint Sturm avait rapportée du Mont-Cassin. On y instruisait non seulement dans la théologie, les lettres, les sciences de l'époque, mais ce que nous appellerions aujourd'hui l'enseignement technique y était également en faveur. Le fils de Charles Martel, Carloman, dota richement le monastère dans lequel il finit d'ailleurs par faire profession. Pépin le Bref et Charlemagne continuèrent ses libéralités.

Au siècle suivant, un théologien de Mayence, Raban Maur — surnommé ainsi par Alcuin d'après le nom du disciple de saint Benoît, Maurus — ou *Magnentius* — allusion à sa ville

(1) É. Gilson, *La philosophie au Moyen Age*, t. II, p. 8.

natale — illustre Fulda, dont il est l'abbé de 822 à 842. Grammairien, linguiste, auteur d'un traité du comput, d'un martyrologe, il consacra surtout sa remarquable activité intellectuelle à commenter les Écritures. Mais on lui doit encore plusieurs traités relatifs à la discipline ecclésiastique, et une encyclopédie renouvelée plus ou moins de Boèce, avec cependant d'intéressantes notes personnelles de caractère mystique. Il fut même poète — un pauvre poète, prétend-on — ignorant des lois de la métrique latine, et au surplus pâle imitateur d'Alcuin.

Le nom de Raban Maur appelle celui de son compatriote et disciple Gotteschalk, précurseur lointain de Calvin et de Jansenius par son exposé de la doctrine de la prédestination. Ce fut son ancien maître lui-même qui entreprit de le réfuter. Gotteschalk fut confondu et subit un emprisonnement prolongé, mais on n'obtint de lui aucune rétractation.

***

Qu'on écoute les premiers balbutiements de la pensée chrétienne en Allemagne, ou qu'on retrace brièvement quelques aspects de l'épopée missionnaire des Germains en terre païenne, on se rend compte à quel point les origines de la civilisation et de l'expansion politique de ce pays sont liées à l'Église de Rome, et ce qu'il doit à ses enseignements. Vouloir systématiquement ignorer cette vérité historique et, par un effort aussi anachronique que sacrilège, prétendre ramener le germanisme à ses origines païennes, substituer à la Croix des moines de Fulda, de l'humble Meinhard, des Porte-Glaives, des Teutoniques et de saint Albert le Grand, la croix gammée d'Hitler, c'est chercher à provoquer la plus lamentable régression qu'un peuple puisse subir.

André-D. Tolédano.

A TRAVERS LES REVUES

M. Raymond Poincaré devant la religion

L'Europe Nouvelle du 28 avril publie les « bonnes feuilles » du prochain ouvrage de M. Wladimir d'Ormesson : *Qu'est ce qu'un Français ?*

Les portraits de Clemenceau, Briand et Poincaré y sont tracés d'une main sûre ; mais nous ne retiendrons ici que celui du dernier, et surtout ce qui a trait à son laïcisme.

Poincaré, qui, selon M. d'Ormesson, est, parmi les trois types politiques qu'il dessine, « le plus foncièrement républicain »,

est laïque — laïque des pieds à la tête — et le laïcisme est un des éléments essentiels de cette tradition républicaine. Ceci ne signifie d'ailleurs pas qu'il soit antireligieux. Être antireligieux et être laïque n'est pas exactement la même chose. Clemenceau était antireligieux. Non seulement il ne croyait ni à Dieu ni à diable — son matérialisme était total — mais il avait pour la religion le mépris qu'il professait pour tout ce qui représentait à ses yeux une convention, une orthodoxie. C'était un des fils les plus complets de Voltaire. A côté de cela, il était parfaitement capable d'embrasser des religieuses à pleins bras.

Pour Poincaré, la religion est une tradition respectée. Il en apprécie la valeur sociale et spirituelle. Il est prêt lui-même — pour ne pas rompre avec l'usage — à se conformer à ses rites essentiels. Mais il n'admet pas qu'elle puisse jouer le moindre rôle dans la vie publique. S'il est partisan des relations diplomatiques que la République entretient avec le Saint-Siège, c'est beaucoup moins parce qu'il accorde à la papauté une autorité universelle, que parce qu'il trouve utile, le cas échéant, de pouvoir lui faire des remontrances. Il y a en lui du gallican. Mais un gallicanisme sans foi et qui se réduit, somme toute, à une défiance assez hargneuse des ambitions temporelles de l'Église. Peut-être est-ce la vraie définition du laïcisme ?

Memento

La Documentation catholique, 5 mai. — *Questions scolaires : Dispense de l'enseignement religieux en Alsace-Lorraine. — Instructions au sujet de l' « Action Française »* (Communiqué de S. Ém. le Card. Liénart, Évêque de Lille). — 12 mai. — *Année sainte : Les derniers pèlerinages français.*

Études Carmélitaines, avril. — Charles Journet. *L'occupation dominante ou la « forme de vie » de l'Église.* — Prof. Laignel-Lavastine et R. P. Brocard du Sacré-Cœur. *Les distractions dans la prière* : I. Étude physio-psychologique. II. Remèdes aux distractions d'après les maîtres de la vie spirituelle.

Cahiers Juifs, avril-mai. — *Positions : Primauté du spirituel.* I. Réforme? non... tradition vivante! par Maxime Piha. II. Crise de la Thora, par David Prato.

Europe, 15 mai. — Jean-Richard Bloch. *Dieu, douleur et travail.*

Une intéressante lettre d'un pasteur protestant sur les rapports de la douleur et du travail avec le péché originel. Sans doute nous ne partageons pas son opinion en tout point, mais il nous semble qu'il n'a guère été compris par M. J.-R. Bloch.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Crise morale ou déclin du « spirituel ».*

Pour le discernement des esprits.

LOUIS DIMIER. *Histoire et causes de notre décadence* (fin).

VII. La balkanisation de l'Europe.

L. B. « *Pour le Bien Commun* »

L'attitude du chrétien en face des problèmes de l'heure présente. A propos d'une brochure récente.

RENÉ LEYVRAZ. *L'effort social des catholiques suisses.*

Rédacteur en chef du *Courrier de Genève.*

Un mouvement corporatif.

O. FORST DE BATTAGLIA. *Face aux réalités franco-polonaises.*

Il est temps de cesser les rêveries.

DOCUMENTS

La nouvelle Constitution autrichienne

I. Extraits de la Constitution.
II. Commentaires autrichiens.
III. Commentaire allemand.

Crise morale ou déclin du « spirituel »

Ces jours derniers, dans le Temps, *M. Paul Gaultier en appelait à l'urgente restauration des valeurs spirituelles. Mais il tirait argument d'une singulière distinction :*

La crise morale qui est à l'origine de la plupart des maux dont nous souffrons, écrivait-il, n'est que l'un des aspects d'un fait beaucoup plus général : le déclin dans l'estime publique des valeurs spirituelles. J'entends par là la méconnaissance de la primauté de l'esprit, le dédain des qualités morales, l'affaiblissement et, pour beaucoup, la disparition du sentiment religieux, voire même de toute inquiétude touchant nos destinées, l'absence d'idéal et, comme corollaire, la condamnation, pour le moins tacite, je ne dis pas seulement de l'esprit de sacrifice, mais de dévouement, voire du simple désintéressement.

Nous sommes bien d'accord avec M. Gaultier pour constater tous ces effets. Il nous paraît toutefois que, dans la subordination de la crise morale à un déclin public des « valeurs spirituelles », dans les rapports de cause à effet qu'il établit ainsi, toutes les « équivoques du personnalisme » sont incluses, que M. Maurice Blondel dénonçait récemment.

Il y a quiproquo, en effet, autour de l'expression, devenue courante, de « valeurs spirituelles », car les uns pensent

surtout aux valeurs intellectuelles, tandis que les autres, par habitude chrétienne, y mettent avant tout le moral et le religieux. Et, quant à la primauté de l'esprit, on gagnerait à la corriger de cette constatation évidente : il y a des esprits droits et des esprits faux. Luther et Calvin, Kant et Rousseau, Hegel et Nietzsche croyaient aux valeurs spirituelles autant qu'à la primauté de l'esprit.

Le vieux langage avait plus de précision qui ne portait pas à donner un primat à « l'esprit » sur l'argent ou la matière, mais à l'âme sur le corps, à la raison sur les passions, ou encore à la vérité sur l'erreur. Et, bien loin d'exprimer le désir ou la nécessité d'une restauration des « valeurs spirituelles », il faisait dire : restauration, ou enseignement, ou discipline de la vertu. Encore est-il qu'ayant bien démêlé, en chaque vertu, le perfectionnement par habitude d'une quelconque de nos puissances, celles de l'intelligence ou celles de la volonté, le langage précis ne confond pas les vertus naturelles et les surnaturelles, le moral humain et le religieux. Dès lors, il apparaît que le mot, fréquent encore, de révolution spirituelle ne signifie rien de précis pour un chacun. Toute âme peut trouver la vérité perdue, avec toutes ses conséquences morales et religieuses; après quoi, tout est à faire ou à refaire, non par révolution, mais par lente et pénible acquisition des habitudes qui établissent les vertus. Ce n'est pas d'esprit qu'il s'agit, mais de grâce et de volonté.

Le reste vient de surcroît, car c'est l'âme entière qui reconnaît une loi, c'est-à-dire un ordre, non seulement privé, mais social, entre des valeurs qu'il vaut mieux dire humaines et divines que spirituelles, parce qu'elles sont avant tout morales, à la portée de tous, le prix de cette rédemption payé d'avance, sans qu'aucune exigence, aucune supériorité d'ordre intellectuel soit imposée. La béatitude est promise aux pauvres en esprit, ce qui doit s'entendre en tous les sens : esprit de pauvreté devant les richesses matérielles, esprit de pau-

vreté devant les richesses intellectuelles, non pour les rejeter, mais pour les vider de tout orgueil.

De quoi M. Gaultier nous apporte encore la preuve à rebours, lorsqu'il demande que « l'esprit soit délibérément remis à sa place, qui est la première... au foyer, à l'école, dans la société ». Car il ne dit toujours pas de quel esprit il s'agit.

Or, nous venons d'entendre M. Bayet déclarer qu'il « faut remettre la vertu à l'ordre du jour » et M. Camille Chautemps, sublime prince du royal secret, affirmer qu'il doit à la maçonnerie « sa formation intellectuelle »... il est vrai qu'il n'a pas ajouté : et morale, mais simplement que la secte dont il s'honore et qu'il honore « défend la liberté ». Ni l'un ni l'autre de ces esprits radicaux ne consentiraient à admettre que, dans l'école, la maçonnerie ne s'est pas efforcée d'introduire son « esprit ». Ainsi, par ce spirituel douteux, sommes-nous au rouet.

Apprenons à bien penser, disait Pascal, c'est le premier principe de la morale. Aurait-il pas raison ?

CIVIS.

Histoire et causes de notre décadence

(*suite* et *fin*) (1)

VII. — La balkanisation de l'Europe

Quand on parcourt l'histoire du mouvement révolutionnaire qui ne cessa presque pas d'agiter l'Europe et le monde depuis 1813, on s'aperçoit que des deux causes qui l'ont inspiré tour à tour, la querelle des libertés publiques et celle des nationalités, l'une a fait verser des flots d'encre, et l'autre des flots de sang. C'est un contraste remarquable.

La querelle des libertés publiques n'a fait de victimes qu'en nombre limité, comme n'ayant en général suscité que l'émeute, réprimée par des actions de police ; la querelle des nationalités a déchaîné la guerre, et par là porté à des millions le nombre des victimes qu'elle faisait, à la fois chez les patriotes, chez ceux dont ils secouaient le joug, et chez les peuples qui, n'ayant que faire de la querelle, s'y voyaient traînés par leurs alliances. La guerre de 1914, livrée dans l'intérêt de la nationalité serbe, a coûté au monde mille et cent mille fois plus de sang en quatre ans, que n'avaient fait les troubles civils dans tout un siècle, journées de 1830, février et juin 1848, *folle année* de Berlin et le reste, en y comprenant même la boucherie de la Commune. Si l'on joint les guerres

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle*, 10 et 25 avril, 10 mai 1934. Ces études seront publiées prochainement en volume chez Corrêa.

engendrées, en Allemagne et dehors, du nationalisme allemand, celles d'Orient, celles d'Italie, issues de causes pareilles, la remarque en prend plus de force encore. Outre les guerres, mettez en compte les longues années d'inquiétude qu'en divers temps cette querelle a causées en Europe, pesant sur le commerce, l'industrie, les travaux de l'esprit, les négociations politiques, la remarque en prend plus de force encore.

Cependant il semble que la littérature n'ait eu d'yeux et de sentiment que pour les mouvements de la rue. Les guerres d'indépendance passent chez elle au second plan. La bataille de Plevna, qui acheva de mettre en liberté les nationalités des Balkans, et ouvrit pour l'Europe la série de nouveaux troubles d'où sortirent les derniers désastres, est beaucoup moins connue que les massacres de la rue Transnonnain. Une erreur de jugement s'ensuit sur les maux dont le monde a souffert et continue de souffrir : l'épopée des révolutions intérieures accaparant toute l'attention, soit de ceux qui les détestent, soit de ceux qui les couronnent. Hugo en a porté l'éclat à des proportions inouïes :

Partout pleurs, sanglots, cris funèbres...
La pâle liberté gît sanglante à ta porte...
Mais il semble qu'on se réveille.
Est-ce toi que j'ai dans l'oreille?
Bourdonnement du sombre essaim?...
Dormez, rois, le clairon dit aux tyrans *victoire*,
Et l'orgue leur chante *hosanna*.
Qui répond à cette fanfare?
Le beffroi.
Lazare, Lazare, Lazare,
Lève-toi.

Et pourtant de quoi s'agit-il? D'associer deux chambres élues à des ministères responsables, se saisissant par toute l'Europe du pouvoir qu'exerçaient les rois, au demeurant gouvernant comme eux, se faisant sentir aux assujettis en

même sorte : rien ne ressemblant aux grandes monarchies d'avant 89 pour les prérogatives du pouvoir, l'ordre qu'il fait régner, la plupart des devoirs qu'il impose, comme les constitutions civiles qui tiennent leur place. Si la théorie du pouvoir a changé, ses effets sont restés les mêmes. Hugo lui-même se contenta de cela. Quant à l'élément dramatique mêlé à la querelle qui les a imposés, à l'émeute, aux barricades, aux pontons, il a simplement disparu, disparu de la scène politique. Son souvenir a cessé d'agir. Dans ce qui reste des partis extrêmes, c'est ce qu'on appelle la confiscation de la révolution par les bourgeois.

L'agitation des nationalités n'a fait au contraire que croître et se développer. Le nationalisme allemand en avait fourni le modèle. Même avant de l'avoir emporté, il trouva des imitateurs, et pour commencer le nationalisme slave. Dans un poème de la *Fille de la gloire,* imprimé en 1824, Kollar, qui étudia à Iéna et fut l'ami de Gœthe, rimait ainsi : « Quelle est donc cette belle jeune fille qui court les champs? C'est notre Bohème. Slaves, plus de discordes entre nous. De l'Athos à la Poméranie, de Constantinople au Kamtchatka, embrassons-nous. » En fait de marque allemande on ne saurait souhaiter mieux.

L'appel à la race par la langue, la formation par le moyen de celle-ci, de caractère et d'esprit nationaux, incommunicables aux autres peuples, en faisait l'essence. Et quant aux revendications, le poète les étale à propos, commençant par se plaindre que des « colons étrangers » aient fait un « rapiéçage » du vêtement de sa Bohême, mais tenant en revanche pour un droit de conquête sur l'Athos et sur le Kamtchatka la langue que ses colons à lui y ont portée. Prétendu instrument de distribution des nations, la langue s'y révèle donc, par suite d'enchevêtrement des peuples, comme source de conflits et comme

excitation neuve à l'appétit de conquête. Aussi, à part un seul affranchissement de nation, n'avons-nous manqué de voir faire suite à ceux-ci, des prétentions sur de nouvelles provinces, que le voisinage contestait.

Entre le nationalisme des Grecs et celui des Turcs en Asie mineure, on sait que ce conflit s'est réglé de nos jours par des déportations en masse de populations, arrachées à leur sol et vouées à la misère, en Grèce, où elles venaient s'entasser. Depuis les invasions, on n'avait pas vu cela, et il n'y a pas de signe plus manifeste de la régression barbare vers laquelle les nationalités nous emportent.

De tels conflits n'étaient qu'un trait de plus dans le caractère d'hostilité que revêtait leur mouvement à l'égard de l'ordre européen. Les vieilles nations d'occident, fondées sur l'histoire, ne se souvenaient pas seulement des races qui se confondaient dans leur sein, et qu'achevait de rassembler une langue propagée tantôt par l'union politique, tantôt par le prestige de sa littérature. En surgissant au monde comme nation naturelle, primitive, propriétaire de sa langue, et tirant de la race son existence, en affirmant en outre que ces caractères seuls pouvaient qualifier une nation, en l'opposant formellement aux contingences de l'histoire, dont elle se disait la victime, l'Allemagne menaçait toutes les autres. Elle les menaçait de deux manières, par les prétentions qu'au nom de la langue et de la race elle pourrait élever sur leurs provinces, et dans les provinces mêmes où elle n'avait que faire, par l'exemple qu'elle donnait aux langues dissidentes d'entamer leur affranchissement. Bref ces nations se voyaient menacer deux fois, par le germanisme à leur frontière, par le régionalisme à l'intérieur.

N'omettons pas que de vrais mouvements de peuples devaient se produire, que l'opinion mal instruite a confondus avec ceux-là. La Pologne, agitée au sein de l'em-

pire Russe, n'était pas une nationalité, mais une nation. Elle avait une histoire. Le malheur qui l'avait asservie ne lui ôtait pas ce caractère. Aussi, dans ses soulèvements, travaillait-elle dans l'ordre européen, à la fois en luttant contre la domination d'un empire que sa police n'avait pu suffire à civiliser, et en revendiquant des droits particuliers, qui mettaient le panslavisme en pièces.

Ce qui empêchait de faire ces différences, c'est qu'on rattachait le tout à la Révolution, qui avait proclamé, disait-on, le droit des peuples « à disposer d'eux-mêmes » : formule qui confondait non seulement le droit des nations à naître avec celui des nations réelles, mais encore la querelle des libertés publiques, laquelle en diffère pourtant beaucoup, comme relevant du droit politique, avec l'autre, qui tout au plus relève du droit des gens. Quant à concevoir dans la distribution des peuples un droit de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes, distinct de celui des nationalités, il est clair que cela ne se peut, à moins de nations déjà formées. Fustel de Coulanges l'a essayé en 1871 contre Mommsen sans y réussir. Car qu'est-ce qu'on appelle peuple ? Apparemment aucune des grandes nations modernes ne souffrirait qu'une de ses provinces en appelât à l'indépendance pour une question d'impôt, de douane, de régime forestier ou d'instruction publique. Une population mécontente, lasse d'un régime, fût-ce à juste titre, n'est pas un peuple. Mettons qu'elle s'affranchisse, comme ont fait les colonies anglaises d'Amérique, il n'y a point là de droit, mais un fait, à qui les droits, s'ils viennent, ne viennent qu'avec le temps. De droits avant l'événement, que peut-on imaginer, sinon une différence étrangère aux distributions politiques, la langue ou la race présumée, en sorte que tout retourne à la nationalité ? Aussi n'y a-t-il eu en Europe, tout le long de l'autre siècle et de celui-ci, de droit des peuples réclamé qu'à ce titre.

Après celui de l'Allemagne, le premier que l'on agita fut celui de l'Italie, où un parti patriote réclama comme celle-ci l'unité, toutefois sans le luxe d'appel à des antiquités dont la nation ne se souciait guère, puisant dans le passé proche assez de témoignages d'un faisceau spirituel avoué de toute l'Europe. Aucune métaphysique des races, aucune sécession des esprits n'avait de part à ce mouvement. Cependant on vit s'y déchaîner la même mystique de la patrie qu'en Allemagne, soufflant les mêmes violences, les mêmes pratiques de terrorisme, par une imitation certaine des exemples venus de ce pays, et aussi à cause d'un malaise causé par la présence de l'Autriche à Venise et en Lombardie, qui renouvelait le souvenir des longues infortunes endurées jadis de l'empire.

Il y avait en puissance anglaise un peuple envers lequel la sagesse politique déployée à d'autres égards dans ce pays ne s'était jamais exercée. En six siècles d'occupation, l'Angleterre n'avait su ni le réduire, ni l'apprivoiser, encore moins le mêler à la nation. Privée de tout souvenir d'indépendance, n'ayant de langue qu'un dialecte barbare, que l'anglais remplaçait dans l'usage des villes, l'Irlande ne se connaissait comme peuple que par la résistance à laquelle le joug de la métropole la réduisait. Elle offrait le spectacle unique d'une nation forgée par l'esclavage. Longtemps ses espoirs de révolte furent maintenus dans l'impuissance. Les énergies nationalistes révélées en Europe vinrent soudain lui faire un avenir. Mais sa formation malheureuse, qui la privait de vertus publiques nécessaires à la liberté, fut cause que pas un effort d'affranchissement ne fut mené en Europe avec plus de violences et de crimes.

Ainsi le même genre d'agitation varié par les conditions locales gagnait partout, tantôt créé, tantôt enté sur des conflits anciens, qu'il envenimait, menaçant d'incendier

l'Europe. Les complots, les assassinats, les coups de main, les émeutes, ne cessaient de lui donner des forces.

Entre toutes les vieilles puissances qui s'opposaient à ses desseins, l'Autriche tenait un rang unique. Sa situation aux marches de l'Allemagne sur les confins du pays slave, et même tartare par les Hongrois, faisait d'elle le point de rassemblement des peuples. Son état, bâti au rebours du principe des nationalités, maintenait le vieil héritage latin, ciment de l'Europe depuis quinze siècles. Sa capitale était le rendez-vous du savoir, de la politesse et des arts. Au siècle précédent, en complément de Paris qui tenait le sceptre des lettres, elle avait exercé l'empire de la musique, qui plus que tout autre concourt à rassembler les hommes. Sa situation tournée par le Danube vers l'orient lui procurait des communications jusqu'en Asie. Centre fécond d'idées, d'aptitudes et de génies divers, Vienne se présentait comme une forteresse dressée contre la nouvelle barbarie allemande et la séculaire barbarie slave. Aussi l'Autriche était-elle détestée des patriotes dans toute l'Europe. Son nom seul les faisait frémir. Celui de Metternich, ministre pendant quarante ans de cet empire, et des traités de 1815, qui avaient fixé sa puissance, sonnaient sur les lèvres libérales, comme avaient fait sur celles de l'Europe protestante, ceux de l'Espagne et de l'Inquisition. Du côté de l'Italie, ce qu'elle maintenait de territoire usurpé dans la péninsule ajoutait par malheur à ce décri.

Les journées de 1830, dont le retentissement ébranla les trônes, favorisèrent les éclats du nationalisme en Allemagne, où le Brunswick, la Hesse, la Saxe, la Bavière, s'agitèrent ; en Italie, où Modène et Parme chassèrent leurs princes, et les Romagnes le pape. L'Autriche intervint. Louis-Philippe, pressé par l'opinion de la combattre, laissa partir Laffitte ; et Casimir Perier, succédant à celui-ci,

acheva de mater le mouvement par l'occupation d'Ancône. La cause du nationalisme était à nouveau ajournée.

La révolution de 48 lui prépara son dernier pas. C'est en ce temps-là que l'opinion conçut distinctement ce qu'étaient les nationalités, que la querelle des libertés publiques cessa de s'y mêler pour en brouiller le principe, et que le préjugé qui les favorisait prit toute sa force. Enfin, un ancien conjuré de la révolte des Romagnes escalada le premier trône de l'Europe, et la cause entra tout à coup dans la période des réalisations.

Quel étonnement n'est-ce pas de lire dans les *Châtiments* ce flot d'invectives sanglantes tournées au nom des martyrs de cette cause contre celui qui la fit aboutir!

> Sur Milan, sur Vienne punie,
> Sur Rome étranglée et bénie,
> Sur Pest torturé sans répit,
> La vieille louve tyrannie
> Fauve et joyeuse s'accroupit.

La révolution menée à la fois en Italie et en Allemagne, poussée jusque dans Vienne, soulevant contre l'empereur ses propres sujets en Hongrie, en Bohême, proclamait à Francfort un parlement national, à Rome la république, faisait marcher les armes de Savoie contre l'Autriche en Lombardie. C'était la première fois que le nationalisme était assez fort pour commettre sa cause à la guerre. Il fut vaincu. Ce premier engagement échoua. Sur tous les points de l'Europe, la cause n'essuya que des désastres. Dix ans plus tard elle se relevait, remportait ses premières victoires, et cueillait ses premiers effets dans la guerre d'Italie menée contre l'Autriche avec le concours de Napoléon III.

Ce fut sa fortune définitive. En Allemagne l'abaissement de l'Autriche favorisa la cause de l'unité. Imposée

aux Brandebourg par Bismark, cette cause fit les mêmes progrès que celle de l'unité italienne imposée à la maison de Savoie par Cavour. La guerre des duchés danois, puis celle des états du sud, puis la guerre de 70, l'accomplirent. Les troupes italiennes entrèrent dans Rome vingt jours après la bataille de Sedan.

Le nationalisme italien parut se contenter de l'Italie; le nationalisme allemand, plus métaphysique dans ses principes, plus matériel dans ses appétits, réclama aussitôt plus que l'Allemagne. En ravissant l'Alsace et la Lorraine à la France, il portait le fer de sa doctrine jusque dans la chair vive d'une vieille nation. Il étalait l'antagonisme de son principe et de celui sur lequel reposait l'Europe. Le nationalisme italien nous avait laissé la Savoie en partie par nécessité, en partie comme parlant une langue et animée de sentiments qui la soustrayaient à son principe. Mais pour le vrai nationalisme, les sentiments des peuples ne comptent pas, comme suspects d'altération issue des violences de l'histoire, la langue pas même, quand ce n'est pas celle qu'il parle, pour peu qu'il puisse arguer qu'elle n'a fait que s'introduire, ou que la race présumée en dément le témoignage. Et c'est de la sorte qu'après 70, l'Allemagne mit au programme de ses annexions la Bourgogne, la Champagne et la vallée du Rhône, qu'à l'heure qu'il est elle revendique la Haute-Silésie, le Slesvig, Eupen et Malmédy. A la lettre, le principe allemand pose le principe d'un remaniement complet, repris par la base, des états civilisés. C'est ce qu'on s'est mis à appeler la balkanisation de l'Europe.

Car la guerre des Balkans, survenue huit ans plus tard, en 1878, fut ce qui en fit apparaître les effets les plus saisissants. Jusque-là le nationalisme n'avait travaillé qu'à fonder de grands états. Pour une observation de surface, il pouvait passer pour rentrer dans le plan de l'Europe,

continuer les anciennes formations unitaires, créatrices d'ordre à l'intérieur, et facilitant l'équilibre par la réduction de ses parties. Mais quand on vit sortir du traité de San-Stefano quatre nations souveraines nouvelles, sans passé en Europe, sans services anciens, sans mœurs sociales et sans culture, il fallut bien s'apercevoir que, sans avoir les avantages qui pouvaient venir de l'unité, elles avaient tous les inconvénients du principe qui les prolifiait : turbulence, terrorisme, appétit de conquête, et mégalomanie. Non seulement cette partie de l'Europe se voyait vouée par là à une agitation continuelle, mais par la politique des puissances d'occident qu'elle compliquait dans ces parages, et le fatal intérêt qu'y prenait la Russie, elles menaçaient la paix de l'Europe. Ne parlons pas de la scission apportée par leur langue, qui n'avait rien à communiquer. Pendant trente ans on n'a cessé de répéter en France que la Bulgarie était une allumette. Il est au moins certain que le monde fut mis en feu, ébranlé dans ses bases, poussé à la ruine, pour défendre la cause d'un terroriste nationaliste serbe, assassin d'un archiduc. L'état nouveau des Balkans : c'était cela. Il ne s'agissait plus que de l'étendre à toute l'Europe.

Peut-être, après une telle leçon, eût-on rebroussé cette route fatale, si le malheur des temps n'eût remis les conditions de la paix conclue en 1918 à l'ignorance et à l'infatuation d'un chef d'état américain. Toutes les conditions profondes de l'équilibre européen furent méconnues, ses périls essentiels ignorés, ce qui leur restait de lien et d'unité saccagé. L'Autriche à son tour fut balkanisée. Des intentions de secte protestante chez un Gallois comme Lloyd George, chez un descendant de la May Flower comme Wilson, se mêlèrent certainement à cette exécution ; ce n'est pas par hasard que les meilleurs catholiques de la monarchie qu'on brisait, Slovaques et Croates, furent

livrés, les uns à un état qui faisait de Jean Huss son héros les autres à une monarchie grecque-orthodoxe. Mais l'essentiel venait d'ailleurs. C'était une éruption nouvelle du principe des nationalités.

Ceci n'est point écrit pour faire tort aux nations qui se sont formées ou accrues de cette révolution. La France a lié à elles ses intérêts contre le danger dont la menace l'Allemagne. Je serais fâché d'écrire ici quoi que ce soit d'hostile à la politique de mon pays. Mais on ne saurait dissimuler que, si la république de Bohême fait figure de nation d'Europe, c'est en vertu de la culture séculaire qu'elle en a reçue par le monde allemand, et que tous les efforts qu'elle fera pour répudier ses origines la tourneront vers la barbarie. Autant s'en peut dire de la Hongrie. Ajoutez que ni l'une ni l'autre ne saurait tenir la place que tenait l'Autriche dans la civilisation, que ni Prague ni Pest ne peuvent remplacer Vienne, que même ni l'une ni l'autre n'auront le débit dans le monde que Vienne leur assurait comme parlant l'allemand, entendu de toute l'Europe, tandis que le tchèque et le hongrois ne sont lus de personne. Il n'y a pas d'intérêt politique au monde qui doive empêcher d'écrire cela.

La Turquie était comme hors du monde européen. Le traité qui la mit en morceaux n'eut que le malheur de libérer des éléments dangereux pour la paix. Le traité qui a détruit l'Autriche joint à cet inconvénient celui de ruiner une place forte de la commune culture et de l'expansion européenne. La Russie pour couronner cet effet y a joint sa révolution, nationaliste aussi, qui, en faisant table rase de ce qu'elle tenait de l'Allemagne, a fait retraite hors d'Europe, du côté de la Tartarie.

Ce double échec du monde civilisé n'est comparable qu'à celui que lui fit éprouver la prise de Constantinople. Celle-ci l'avait refoulé sur le Danube, et fait de l'Autriche

sa frontière. Il n'a plus aujourd'hui de défense organisée que la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse, joint ce que voudront recouvrer d'esprit européen d'une part, l'unité italienne en dépit de son nationalisme ; de l'autre les royaumes du nord contre le préjugé du séparatisme polaire. L'Italie hésite. Tantôt l'empire romain, auquel elle prétend succéder, lui dicte des propos humains ; tantôt le souvenir du 20 septembre la fait se vanter de l'italianité, *italianità*, qui comme *germanité* (*Deutschheit*) n'exprime que la sécession. L'avenir prouvera ce dont sa dictature l'a rendue capable à cet égard. Mais tous ces espoirs sont incertains, et la défense elle-même est menacée.

***

Elle l'est par le régionalisme, si l'on veut bien restreindre ce mot au sens de revendication de race, et de séparatisme intellectuel. Barrès, par un jeu dangereux, en a donné le modèle dans le régionalisme lorrain, élevé, pour des raisons qui ne sont que des prestiges, au rang de province du goût et de l'intelligence, et par le mot funeste de *déracinés*, inventé pour flétrir le caractère universel de la pensée. Vingt autres se sont jetés là-dessus, rattachant le juste souci de libertés politiques locales, ou le légitime amour du pays, à des prétentions d'autonomie dans un domaine qui les exclut. Barrès parlait d'une vérité lorraine. Dieu sait ce qu'il entendait par là. Il y a partout maintenant des écrivains pour inventer une vérité qui serait propre à leur pays. Ce non-sens ne nuirait peut-être qu'à l'esprit, s'il ne se rattachait aux modèles que l'Allemagne en a fourni de main de maître, et que les forces qui ont dissocié l'Autriche ont mis supérieurement en œuvre.

La séparation de l'Irlande est faite, le Pays-Bas flamand

tend à la faire, la Catalogne est en train de l'accomplir, et la Navarre la réclame. Les formations de l'histoire sont attaquées de toutes parts. La France, quoique solidement forgée, en verra quelque jour l'effet. Un mouvement breton demandera son unité avec l'Irlande, un mouvement flamand son retour aux anciens Pays-Bas, un mouvement basque le sien à la Navarre, Perpignan l'annexion à la Catalogne. Il y a longtemps qu'en Provence le mouvement tchèque a excité l'admiration du félibrige. Le déclin de celui-ci l'y rend peu dangereuse. Qu'on sache tout au moins que là sont les modèles auxquels tendent de pareils mouvements chez les nations les mieux formées, les plus anciennes, les plus solides.

Hors de l'Europe, un pire tableau. L'Asie est quasiment perdue. Le nationalisme venu de chez nous et propagé par la Russie nouvelle soulève la Chine, l'Inde, l'Égypte, et introduit, dans ces pays autrefois attirés par la pensée humaine, le fol orgueil de ne ressembler qu'à soi. Il n'y a pas de pire erreur que de croire qu'au bout de ce terme un ordre entre les nations naîtra, puisque le principe qui les divise s'étend jusqu'à l'esprit, que même il en procède, et que le séparatisme allemand, source du désordre, n'a professé substantiellement que de fonder les états sur les races, et d'assurer aux races comme leur bien le plus cher, comme la clef de leur indépendance, comme la promesse de leur prospérité et de leur puissance, les dissidences de l'intelligence.

Telle est la menace, aux trois quarts accomplie, dont est chargé le sombre avenir : menace d'un nouveau chaos, plus funeste que celui où plongèrent les barbares, car il procédera de la réflexion trompée, et de l'inhumanité des systèmes.

Louis Dimier.

NOTES ET RÉFLEXIONS

« *Pour le Bien Commun* »

La déclaration « rédigée par des laïques soucieux de concevoir chrétiennement leurs responsabilités temporelles » (1) est plus qu'un acte de courage. A un moment où la confusion est extrême, où, gagnés par l'inquiétude générale, les catholiques français sont tentés de se laisser « englober dans les réactions biologiques par lesquelles un monde antichrétien cherche à se défendre contre ses propres contradictions internes », cette déclaration fixe avec précision l'essentiel de l'attitude du chrétien en face des problèmes de l'heure présente. Je dis bien l'*essentiel*, — au double sens de ce mot : ce qui ne peut pas ne pas être exigé du chrétien et sans quoi, quelle que soit la recette pratique qu'on propose, il n'y a plus d'attitude vraiment chrétienne; mais aussi ce qui appelle nécessairement un couronnement, un épanouissement technique, un corps, façonné en même temps qu'animé par l'esprit qui le vivifie.

L'essentiel, et qui est en effet « très simple », le voici : « Le domaine politique et social est un domaine non pas seulement technique, mais d'abord et essentiellement humain, c'est-à-dire moral. Les vertus politiques et sociales ont un caractère essentiellement moral. »

« Or nous agissons trop souvent comme si les activités sociales étaient des activités amorales en elles-mêmes, les faits sociaux de simples faits physiques particuliers... De là ce spectacle absurde et douloureux d'hommes personnellement droits, quelquefois héroïques (car ils ne sont pas

(1) *Pour le Bien commun. Les Responsabilités du Moment Présent.* Desclée de Brouwer et Cie.

corrompus), se mettant dans l'ordre social ou politique au service de fins et de moyens étrangers à un ordre moral authentique et postulés par le plus candide machiavélisme. La vie sociale veut par nature être tissue suivant les mêmes lois d'intégrité, de justice, et d'amour du prochain, qui règlent l'édification morale de notre personnalité...

« Problème social de la lutte des classes, problème économique du capitalisme, problème du nationalisme et de l'internationalisme, problème du régime politique requis par l'ensemble des conditions présentes, nous avons trop souvent négligé d'aborder ces problèmes selon une perspective authentiquement morale. Il aurait fallu demander aux énergies de notre vie spirituelle et religieuse d'éclairer *dans ce domaine-là* notre intelligence et d'élargir nos prudences. »

L'examen de conscience est sévère. Si les chrétiens oublient à ce point l'essentiel de l'attitude chrétienne, comment s'étonner de leur désarroi, de leur division, de leur dispersion dans les formations politiques les plus opposées? Non pas qu'une diversité d'opinions sur les formules pratiques de réalisation témoigne nécessairement d'une absence totale de vie chrétienne. Mais pouvons-nous sincèrement nous dire qu'au-dessous de rivalités politiques l'essentielle unité d'esprit est sauve? que nous en comprenons tous l'importance primordiale? que nous sommes tous persuadés de notre obligation de *servir*, comme le Maître, au lieu de dominer et d'être servi, d'user des biens de la terre au lieu de leur subordonner toute autre valeur, de respecter en chaque homme la destinée divine au lieu de le traiter comme une chose sans vie? La puissance créatrice de l'Esprit du Christ s'est affaiblie dans nos esprits, nous n'en concevons même plus, à force de ne pas le vivre intégralement, la nouveauté, le potentiel dynamique, la vertu salvatrice.

Chacun propose un remède aux difficultés de l'heure actuelle. De tous côtés on demande aux catholiques de fournir le leur. Il était indispensable de dépasser le plan purement politique pour dissiper l'équivoque et montrer nettement que le catholicisme se place à un autre niveau, répond

d'abord à d'autres difficultés et ne résout qu'*indirectement* les problèmes d'ordre économique et social, en abolissant les obstacles que dressent nos passions et nos convoitises non réfrénées, et en ouvrant l'esprit à des vues désintéressées (qui risquent par là même d'être plus justes et plus nettes) des solutions techniques à élaborer.

Tel est l'apport du catholicisme. Pour aller plus loin, pour dresser un programme précis de la vie économique, sociale ou politique, des compétences d'un autre ordre sont requises, que bien peu d'ailleurs ont eu la patience d'acquérir, de ceux-là même qui prétendent apporter les solutions définitives. De ce point de vue on comprend le jugement porté ici : « Les maux constatés à droite et à gauche sont trop certains. Les solutions ni les moyens ne nous semblent acceptables. Nous estimons qu'en face de la situation que nous venons de décrire, le christianisme n'a pas à servir de force d'appoint à l'un quelconque des partis en lutte. »

« Nous croyons que les hommes qui ont pris conscience des plus hautes exigences du bien commun ne doivent se laisser enrôler dans aucune des deux formations adverses actuellement en présence. Nous croyons qu'ils doivent répondre *non* à ceux qui, « pour barrer la route au fascisme », voudraient les enrôler là où l'on se fait du travail et de la vie humaine un idéal matérialiste, et où l'on enseigne que la religion est l'opium du peuple. Et nous croyons qu'ils doivent aussi répondre *non* à ceux qui, « pour barrer la route au communisme », voudraient les enrôler là où l'on compromet les idées et les vertus d'ordre, d'autorité, de discipline, avec des préjugés et des intérêts de classe, une conception trop étroite de l'intérêt national et une méconnaissance inhumaine de la dignité du monde du travail, et où l'on envisage trop souvent la religion comme un moyen de gouvernement temporel. »

Consigne parfaite dans la mesure précisément où elle vise à signaler et à proscrire, dans les deux programmes extrémistes, les points qu'une conscience chrétienne ne saurait admettre, puisqu'ils procèdent d'un égoïsme collectif incom-

patible avec la charité. Les auteurs n'avaient d'ailleurs qu'à reprendre en tout cela l'enseignement très explicite des encycliques pontificales.

M. Henri Massis, dans la *Revue Universelle* du 15 mai, tout en déclarant « inattaquables » ces principes, croit découvrir chez les signataires « un parti-pris de ne s'engager nulle part,... qui pratiquement conduit au refus de servir ». De servir dans telle formation politique sans vérifier les pièces essentielles de son programme, évidemment. Et on ne peut leur en faire grief. Mais précisément la déclaration n'a de sens que si elle formule la différence essentielle des deux plans politique et religieux, en même temps que leur articulation nécessaire dans sa délicate complexité.

M. Massis se refuse à tenir le christianisme pour une « panacée politico-sociale, capable de remédier par elle-même à tous les maux politiques », en quoi il a raison, et peut-être la déclaration n'est-elle pas suffisamment explicite sur ce point. Mais il a tort de prétendre qu'elle s'interdit « de juger, de discerner le bon et le mauvais, le meilleur et le pire... afin de renvoyer dos à dos les partis ».

La déclaration esquisse à grands traits la conception du monde nouveau que les chrétiens désirent et travaillent à préparer : « structure économique purifiée des maux du régime actuel et typiquement différente de celui-ci, non seulement parce qu'elle tendrait à introduire partout où c'est possible les modalités de l'association et de la co-propriété, et ferait passer le bénéfice des capitaux associés après la juste rémunération du travail, mais aussi parce que « elle impliquerait un changement dans *l'esprit* lui-même qui anime l'économie et la marque de son empreinte ». — Le politique arraché à la subordination à l'économique — enfin l'idée de la dignité de la personne humaine et de sa vocation spirituelle, et celle du bien commun de la cité fondé sur la justice et l'amour, remplaçant comme principe dynamique de la vie sociale et de l'œuvre commune le mythe de la Classe, de la Race, de la Nation ou de l'État.

Il n'y a là rien que tout catholique ne puisse signer sans

arrière-pensée, et il faut en dire autant de l'importance accordée aux *moyens pauvres* : la prière, le jeûne, les œuvres de pénitence et de miséricorde, les sacrements, l'intercession des saints, la présence de Dieu qui écoute dans le secret, la vigilance « pour résister à toutes les sollicitations de haine ou d'injustice », du mensonge sous toutes ses formes, « pour offrir dans son âme un refuge aux vérités méprisées par les hommes et pour pratiquer... la *vérité* que l'Évangile exige de nous »... Nous aussi, « nous sommes profondément convaincus que ces moyens de l'ordre spirituel et de l'ordre de la vie privée, que ces moyens pauvres sont les *premiers requis* ».

Il ne viendrait à l'idée de personne de comprendre qu'ils sont les *seuls* requis et que cette déclaration, dont il faut louer l'inspiration profondément chrétienne, remplace le travail technique. Elle l'appelle au contraire. « Quand une idée simple prend corps », disait Péguy, « c'est une révolution » — encore faut-il qu'elle prenne corps. Le christianisme inspire la technique et en assure le maniement moral, mais ne la remplace pas. Il ne peut à lui seul en définir le mécanisme. A moins d'un volontarisme absolu, ou d'un « idéalisme inhumain », il faut bien reconnaître que nous ne saurions plaire à Dieu si nous ne tenons pas compte des lois qu'il a posées. La matière a ses lois auxquelles l'esprit doit consentir pour les dominer; la vie sociale, politique et économique a les siennes, d'autant plus tyranniques d'ailleurs que l'esprit en est plus absent et que les passions, individuelles ou collectives, en manœuvrent presque seules le mécanisme. La complexité du problème trouve là son explication : primauté de l'esprit dans l'ordre formel, primauté de lois presque physiques, dans l'ordre matériel. Le respect et l'accord harmonieux, toujours imparfait, de ces deux primautés est la seule garantie d'une vie sociale équilibrée et intégralement chrétienne.

Mais encore une fois en tant que chrétiens il fallait insister avant tout sur ce qui est essentiellement chrétien, partout et toujours exigible de tout vrai chrétien. Les catholiques français ne sont pas les seuls à prouver le besoin de redire publiquement et nettement et totalement leurs convictions.

Dans une brochure : *Le danger pour la foi des catholiques allemands*, publiée en Suisse par Michaël Schöffler, je lis, en conclusion, ceci :

Ce que les catholiques allemands doivent redouter par-dessus tout, c'est leur *médiocrité*. Dans leur pieuse sentimentalité et leur naïve bonne volonté... ils ont perdu en grande partie la conscience personnelle, claire et décidée, du catholique. Ils ne savent plus pénétrer les dangers de l'esprit du siècle... Les hérésies les plus épaisses qui s'étalent dans le monde, on ne les combat que lorsqu'elles se donnent directement comme athéisme. Mais c'est trop tard que l'on stigmatise comme irréconciliables avec le christianisme des doctrines assurément toutes proches de l'athéisme : que la force passe avant le droit, que la terreur doit être combattue par la terreur, que la race et le sang sont la mesure de l'organisation d'un peuple, — bref, tout ce naturalisme épais qui s'étale à l'heure présente.

... C'est là le symptôme le plus inquiétant de notre faiblesse intérieure. Si on est tellement capable de s'adapter, on trahit par trop clairement combien peu on possède de substance propre, combien peu on a à dire de vérité propre...

... La signification de ces temps de douleurs et de ceux qui nous attendent encore ne sera-t-elle pas qu'enfin les indignes compromissions ne réussissent plus aux catholiques allemands, qu'ils soient forcés *d'être eux-mêmes*, de s'appuyer sur la *seule force de Dieu et du Christ* et d'atteindre la pleine maturité dans le Christ?

Il est encourageant de rencontrer chez les catholiques — et par-dessus les frontières — le sentiment de la nécessité vitale qu'il y a pour eux à bâtir sur le roc de leur foi et non pas sur le sable des opinions changeantes. Il faut pour cela creuser des fondations profondes : humble travail peut-être, mais le premier de tous et duquel tout dépend. N'auraient-ils rappelé que cette vérité, les signataires de la brochure que nous venons d'analyser auraient utilement travaillé « pour le bien commun ».

Puissent-ils être entendus!

L. B.

L'effort social des catholiques suisses

Peut-être n'est-il pas sans intérêt, pour les lecteurs de *La Vie Intellectuelle*, de connaître les efforts et les expériences des catholiques suisses dans le domaine social.

A l'origine, on discerne deux écoles, deux méthodes. En Suisse allemande, le mouvement chrétien-social est tout d'abord strictement syndicaliste et n'atteint guère que les milieux ouvriers. On sent que nos coreligionnaires sont avant tout préoccupés de répondre à l'invasion du socialisme, sur ce terrain, par une contre-offensive énergique. Notons en outre que, jusqu'en 1918, les organisations chrétiennes faisaient partie de l'*Union ouvrière suisse* au même titre que les organisations socialistes. Le courant extrémiste créé par la Révolution russe, et qui faillit assurer le triomphe des Soviets en Allemagne, aboutit chez nous, en 1918, à la création de l'*Union syndicale suisse* dont les statuts, nettement inspirés du marxisme, rendaient intenable la position des syndicats chrétiens au sein de cette fédération. Il y eut scission. Nos syndicats poursuivirent leur œuvre en concurrence directe, et souvent très vive, avec les syndicats rouges. Ajoutons qu'il y eut des chefs socialistes, et notamment le vieil Hermann Greulich, pour déplorer hautement cette division des forces ouvrières. Mais le fait était accompli. Il ne restait plus qu'à en tirer les conséquences. Les syndicats chrétiens prirent un rapide développement, surtout à Saint-Gall et à Zurich. Ils jouent dans la vie sociale du pays, et par contre-coup dans la vie politique, un rôle considérable.

* * *

En Suisse romande, la lutte s'engagea sous de tout autres auspices. Jusqu'en 1918, les syndicats chrétiens n'y étaient qu'à l'état embryonnaire. C'est ce qui permit à un homme

de forte doctrine et de haute clairvoyance, M. l'abbé André Savoy, de Fribourg, de donner dès l'abord au mouvement chrétien-social, dont il devint le chef, une orientation nouvelle qui le conduisit en quelques années à de remarquables résultats.

D'emblée, l'abbé Savoy dépassa le plan du syndicalisme et dirigea tout son effort vers la Corporation. Il n'y a là, du reste, aucune contradiction. Pour faire une corporation, il faut deux ou trois syndicats (patrons, ouvriers ; ou : patrons, techniciens, ouvriers). Ce qu'il comprit immédiatement, c'est que le monopole des grandes fédérations syndicales ouvrières et patronales, qu'elles soient marxistes, « bourgeoises », ou chrétiennes, fait de l'État l'arbitre de tous les conflits professionnels, le maître de tous les métiers, et favorise par conséquent dans d'énormes proportions le développement de l'étatisme. On peut tenter de résoudre la difficulté en créant, entre les grandes fédérations, des organes paritaires de conciliation. Tout, alors, se réduit à des marchandages entre les secrétaires centraux qui sont le plus souvent des politiciens, qui transportent leurs différends sur le plan politique, y mêlent de la démagogie « prolétarienne » ou pseudo-patriotique, et tirent les ficelles du gouvernement. En outre, ce système laisse les métiers inorganisés, et ne les dote point des institutions d'entr'aide et de prévoyance indispensables à leur marche normale.

* * *

Le dessein de l'abbé Savoy, c'était donc, tout en développant les syndicats, de les grouper sur le plan local et régional en corporations constituées, pourvues de toutes les institutions nécessaires (caisses paritaires de chômage, d'assurance-maladie, de sursalaire familial, de secours, de crédit mutuel, etc.).

Pour faire triompher cette conception, qui se heurtait même chez les catholiques à de forts préjugés libéraux, et à de puissantes coalitions d'intérêts liées à la politique étatiste

du conseiller fédéral Schulthess, il fallut de longues années de propagande. L'abbé Savoy et ses collaborateurs, du reste, n'entendaient pas borner leur effort à l'industrie. Ils voulaient introduire la corporation chez les travailleurs de la terre et dans le commerce. Je ne prétends point qu'ils aient désormais cause gagnée dans ces divers domaines. Mais leurs initiatives, leurs réalisations partielles ont désarmé bien des préjugés, suscité dans tous les milieux de nombreuses et actives sympathies. Les protestants ne sont pas restés à l'écart. Ils sont largement représentés dans le groupe des *Amis de la Corporation* qui, depuis quelques années, mène d'alertes campagnes sous la direction doctrinale de l'abbé Savoy. Dans ce même groupe, on trouve des radicaux, des libéraux, tout aussi bien que des conservateurs et des chrétiens-sociaux.

Les dispositions de la Suisse romande à l'égard de la Corporation se sont donc, en quelques années, profondément modifiées. Hier, c'était la « vieillerie médiévale », et la seule politique sociale que l'on conçût était faite de concessions — aussi lentes que possible — à l'étatisme. Aujourd'hui, toute l'élite romande sent que la Corporation permet de sortir de la lutte des classes, et de la politique de monopoles bureaucratiques dont le peuple suisse est visiblement excédé. Il n'est pas jusqu'à certains chefs syndicalistes qui, du côté de l'extrême-gauche, ne s'orientent timidement vers des solutions corporatives. Leur formule actuelle, c'est encore la « communauté professionnelle » qui réalise la collaboration *par en haut*, par le moyen des grandes fédérations. Mais une telle formule est déjà le désaveu complet du dogme marxiste de la lutte de classe. On se rabat sur ces « communautés » dans l'espoir que, dirigées un jour par l'État, elles constitueront une sorte de collectivisme mitigé, décentralisé. Ce système permettrait aux grands fonctionnaires syndicaux, ouvriers ou patronaux, de garder et de faire valoir leur influence par le truchement de la politique. Toujours le même jeu... Néanmoins, nous croyons que bien des militants syndicalistes, les plus près de la masse, les plus attentifs à la voix des

métiers, viendront avant qu'il soit longtemps à la Corporation. Celle-ci, d'ailleurs, est maintenant une vivante réalité. A Genève seulement, il y a sept ou huit corporations en pleine activité, dont celle du Bois et du Bâtiment et celle du Textile et de l'Habillement sont les plus importantes. Elles ont leurs caisses paritaires, leurs conseils professionnels, et groupent plus de cinq mille syndiqués.

* * *

Ces deux tendances — celle de la Suisse allemande et celle de la Suisse romande — allaient-elles s'ignorer ou se combattre? Non pas. Nos coreligionnaires alémaniques, d'abord quelque peu défiants, se sont mis à suivre les efforts de leurs amis romands avec une attention et une sympathie de jour en jour plus marquées. Il y a eu, bien entendu, des objections et des résistances. De fraternels débats en ont eu raison. Nos Confédérés n'avaient, en aucune mesure, à sacrifier leurs œuvres syndicales. Il ne leur était demandé que de les mettre dans des cadres nouveaux, où les métiers pussent se reconstituer. Cette tâche ne s'accomplira pas du jour au lendemain. Mais, d'ores et déjà, on peut affirmer qu'elle est sérieusement engagée.

Cet heureux rapprochement a été consacré, en 1924, par l'adoption du « Programme économique et social des catholiques suisses » auquel ont officiellement adhéré : le Parti conservateur populaire, l'Association populaire catholique et l'Union ouvrière chrétienne sociale.

Dans ce programme, nous lisons au sujet de l'organisation professionnelle :

Les périls politiques, sociaux et moraux qui naissent de la prédominance du capital ne peuvent être écartés que par l'organisation corporative des métiers; la corporation groupe en un seul corps les diverses fonctions professionnelles d'un même métier afin de faciliter leur commune collaboration. La corporation se proposera pour but de développer la conscience professionnelle, la bonne entente de ses membres, leur valeur professionnelle, et d'affermir

leur attachement au corps pour lequel ils travaillent et dont ils vivent.

La corporation recevra une base juridique qui lui permettra de réaliser dans son sein les institutions paritaires utiles à sa vie autonome, à la bonne organisation de son activité économique et sociale.

Ces institutions pourront avoir des compétences élargies dans le domaine des contrats de travail, du salaire, de la durée du travail, de l'hygiène et de la prévoyance, des assurances sociales, des allocations familiales, de la formation professionnelle, de la répression de la concurrence déloyale, etc.

Les pouvoirs publics veilleront au maintien d'un équilibre normal entre les diverses organisations corporatives, entre les diverses classes économiques, en vue d'assurer la sauvegarde de la paix sociale et du bien commun.

La solidarité naturelle des classes professionnelles et des diverses corporations constitue le fondement moral du corps social et de son unité. A la corporation incombe la responsabllité directe de la vie économique et sociale; elle est la meilleure sauvegarde de la conscience professionnelle et de l'esprit national. Elle apportera à tous les travailleurs la protection la plus efficace de leur force physique, morale et professionnelle. L'entr'aide et la prévoyance seront puissamment favorisées par l'action corporative et par ses institutions coopératives. Les formules corporatives se substitueront peu à peu aux formules étatistes en vue d'accroître le champ d'action et l'efficacité de l'économie privée.

La liberté d'association, spécialement la liberté syndicale, sera garantie à tous les degrés du statut corporatif en vue de réaliser pleinement cette formule : *le syndicat libre dans la corporation autonome et légalement reconnue.*

*
* *

Cette dernière formule indique qu'en Suisse la Corporation — dont les origines sont bien antérieures à la Marche sur Rome — ne doit rien au fascisme. Celui-ci, en effet, a commencé « par en haut » son œuvre, placée sous le signe de la dictature. Il y était sans doute contraint. Le dernier discours de M. Mussolini devant le Conseil des Corporations montre que l'État fasciste cherche aujourd'hui à rendre

quelque autonomie aux métiers, à leur restituer quelques franchises. En Suisse, où jusqu'à maintenant il n'y a pas eu de crise politique révolutionnaire, il était parfaitement possible de commencer par en bas, d'assurer les fondements, de monter la charpente, et de demander ensuite, pour la toiture, le concours des pouvoirs publics. Il n'y aurait de crise grave que si l'autorité refusait ce concours, et s'obstinait dans les voies dangereuses de l'étatisme, faisant ainsi le jeu du marxisme déclinant. Tels peuvent être les desseins de quelques politiciens, de quelques factions, mais nous ne pensons pas que la majorité du gouvernement et celle du Parlement veuillent courir une pareille aventure. Nous avons, en tous cas, la certitude que le peuple y mettrait le holà.

Car le peuple, en Suisse, est de plus en plus hostile à l'étatisme sous toutes ses formes. Il est en proie à un mécontentement que l'on ne saurait dissimuler, et qui prendrait une allure dangereuse si le redressement qui s'impose était trop longtemps différé. Notons, en effet, que les « fronts » nationalistes — qui se réclament également de la Corporation, mais plutôt au sens où le fascisme l'entend — ont réuni plus de cent mille suffrages lors de la dernière votation fédérale. Pour qui connaît le peuple suisse, c'est là l'indice d'un trouble profond.

Le « Programme économique et social des catholiques suisses » répond exactement aux besoins du pays comme aux exigences de sa plus antique tradition chrétienne, républicaine et fédéraliste. L'exacte application de ce programme peut restaurer la paix sociale et sauver tout un trésor de libertés que nous ne saurions nous résigner à voir disparaître dans l'affreuse tourmente de ce temps.

René Leyvraz,
Rédacteur en chef
du *Courrier de Genève.*

Face aux réalités franco-polonaises

Comme tout le monde sait, le Français moyen est un monsieur décoré qui ignore sa géographie. Quant à la première partie de cet adage, de rares exceptions existent. J'ai rencontré des gens très bien qui arboraient leur boutonnière vide, non sans orgueil. Mais ceci est une autre histoire. Revenons plutôt au côté géographique. Il y a quelques années une insommie me fit feuilleter cette petite encyclopédie qui est le livre de chevet des lycéens. Oh ! les belles découvertes que j'opérai ce jour-là. Vienne capitale de l'Empire Autrichien, comptait 1.364.000 habitants, le Sultan gouvernait en Turquie et surtout Varsovie, noble sœur Varsovie qui est morte pour nous, le « bon vieil ordre » y régnait encore, car elle figurait comme chef-lieu de province russe. Et ainsi de suite. Le temps s'était arrêté, il ne bougeait pas.

E pur si muove, ledit temps. Nous avons tort de ne pas nous en apercevoir, comme on a tort de ne pas savoir la géographie humaine. Certains politiciens puisent leurs informations sur la Pologne, la grande et bonne amie, à des sources qui ressemblent furieusement à l'encyclopédie que nous venons de citer. Pour eux, les Polonais sont restés les preux chevaliers légers, insouciants, impulsifs, mélancoliques, à la fois facilement traitables et intraitables, que nous avons admirés dans la littérature romantique et romanesque, voire dans les contes de Mme de Ségur.

Cependant au cours des cent dernières années certains changements se sont produits au bord de la Vistule et spécialement depuis que Varsovie a cessé d'être chef-lieu de gouvernement russe. Le tiers-état et une bureaucratie militaire se sont emparés du pouvoir. Les beaux costumes

nationaux de la *szlachta* ne brillent que sur la scène, tandis que les maîtres de la nouvelle Pologne ont adopté un aspect extérieur et une façon de voir entièrement occidentaux. La Primauté de l'Économie est reconnue chez les Sarmates comme ailleurs.

La seule cause profonde du malentendu franco-polonais actuel réside dans cet état des choses et non pas dans des intrigues mystérieuses, ni dans de prétendus sentiments du Maréchal Pilsudski et de M. Beck, ni dans des bévues de cérémonial aisément réparables. Il faut que l'opinion publique française soit exactement informée de la situation qui d'une part se présente beaucoup mieux que ne le croient les non-initiés, mais qui d'autre part se heurte à des difficultés sérieuses et à peine surmontables. On verra que les torts, s'il y en a, sont des deux côtés.

La question politique est nettement tranchée, au moins depuis le retour de M. Barthou. L'alliance franco-polonaise est intacte. Ses clauses essentielles ne seront pas modifiées, et si la coopération militaire entre les deux pays doit subir quelques modifications, l'idée directrice de ce pacte défensif reste la même : il garantit la paix et le *statu quo*, il prévoit une action commune au cas, peu probable, d'une attaque d'un tiers dirigée contre l'intégrité territoriale de la France ou de la Pologne. Quant à l'attitude polonaise envers les autres problèmes européens, les conversations de MM. Barthou, Pilsudski et Beck ont suffisamment éclairci la situation. Il y a des questions où la France sera ouvertement soutenue par son alliée, par exemple en ce qui concerne l'adhésion de la Russie à la S.D.N. ; il y en a d'autres dont la Pologne se désintéresse, pour ne citer que l'Anschluss et la convention du désarmement. Toutefois là encore le gouvernement de Varsovie ne fera rien pour entraver l'action du Quai d'Orsay. Ainsi l'alliance est devenue ce qu'elle doit être, un traité général en faveur de l'intégrité territoriale des deux pays et un cadre pour une coopération politique dans des limites circonscrites, sans enfreindre la liberté des deux

amis, en excluant pourtant tout conflit direct entre eux. Il dépendra de l'avenir que la collaboration, en dehors des cas prévus par le traité, soit simplement correcte ou très étroite.

L'opinion publique polonaise est unanime à demander les plus cordiales relations avec la France et à exiger le plus intime contact entre les diplomaties française et polonaise. Les accords avec la Russie et avec l'Allemagne n'ont rien changé à cette disposition. Cependant les considérations matérielles priment souvent le plus tendre amour. Et voilà le grand danger qui pèse sur l'union franco-polonaise, si fortement établie par l'histoire et par la sympathie populaire. Citons des textes.

La *Gazeta Polska*, organe officiel du Gouvernement, écrit : « La visite de M. Barthou en Pologne... a répondu aussi au besoin de résoudre le problème des relations économiques franco-polonaises qui jusqu'alors n'avait pas encore été tranché de façon satisfaisante... Le bilan polono-français des paiements est chroniquement au désavantage de la Pologne... Ce déficit doit disparaître... Comme nous resterons pour longtemps encore les débiteurs de la France à laquelle nous devrons verser les intérêts des capitaux placés chez nous, le bilan de notre échange de marchandises doit être à notre solde. »

En d'autres termes : la France doit acheter des produits polonais pour des sommes qui dépassent considérablement la valeur des marchandises françaises vendues en Pologne. Le conflit économique ne se borne pas à cette demande que les milieux intéressés en France combattent avec la dernière énergie. Consultons un autre texte, cette fois le journal de la jeunesse gouvernementale, *Panstwo Pracy*.

Cet article accuse la grande alliée de ne voir dans la Pologne qu'un terrain d'expansion économique, un marché pour les produits français et un terrain de placements pour le capital. « Nous comprenons et nous apprécions entièrement ce qu'est et ce que doit être l'alliance polono-française et nous serons toujours les adhérents de cette

alliance, mais en même temps nous comprenons aussi très bien que la France a voulu exploiter son « faible » ami, en lui vendant... toutes les horreurs, toute la camelote dont elle n'a pas besoin et dont elle regorge. Les relations polono-françaises, phénomène unique dans l'histoire ! Voici un pays dont l'intérêt consiste à entretenir des bonnes relations avec la Pologne, une nation qui compte en Pologne tant de vrais, de fidèles, d'éprouvés amis, et ce pays prend à l'égard de la Pologne et des Polonais une attitude franchement hostile. L'histoire de Girardouv, du capital français dans la région minière de Dabrowa, du capital français qui exploite en Pologne la naphte, est bien connue... examinons plutôt la façon dont la France se comporte envers les Polonais... vis-à-vis de l'émigration ouvrière en France. » Et le publiciste polonais de dépeindre dans les couleurs les plus noires la misère des travailleurs, ses compatriotes, qui sont taillables et corvéables à merci, soumis aux caprices du gendarme, du contremaître et du boutiquier, fichus à la porte et expulsés du territoire français lors de la première occasion. Que M. Barthou, après ses déclarations cordiales, influe sur la politique économique de la France et que par là l'union des deux nations redevienne sincère et fraternelle !

Le cahier de doléances économiques peut, en définitive, se résumer en trois points : 1° la Pologne demande que son bilan commercial soit actif ; 2° elle décline l'immixtion des financiers étrangers dans la gestion de l'industrie polonaise ; 3° elle exige pour les ouvriers polonais la liberté d'immigrer en France et d'y gagner leur pain.

Des désidérata de cette trempe ne s'évaporent guère aux premières paroles aimables, ni aux cérémonies les plus pompeuses. Il importe de les discuter, de les accepter ou de les repousser. D'autant plus que plusieurs grands pays, — l'Allemagne et l'Angleterre en tête, — sont en train de s'entendre avec la Pologne sur ces questions susmentionnées. Toutes deux s'apprêtent à tenir compte

des prétentions polonaises en ce qui concerne les exportations et le respect de la plus complète autonomie de l'industrie nationale. La valeur des produits polonais vendus en Allemagne est deux fois plus grande que la valeur des marchandises allemandes importées en Pologne. L'Angleterre a conclu des traités fort avantageux qui accordent aux Polonais des crédits élevés destinés à couvrir le prix de commandes polonaises sur le marché anglais, sans que cette opération entraînât des conséquences fâcheuses pour l'indépendance des entreprises polonaises débitrices. Quant au troisième point, aucun état du monde entier ne saurait accepter les exigences de la Pologne. Le protectionnisme universellement en vigueur répugne à l'emploi illimité de la main-d'œuvre étrangère ; c'est toujours la France où les travailleurs polonais trouvent le meilleur accueil et la seule possibilité sérieuse d'une occupation stable.

Au Quai d'Orsay on a compris les besoins de l'heure. M. Barthou annonçait à M. Beck, en des termes prudents, mais assez nets, que justice sera faite des désirs économiques polonais. Hélas ! Après le retour du ministre, ces déclarations se heurtaient à une fin de non-recevoir, rue de Grenelle et ailleurs. Il a même paru un communiqué étrange, démentant la prochaine arrivée à Varsovie d'une délégation commerciale française ; ce démenti fut démenti à son tour. L'effet de ces hésitations contrebalance en partie les brillants résultats politiques rapportés par M. Barthou de son voyage. « Nous constatons qu'au cours de la semaine dernière la distance de Paris à Varsovie a été sensiblement racourcie » : tel a été l'épilogue du moniteur polonais à la visite de « l'illustre hôte français... respecté et cordialement salué par tous les Polonais ». Les Allemands sont redevenus inquiets. Quelques incidents à Danzig confirment une recrudescence des bisbilles polono-allemandes ; le conflit tchéco-polonais s'apaise rapidement ; les deux états-majors français et polonais s'apprêtent à élaborer un nouvel accord de coopération

militaire, au cas d'une guerre défensive bien entendu ; la visite officielle de l'Académie Polonaise est annoncée à sa sœur aînée de Paris. Tout serait pour le mieux, si seulement...

Ce n'est pas à nous qu'il incombe de prendre des décisions commandées par un ensemble de faits ignoré généralement des profanes mais dont l'importance est extrême pour notre politique étrangère. Nous ne voulons pas dire que les prétentions polonaises soient toutes justifiées. Loin de là. Mais que l'on cesse enfin de créer autour du grave problème franco-polonais une atmosphère de cabales et d'intrigues, genre « guerre en dentelles », que l'on ne raconte plus aux crédules contribuables que les dispositions du Maréchal Pilsudski envers la France dépendent de flatteries à son égard et que M. Beck est dirigé par la rancune de n'avoir pu embrasser M. Paul-Boncour lors d'une première visite à Paris.

Le Français d'aujourd'hui veut connaître sa géographie et savoir son histoire. Il ouvre les yeux devant la réalité polonaise, car l'ignorance en ces matières ne se punit plus par des mauvais points ; elle se paye plus cher, par le sang des malheureux cancres dans l'école politique des nations.

O. Forst de Battaglia.

DOCUMENTS

La nouvelle Constitution autrichienne

La nouvelle Constitution autrichienne du 30 avril 1934, qui ne pourra entrer en vigueur qu'après une période nécessaire de transition, veut créer en Autriche un État catholique réalisant les directives contenues dans les encycliques pontificales, un État corporatif sous un régime autoritaire. Elle a été adoptée par le Conseil National — qui devait disparaître aussitôt après — dans une séance de pure forme : les socialistes étant exclus, l'opposition n'était représentée que par deux députés grands-allemands.

Cette Constitution marque une étape très importante pour l'affermissement de l'Autriche. Nous en donnons ci-dessous seulement quelques extraits, d'après la Neue Freie Presse *du 30 avril, en les faisant suivre de plusieurs commentaires caractéristiques.*

I. — Extraits de la Constitution

Art. 44. — La législation fédérale est exercée par la Diète (*Bundestag*), organe de décision, après délibération préalable sur les projets de lois par la Conseil d'État (*Staatsrat*), le Conseil de Culture (*Bundeskulturrat*), le Conseil économique (*Bundeswirtschaftsrat*) et le Conseil des Pays (*Länderrat*), organes délibérants.

Art. 46. — Au Conseil d'État sont nommés par le Président de la Confédération, pour une durée de dix ans, des citoyens de mérite, hommes de caractère, dont la conduite et l'activité antérieure permettent d'attendre une pleine compréhension des besoins et des tâches de l'État. Les nominations au Conseil d'État n'ont pas besoin d'être proposées par le gouvernement, mais seulement d'être contresignées par le Chancelier fédéral... La nomination peut être renouvelée à l'expiration des dix années. Le nombre des membres du Conseil d'État ne doit pas être supérieur à cinquante, ni inférieur à quarante.

Art. 47. — Le Conseil fédéral de Culture se compose de 30 à 40 représentants d'associations religieuses reconnues, de l'enseignement, de l'éducation et d'instruction populaire, de la science et de l'art... La nomination des conseillers est réglée par une loi fédérale selon des principes garantissant que le Conseil de Culture soit composé de bons patriotes.

Art. 48. — Le Conseil fédéral économique se compose de 70 à 80 représentants délégués par les organisations corporatives. Peut être membre de ce Conseil tout citoyen de la Confédération, âgé de 26 ans révolus, et qui n'est pas frappé d'exclusion. La désignation des membres de ce Conseil est réglée par une loi fédérale garantissant que le Conseil soit composé de bons patriotes.

Cette loi devra prévoir, comme principaux groupes d'organisations corporatives d'où seront issus les délégués : agriculture et économie forestière, industrie et mines, métiers, commerce et communications, argent, crédit et assurances, professions libérales et services publics...

Art. 49. — Chaque pays enverra au Conseil des Pays le gouverneur (*Landeshauptmann*) et celui des membres du gouvernement local qui est chargé des finances; la ville de Vienne déléguera le bourgmestre et un autre délégué désigné par lui, lequel devra être compétent dans les finances de la Cité. Quand le gouverneur est lui-même chargé des finances, il désigne le second délégué au Conseil des Pays.

Art. 50. — La Diète (*Bundestag*) se compose de 20 députés du Conseil d'État, 10 députés du Conseil de Culture, 20 députés du Conseil économique et 9 membres du Conseil des Pays...

Art. 52. — Le Conseil d'État, le Conseil de Culture, le Conseil économique et le Conseil des Pays se réunissent en Assemblée fédérale dans une séance commune et publique, pour établir la liste de 3 noms à proposer pour l'élection du Président de la Confédération, pour la prestation de serment du Président élu, en outre pour décider sur une déclaration de guerre et pour exercer les autres compétences conférées par la présente Constitution.

Art. 61. — Le gouvernement fédéral doit adresser, par l'entremise du Chancelier fédéral, aux organes préparatoires

de la législation fédérale, les projets de lois désignés à l'art. 51, n° 1. [Projets de lois au sens matériel du mot.]

Le Conseil d'État est tenu d'émettre son avis sur ces projets dans le délai fixé par le gouvernement fédéral, et de communiquer cet avis au Chancelier...

Le gouvernement fédéral peut, par l'entremise du Chancelier fédéral, adresser au Conseil de Culture et au Conseil économique, pour avis obligatoire, des projets importants du point de vue de la Culture et du point de vue économique, et fixer un délai pour la communication de l'avis obligatoire au Chancelier fédéral...

Art. 62. — Après l'obtention des avis prévus à l'article 61 ou l'expiration du délai fixé, le gouvernement fédéral peut, par l'entremise du Chancelier fédéral, déposer son projet de loi devant la Diète. Le gouvernement fédéral fixe un délai pour la décision de la Diète.

A la Diète, le projet est expliqué et motivé par un rapporteur. Un contre-rapport est admis. Il n'y a pas d'autre délibération. La Diète décide par un vote l'adoption sans modification ou le rejet du projet.

Le gouvernement fédéral peut, avant le vote, retirer à tout moment son projet, ou y apporter des modifications qui, à son avis, n'en touchent pas l'essentiel.

(Selon l'article 63, la Diète a le droit de délibération libre, de modification et de décision, quand il s'agit de projets budgétaires ou d'emprunts, des rapports de la Cour des Comptes; dans ces cas, les organes préparatoires n'ont pas à donner leur avis.)

Art. 65. — Le peuple est appelé à voter quand le gouvernement fédéral décide :

a) de soumettre à un plébiscite un projet de loi au sens matériel du mot qui a été repoussé par la Diète;

b) de faire appel à la décision du peuple de la Confédération sur un projet de loi fédéral déterminé;

c) de soumettre à une décision de principe par le peuple une question déterminée de la législation fédérale.

Ont droit de vote tous les citoyens de la Confédération âgés de 24 ans accomplis, et qui ne sont pas exclus du droit de vote. Le plébiscite est ordonné par le Président de la Confédération.

(*Neue Freie Presse*, de Vienne, 30 avril 1934.)

II. — Commentaires autrichiens

Déclarations du Chancelier fédéral Dollfuss

Les corporations ont été pendant des siècles la base de l'organisation sociale de notre patrie allemande, et il n'est guère de lieu dans le monde où le développement corporatif ait été si intégralement et si profondément la base même de l'activité sociale et politique. Mais les corporations ne doivent pas être simplement une institution juridique : pour remplir leur tâche, il faut qu'elles soient organiques et vivantes. Pour cela, il est nécessaire qu'une transformation s'opère dans la manière de penser et d'agir de beaucoup de gens qui aujourd'hui, consciemment ou non, sont encore prisonniers des idées libérales-capitalistes ou socialistes, et n'ont pas encore trouvé le chemin vers notre nouvel État.

La nouvelle Autriche sera placée sous une direction forte et autoritaire. Tandis que la gestion autonome dans les corporations, qui seront appelées aussi à collaborer directement à l'œuvre législative, a été essentiellement élargie et étendue, l'administration publique, qui devra se limiter de plus en plus strictement à ses tâches liées à la souveraineté de l'État, a été beaucoup plus fortement concentrée.

Le temps des gouvernements de coalition, qui souvent n'étaient maintenus qu'avec peine, est définitivement passé. Sous la conduite autoritaire du Chancelier, les destinées de notre pays seront conduites à l'avenir par des hommes ayant l'expérience de la vie publique et économique, par des Autrichiens conscients et résolus. Désormais, les fonctionnaires des administrations publiques, même dans les pays, se rendront compte plus clairement que, dans toutes les branches de l'administration, ils ont à remplir des tâches relevant de la souveraineté de l'État tout entier, puisqu'il n'y aura plus désormais de fonctionnaires fédéraux ou des pays, mais seulement des fonctionnaires d'État.

Tout le pouvoir de direction se trouve aux mains du gouvernement fédéral nommé par le Président fédéral. Désormais, le Chancelier fédéral coopère directement et indirectement à la nomination des hommes responsables dans les pays et les districts. Le gouvernement possède seul l'initiative des lois, et, dans les moments critiques, il a, à côté du Président fédéral, des pouvoirs exceptionnels sous des formes

toutes nouvelles. A la nomination du Président fédéral, tout le peuple d'Autriche coopère par ses délégués à l'Assemblée fédérale. Le nouveau Président fédéral est nommé sur une liste de trois candidats désignés par l'Assemblée fédérale; l'élection est faite par les bourgmestres, administrateurs des communes autonomes d'Autriche, c'est-à-dire les magistrats qui sont les plus proches de la population, sous la présidence du bourgmestre de la ville de Vienne, en une cérémonie solennelle, peut-être même dans la cathédrale historique et mémorable de Saint-Étienne. Souvenons-nous que, dans des siècles d'histoire allemande, un corps choisi du peuple élisait le chef de la nation dans un acte solennel. Dans un cadre restreint, les bourgmestres d'Autriche auront à remplir une tâche qui rappelle les fonctions des princes-électeurs du Saint-Empire Romain Germanique. Les partisans de la démocratie moderne préféreront sans doute la comparaison avec les délégués qui élisent le Président des États-Unis d'Amérique, mais il faut remarquer que ceux-ci ne sont nommés que pour cette élection, tandis que les bourgmestres d'Autriche assument constamment la responsabilité directe dans leur petite patrie.

(*Neues Wiener Tagblatt*, 2 mai 1934.)

La nouvelle Constitution a paru le 5 mai, en un volume pour lequel le ministre fédéral Dr Ender a donné des notes explicatives et une préface. Quant à la durée de la Constitution, le Dr Ender déclare que deux possibilités sont à envisager. Il peut se faire qu'au moment où l'institution corporative sera devenue fortement vivante, la Constitution soit profondément remaniée. Il est beaucoup plus que probable qu'avant ce moment-là, certaines parties de la Constitution seront retouchées et adaptées au développement progressif qui, il faut l'espérer, s'effectuera d'une manière ordonnée et régulière, dans l'apaisement et l'affermissement de l'État.

(*Tagespost*, de Graz, 6 mai 1934.)

Les choses iront-elles mieux qu'auparavant, les grands intérêts de la collectivité seront-ils mieux sauvegardés que

sous le régime des partis ? Nous ne connaissons pas encore les mesures de transition, mais il est vraiemblable qu'avant la constitution des corporations, seront nommés les conseillers qui pourront ensuite être élus. Ainsi le gouvernement aura à sa disposition des conseillers, des hommes de sa confiance, qui certainement seront aussi des hommes jouissant de la confiance publique, et certainement cela ne peut être qu'un avantage pour le pays. La Constitution elle-même sera un mélange d'éléments corporatifs démocratiques et autoritaires. Les communes, ces très importantes cellules du corps de l'État, seront constituées démocratiquement. Démocratique sera aussi le fonctionnement autonome des corporations, et même le Dr Ender a laissé entrevoir que peut-être l'État accentuerait peu à peu cette autonomie en lui confiant le soin de pourvoir à des tâches qu'il revendique aujourd'hui pour lui-même.

Il est conforme au sentiment démocratique que les anciens droits fondamentaux et les anciens droits de liberté aient été intégrés dans la Constitution elle-même, bien que sous une forme plus lâche que naguère. La liberté personnelle, la liberté de la confession religieuse, le droit de libre établissement, l'inviolabilité du domicile et le secret des correspondances, ce sont là des éléments fondamentaux du sentiment de dignité personnelle, qui se retrouvent dans la nouvelle Constitution.

Il faut naturellement une étude approfondie du texte constitutionnel pour comprendre la portée des dispositions de détail et du régime de transition. Mais ce qui importe, ce n'est pas telle ou telle prescription, ni le texte de telle ou telle phrase. Nous savons que la Constitution non écrite est beaucoup plus importante que la Constitution écrite, surtout en Autriche, pays d'impression et de sentiment. Les Constitutions seront toujours et seulement ce que les hommes sauront en faire.

(*Neue Freie Presse*, de Vienne, 24 avril 1934.)

III. — Commentaire allemand

Rarement une Constitution est née dans une telle atmosphère de froideur et d'hostilité. Le terne éclat des fêtes du

1er mai n'a pu faire compensation à la navrante comédie parlementaire qui les a précédées. C'est le club parlementaire chrétien-social qui a sanctionné la Constitution au parlement, et c'est principalement l'organisation industrielle des chrétiens-sociaux qui a monté le cortège qui devait incarner l'Autriche corporative. Ce fut une fête chrétienne-sociale célébrant la naissance d'une Constitution dont le clergé, l'Église catholique et le Vatican étaient les parrains. Et combien symbolique fut la ratification du Concordat, premier acte officiel de la nouvelle Autriche !...

La légalisation parlementaire a été une accumulation d'illégalités. S'appuyant sur les faits, les grands-allemands ont reproché au gouvernement de s'être parjuré et d'avoir violé la Constitution, et ils ont déclaré que le devoir du parlement était de mettre le gouvernement en accusation. Ainsi la condamnation est déjà prononcée devant l'histoire, et il est constaté que la Constitution n'a pas droit à être obéie. Tout ce qui se fera désormais sur la base de la Constitution et de la loi des pleins pouvoirs repose donc sur l'arbitraire; non sur le terrain du droit... On peut même poser la question de savoir si le gouvernement a qualité pour conclure des traités.

... Le ministre Ender a déclaré que les nouvelles organisations corporatives fonctionneraient d'ici l'automne. Aura-t-il raison ? Même dans ce cas, elles ne seraient point ce que prévoit la Constitution; elles ne seraient pas élues par les corporations, mais nommées par le gouvernement, car la création de l'infra-structure des corporations exige des années.

On voit donc que l'Autriche reste le pays des possibilités illimitées. Elle a une nouvelle Constitution, et pourtant elle n'en a pas. Sans parlement et sans rien qui en tienne lieu, le Cabinet du système actuel exerce un pouvoir dictatorial sans exemple en Europe, appuyé seulement sur les baïonnettes et sur une minorité populaire qui s'adonne à l'illusion d'une politique totalitaire. Quant à penser que cette Auriche puisse durer, seuls peuvent le croire et le croient en Autriche ceux qui ne veulent ou ne peuvent voir les choses telles qu'elles sont. L'Autriche reste un point d'interrogation.

(*Voelkischer Beobachter*, éd. Allemagne du sud, 5 mai 1934.)

LES LETTRES ET LES ARTS

KOTZBUE. *L'âne hyperboréen.*

... ou l'éducation d'aujourd'hui. C'est une curieuse comédie, qui n'avait jamais encore été traduite et qui retrouve une actualité nouvelle puisqu'elle est une satire des idées qui préparèrent le racisme de l'Allemagne hitlérienne.

ÉMILE DERMENGHEM. « *Encore un instant de bonheur.* »

Les beaux poèmes de Montherlant.

MARIE-LOUISE PLOURIN. *Daumier peintre du sentiment maternel.*

M. BORDERIE. *Quelques livres.*

Le visionnaire, par Julien Green.
Individu, par Raymond Housilane.
L'instinct du bonheur, par A. Maurois.
Les enfants de la chance, par J. Kessel.
Sous la vague hitlérienne, par Ph. Barrès.
L'idée fixe, par Paul Valéry.

H. GOUHIER. *Théâtre.*

Le *Canard sauvage.*

MAURICE BRILLANT. *Le christianisme de Mozart.*

L'Ane hyperboréen

La comédie que l'on va lire, œuvre de Kotzbue, en son temps regardé comme le plus grand auteur comique de l'Allemagne, jouée en 1799, n'avait jamais été traduite. Elle a pour nous l'avantage d'offrir la satire, faite par un Allemand, des idées alors nouvelles qui préparaient, chez cette nation, les extravagances métaphysiques dont son Houston Chamberlain puis son Rosenberg ont tiré pour finir la mystique nationale dont se prévaut le gouvernement d'Hitler.

L'auteur périt victime du fanatisme qu'elles déchaînaient dès lors, poignardé, comme on sait, en 1819 (vingt ans après), par Sand, étudiant patriote, voué à ce que l'Allemagne appelait dès ce temps-là sa renaissance.

A travers l'espèce de Diafoirus d'université qu'elle dépeint, la pièce vient prendre à plusieurs des docteurs qui menaient le mouvement, à Fichte entre autres, nommé fort à propos. Et quant à la matière, elle est prise des frères Schlegel, qui répandaient alors la doctrine dans le public. Le rôle de Charles de Berg ne contient pas un mot qui, dans l'original allemand, ne soit pas pris textuellement de ces auteurs. A chaque réplique du personnage, cet original a soin de renvoyer aux passages tout de leurs Fragments, tout de la Lucinde, roman où Frédéric, le second des deux frères, avait versé les allusions de son union avec Mme Veit, fille du philosophe Mendelsohn, divorcée d'un premier mariage, et qui causa tant de scandale que l'auteur n'osa achever l'ouvrage.

Dans l'Athenæum, organe périodique de l'école, qu'ils rédigeaient ensemble, les Schlegel s'étaient vantés de posséder, comme Allemands, la plus originale des littératures, jouissant en cela du privilège d'être de race hyperboréenne, parce que la coutume des Hyperboréens était d'immoler à Anouk un âne « dont les bonds merveilleux, disaient-ils, savaient le divertissement de ce dieu ». Il plut à Kotzbue de reconnaître dans les modernes hyperboréens eux-mêmes l'âne dont il s'agit et de l'immoler en plein théâtre à l'Apollon du sens commun.

Dans l'impression originale, la vignette gravée du volume symbolise ce renversement. Pour conformer le titre au langage qu'on tient, à présent en Allemagne, il faudrait dire l'Ane nordique. *Pour l'exactitude historique, j'ai maintenu* hyperboréen.

LOUIS DIMIER.

L'Ane hyperboréen

ou l'éducation d'aujourd'hui

PERSONNAGES

LE BARON KREUTZ.
AMÉLIE, *sa fille.*
MADAME DE BERG, *veuve, sa sœur.*
CHARLES, JEAN } *fils de Mme de Berg.*
LE PRINCE.

La scène est dans la terre du baron Kreutz.

SCÈNE PREMIÈRE

Une chambre, au fond une porte vitrée donnant sur un jardin. Une autre porte à droite, une autre à gauche.

MME DE BERG, AMÉLIE, *travaillant à des ouvrages d'aiguille. Entre* LE BARON.

LE B. — Bonne nouvelle, mes enfants. Il arrive aujourd'hui.

MME DE B. — Qui? mon Charles?

AM. — Mon cousin?

LE B. — Eh oui, ton cousin. Rougis, va, jusqu'aux deux oreilles.

MME DE B. — D'où le savez-vous?

LE B. — Eh! mon Dieu! Depuis hier midi il est en ville.

Mme de B. — Rien qu'à une heure d'ici, et il nous fait attendre !

Le B. — Il a envoyé François devant. Il paraît qu'il y a en ville un très grand savant, à qui il a voulu rendre visite.

Mme de B. — Comment ! Après trois ans passés loin de sa mère et de sa fiancée, quand ce n'est plus qu'une promenade pour les aller trouver, il faut que Monsieur le savant ait d'abord sa visite !

Le B. — Il se doit à sa profession.

Mme de B. — Allons, allons, je n'aime pas cela.

Am. — Ni moi non plus.

Le B. — De quoi le trouvez-vous à blâmer ? D'un peu de distraction. Sûrement pas davantage. Un jeune garçon qui porte les quatre facultés dans sa tête...

Mme de B. — N'en doit que d'autant mieux garder sa mère dans le cœur.

Le B. — Ainsi fera-t-il, n'en doutez pas. La science ennoblit l'homme, le rend (comment est-ce qu'ils disent ?) *humain*. C'est le mot à la mode. Il m'est nouveau.

Am. — Pourvu qu'avec les mots nouveaux les anciens sentiments leur restent !

Le B. — Petite sotte. Veux-tu que Charles continue comme autrefois à jouer avec toi les bergers de Gerner ? C'est bien autre chose à présent. Il ne badine plus ; le transcendant l'occupe.

Am. — Qu'est-ce que c'est que cela ?

Le B. — Je ne le sais pas moi-même. Mais je sais que c'est grand et beau.

Mme de B. — Je tremble de le revoir.

Le B. — Moi aussi, mais de joie.

Mme de B. — J'ai mis ce qui me restait de bien dans son éducation pour répondre aux dispositions dont son esprit donnait les preuves...

LE B. — Et ce fut noblement pensé.

MME DE B. — J'espérais en lui pour soutenir mes vieux ans...

LE B. — Un homme comme Charles n'y fera pas faute, mon gendre en outre est mon héritier.

MME DE B. — Pourvu que nous le retrouvions tel que notre affection nous le dépeint !

LE B. — Ma sœur, vous plaisantez.

MME DE B. — Mon frère, avouez au moins que ses lettres sont éloquentes mais froides.

LE B. — Cela vous semble ainsi parce que nous ne comprenons pas la nouvelle manière de parler.

MME DE B. — Avec moi, est-ce qu'il ne devrait pas tout comme autrefois me parler cœur à cœur?

AM. — Avec moi aussi?

LE B. — Autre temps, autres mœurs. Nous vivons à présent sous le règne de la raison, de la *raison critique*.

AM. — Tous mes respects à la raison, mais si le cœur n'y est pas, tant pis. Je me la représente comme Hagestolz notre voisin, longue, décharnée, insupportable.

LE B. — Tais-toi, et ne me gâte pas mon bonheur. Ah ! et puis j'ai autre chose encore à vous dire. C'est aujourd'hui jour d'importance pour Charles, et qui nous concerne tous. Le prince chasse dans mes bois.

AM. — Je n'y vois de concernés que vos lapins.

LE B. — Il déjeunera ici. Pourvu que Charles ne se fasse pas attendre ! J'aurai l'honneur de le présenter au prince. Qui empêcherait que sur-le-champ Son Altesse ne le fasse conseiller intime?

MME DE B. — Voilà de vos châteaux en Espagne.

LE B. — Châteaux en Espagne ! Charles a appris sous Fichte la théorie des sciences, sous Schlégel l'esthétique, et l'histoire sous Schiller. Sapristi ! mes enfants, je crois que c'est un sujet.

Mme de B. — Pourvu seulement qu'on ne nous l'ait pas gâté!

Le B. — Écoutez, ma sœur. Avec vos sempiternels *pourvu que...*

Mme de B. — Hélas! mon frère, vous n'avez pas de fils. Vous ne savez pas ce qu'éprouve une mère quand elle lâche son enfant dans le monde, sans que son amour puisse veiller sur ses pas, quand elle embrasse en partant un cœur sain, une nature honnête, sans savoir si le monde ne le lui rendra pas gâté, estropié d'esprit et de cœur.

Le B. — Mais ce n'est pas le cas ici.

Mme de B. — Je vous demande une chose. Quand il sera là, qu'on me laisse seule avec lui, afin que d'abord j'éprouve son cœur; quant à sa science, qu'il en soit ce qu'il voudra!

Le B. — Fort bien. Venez. Nous irons au devant de lui en prenant par l'allée des hêtres. Il ne peut tarder beaucoup maintenant.

Mme de B. — Volontiers. Espérons que, pour l'amour de la science et des savants, sa vieille mère n'aura pas fait pour rien cette promenade.

Le baron sort avec Mme de Berg par une des portes de côté.

SCÈNE II

Amélie, *seule.*

Je suis bien contente. Pourtant j'ai peur. Mais quoi! s'il est resté tèl que le veut ma tante, il sera le même qu'il y a trois ans. Et ma simple nature s'accommodera de sa science.

SCÈNE III

AMÉLIE, JEAN *en habit de chasse, entrant par l'autre porte.*

J. — Bonjour, ma cousine.

AM. — Bonjour, mon cousin. Savez-vous que votre frère sera là tout à l'heure ?

J. — Mon frère, vraiment ! Quel bonheur !

AM. — Nos parents sont allés au-devant de lui.

J. — Comme ma mère doit être contente ! Oui, c'est un grand bonheur. Elle n'aura plus à se plaindre maintenant d'être sans soutien. Car pour moi, je suis si sot que je ne puis rien apprendre.

AM. — Ah bien ! mon cousin, elle n'a jamais dit cela.

J. — Parbleu ! elle ne l'a pas dit, mais c'est la vérité. Je sens toute la profondeur de ma simplicité, quoique je n'en puisse pas bien rendre compte. Quand par hasard on lit une lettre de Charles, et que je n'en comprends pas un mot, il me faut bien convenir que je ne suis rien auprès de lui. Il ne reste qu'à cacher ma honte et à m'en aller.

AM. — Du tout, cousin. Vous êtes bien comme vous êtes, et vous n'avez pas de honte à cacher.

J. — Hélas ! ma cousine, que puis-je pour notre mère ? Je sais la chasse et les bois ; mais à quoi cela sert-il ? Tous les emplois sont pris, et d'ailleurs je ne saurais pas même me présenter. Je suis absolument incapable de parler. Bref, j'en suis là. Vous n'imaginez pas combien cela me tourmente de me sentir à la charge de ma mère et de mon oncle. Heureusement il y a mon frère. Il sera conseiller intime ou quelque chose comme cela ; il procurera à notre mère une vieillesse exempte de soucis. Aussi l'en

aimerai-je davantage. Oui, il sera aimé de chacun, et bien plus que je ne saurais l'être. Mais je n'en serai pas jaloux, le tenant pour mon bon frère et excellent ami. Et vous allez l'épouser, n'est-ce pas?

Am. — Probablement.

J. — C'est un grand bonheur, car vous êtes une charmante fille. Qu'on est donc heureux d'avoir de l'esprit!

Am. — Pas toujours.

J. — Si fait. Si j'en avais comme lui, vraiment, chère cousine, je n'aurais pas souffert qu'un autre vous eût que moi.

Am. — Que vous! moi!

J. — Ne vous fâchez pas. Pardonnez ma franchise. Je vous aime beaucoup, beaucoup.

Am. — Je vous aime bien aussi, mon cousin.

J. — Oui, vous êtes bonne pour moi, mais moi je donnerais ma vie pour vous.

Am. — Vous avez si bon cœur.

J. — C'est ainsi. Tous ne peuvent avoir de l'esprit, et il est juste que celui qui en a le plus, ait la meilleure en partage. Bientôt je vous appellerai ma sœur, n'est-ce pas?

Am. — Et moi je vous dirai *mon frère*.

J. — Et vous et Charles vous prendrez soin de me façonner un peu, de me donner ce qui se pourra de ce qui me manque. Ce ne sera pas beaucoup, mais je jouirai de votre bonheur. Cela, je n'aurai pas besoin de l'apprendre, car il se trouve en moi déjà.

Am. — Vous épouserez aussi.

J. — Parbleu non, si je puis demeurer toujours avec vous. C'est ainsi que je me sentirai le mieux. Mais il faut que j'aille. Le prince chasse dans nos bois. Je suis en grande peine de ne pouvoir recevoir mon frère. Dites-le-lui, j'en suis en grande peine. Il ne faut pas qu'il pense que je l'en aime moins, ou que j'aie (comment dire?) de

l'envie. Oh non ! Mon oncle m'a commandé de me trouver dans le bois. Adieu, cousine et ma sœur.

Il sort par le jardin.

Am. (*seule*). — Bon cousin ! Qui sait si Charles lui-même m'aime autant que fait celui-là ?

Elle sort par la porte par où Jean est entré.

SCÈNE IV

Mme de Berg, Charles,
entrant par l'autre porte de côté.

Mme de B. (*Elle embrasse Charles*). — Encore. Encore. Dieu soit loué, qui te rend à moi, mon Charles, mon espoir, ma fierté, mon tout ! Es-tu toujours le même ? le bon, le pieux jeune homme, l'homme de cœur, que j'ai embrassé au départ ? Oui, tu le seras, quelque savant que tu me reviennes. Ta mère affligée aime mieux te retrouver bon que savant. Vertueux tu m'as quitté, vertueux tu me reviens, n'est-ce pas ?

Ch. — Essentiellement parlant, ma mère, il n'y a de vertu que la conséquence.

Mme de B. — Qu'est-ce que tu dis ? Alors rien n'empêcherait de mal faire. Le pire des méchants serait vertueux !

Ch. — Oui, s'il agit conséquemment.

Mme de B. — Grand Dieu ! que veut dire cela ? Charles, tu as encore de la religion, je suppose.

Ch. — La religion, ma mère, n'est rien qu'un supplément ou un *surrogat* de la culture.

Mme de B. — Un surrogat !

Ch. — Il n'y a de religieux, dans la rigueur du terme, que ce qui sort de la liberté.

Mme de B. — Je ne te disputerai pas là-dessus, mais il faut que je me tranquillise. Car qu'est-ce qu'on ne m'a pas conté de ces systèmes, qui sont à la mode! Charles, tu crois bien en Dieu?

Ch. — Certes, je suis Dieu moi-même.

Mme de B. — Miséricorde! Le voilà devenu comme le pauvre Wezel qui est à Sommershauson.

Ch. — Tout homme de bien se fait Dieu de jour en jour. Se cultiver, être homme, devenir Dieu, tout cela sont autant de noms d'une même chose.

Mme de B. — Ma tête s'y perd. Je craignais qu'il ne crût pas en Dieu, et voilà qu'il en croit des millions.

Ch. — Oui, tout individu qui se perfectionne est Dieu, en sorte qu'autant de sortes d'idéal, autant de dieux.

Mme de B. — Malheureux! Charles n'est plus chrétien.

Ch. — Chrétien, fort bien. Scientifiquement parlant, chrétien ne signifie qu'une caractéristique de la divinité au sein de variations infinies.

Mme de B. — Tout juste comme d'une ronde à danser!

Ch. — Dieu n'est pas qu'une pensée, c'est une chose, aussi bien que toutes les pensées qui ne sont pas de simples imaginations.

Mme de B. — Dis-moi, quelle est donc ta religion?

Ch. — Un désir naturel, que dis-je? inéluctable, de rassembler toutes les religions en une seule.

Mme de B. — Toutes les religions?

Ch. — Toutes les religions.

Mme de B. — Mon Charles, je ne suis pas à même de te répondre. Mais je t'en prie, cause avec notre pasteur. C'est un homme sûr et raisonnable.

Ch. — Je n'en ferai rien. La religion est aussi vaste que la nature. Le plus excellent des prêtres n'en détient qu'un morceau.

Mme de B. — Je t'assure que celui-là les a tous.

Ch. — Et d'ailleurs, moi-même je suis prêtre.

Mme de B. — Pas seulement Dieu, prêtre aussi?

Ch. — Qu'est-ce que la religion? Les rapports que le vrai homme ou l'artiste entretient avec son idéal. Si ce culte leur dure toute la vie, l'un et l'autre sont prêtres. Je suis prêtre par conséquent.

Mme de B. — Mon enfant, mon enfant, avec de pareilles idées, qu'adviendra-t-il de toi en ce monde et dans l'autre?

Ch. — Ce monde et l'autre! Vous n'avez, vous modernes, pas autre chose à la bouche; comme s'il pouvait y avoir autre chose qu'un seul monde.

Mme de B. — Malheureux! Satan t'a séduit.

Ch. — Qui? Satan? C'est une invention allemande. Car le Satan d'Allemagne dépasse en satanisme celui des Italiens et des Anglais. Nos philosophes, nos poètes, en font leur favori. Il faut donc croire qu'il a du bon.

Mme de B. — Du bon, Satan!

Ch. — Dans la mythologie chrétienne, les Satans sont en trop petit nombre. C'est un reproche qu'on peut lui faire.

Mme de B. — Dieu! n'en avons-nous pas assez d'un?

Ch. — Ma mère, de grâce, point de ces élégies dans le style héroïque, qui ne sont que les attendrissements de la pitié dans une pensée que la platitude se partage avec la folie.

Mme de B. — Charles, où prends-tu ces insolences que je ne puis pas seulement comprendre?

Ch. — Vous me faites obstacle dans mon chemin, mais en vain. Qui s'est, à tort ou à raison, mis une fois en peine d'avancer dans la route de l'esprit humain?...

Mme de B. — La route de l'esprit humain, que veux-tu dire?

CH. — Il lui faut aller, ou autrement ressembler au chien qui tourne la broche, dont le pied marche sans avancer.

MME DE B. — Je t'en supplie, que le tien s'arrête à temps. Au bout de cet orgueil il y a le désespoir et pour quelques-uns le suicide.

CH. — Le suicide, ma mère, n'est qu'un événement, rarement un acte.

MME DE B. — Un terrible événement, s'il arrivait chez nous.

CH. — Est-il un acte, alors ne demandez pas s'il est juste, mais s'il est convenable.

MME DE B. — Il n'est pas plus convenable que juste.

CH. — Vous vous trompez. Il n'est jamais injuste de mourir volontairement, et il peut ne pas convenir de vivre davantage.

MME DE B. — Désolation! que faut-il que j'entende! Ah! que mon espoir m'a déçue!

CH. — Ma mère, courage. Bientôt vous penserez comme moi.

MME DE B. — Jamais.

CH. — Peut-être estimez-vous comme Rousseau que la libre pensée sied moins aux femmes qu'aux hommes.

MME DE B. — Elle ne sied à personne, ni à eux ni à nous.

CH. — Mais n'est-ce pas là une de ces platitudes dont les œuvres de Rousseau sont pleines?

MME DE B. — C'est une impertinence de parler de Rousseau comme cela. Mais, hélas! que ne te contentes-tu de l'impertinence! Je te salue bien bas, Charles, et je te laisse. Je ne puis, comme une femme, t'opposer que ce que je sens. Ton oncle, lui, est homme; il te parlera en homme.

Elle sort.

SCÈNE V

CHARLES, *seul*

L'homme vulgaire juge de tous les autres comme hommes, tout en les traitant comme des choses, sans prendre seulement garde que ce sont d'autres hommes que lui.

SCÈNE VI

CHARLES, LE BARON

LE B. — Dis-moi, mon neveu, je viens de parler à ta mère, elle ne paraît pas fort contente de toi.

CH. — C'est que ses jugements sont de l'ancien temps.

LE B. — Ce ne sont pas toujours les plus mauvais. Il est vrai que tu es un génie.

CH. — Ce qu'on appelle génie est le génie du génie.

LE B. — Ah! Bah. Voilà qui est profond, et propre à me désespérer.

CH. — Et la profondeur du génie n'est pas autre chose qu'un usage plus profond de la profondeur.

LE B. — Qu'est-ce qu'on n'apprend pas en vieillissant! Toujours est-il, mon neveu, que tu dois t'accommoder davantage à ta mère, n'être avec elle ni si froid, ni si sérieux.

CH. — L'homme, mon oncle, est une brute sérieuse.

LE B. — Une brute, quel langage! Je commence à croire que tu es demeuré trop longtemps plongé dans les études. Cela t'a rendu sauvage, et je veux te faire voir le monde.

CH. — Le monde des Allemands est sérieux; leurs

comédies et leurs satires sont sérieuses ; leur critique est sérieuse ; toutes leurs belles lettres sont sérieuses.

Le B. — Oh ! il y en a bien chez nous qui font les fous aussi.

Ch. — Qu'est-ce que la folie ? la perversité de la tendance, le manque absolu de sens historique.

Le B. — Suffit, mon neveu. Quittons ce brouillamini, et causons raisonnablement. J'ai un projet pour toi.

Ch. — Un projet est le germe subjectif d'un objet en devenir.

Le B. — Fort bien. Il faut te faire une existence.

Ch. — Rien n'est si arrogant au monde que d'exister en général. Si ce n'est d'exister au sens particulier.

Le B. — Au diable ! Comment est-ce que j'existe alors ?

Ch. — Vous ? Vous n'existez pas du tout.

Le B. — Par exemple !

Ch. — La plupart des hommes ne sont que des prétendants à l'existence. Peu existent véritablement.

Le B. — Ami, es-tu frénétique ou fou ?

Ch. — Le fou diffère du frénétique, en ce que son état est volontaire, comme la sottise.

Le B. — Ta folie est donc volontaire. C'est dit. Je te ferai enfermer. Allons, voyons, quelle comédie joues-tu ? Tu n'es pas certainement ce que tu veux paraître. Dis-moi, que t'a-t-on au juste appris ?

Ch. — La poésie de Goethe, purement poétique, parce qu'elle est l'accomplissement de la poésie de la poésie.

Le B. — Le diable m'emporte. Tu es, toi, l'accomplissement de la folie de la folie. Écoute, Charles, j'userai de modération...

Ch. — Modération ne signifie autre chose que la castration de l'illibéralité.

Le B. — Vraiment, de telles sottises passent l'imagination. Elles mériteraient d'être mises en almanach, car en

y faisant tous ses efforts, on ne pourrait les inventer. Si tu n'as vraiment appris que cela, je plains l'argent qu'on y a mis, et le temps qu'on y a perdu. Qu'allons-nous faire de toi maintenant ?

CH. — Pour dire ce qu'on doit faire de l'homme, il faut être soi-même un homme, et de plus savoir qu'on l'est.

LE B. — J'ai toujours cru que c'était mon cas. Parle. Es-tu capable de te conduire dans le monde? Avec toute ta sagesse critique, saurais-tu te tirer d'un mauvais pas?

CH. — Fi ! le talent de choisir entre plusieurs partis le plus propre à nous tirer d'affaire, est en soi si peu de chose, que l'esprit le plus commun y parvient.

LE B. — Fasse le ciel que tu eusses cet esprit si commun ! (*A lui-même*) En attendant, le voilà là, tout nu avec ses prétentions. Morbleu ! qu'ont fait de lui les maîtres auxquels nous l'avons adressé !

CH. — *Je* est égal à *je*, le *moi* égal au *moi*.

LE B. — Au *je* comme au *moi*, ce qui est égal, c'est un fou. Dire que j'avais cette grande opinion de toi, que je te destinais ma fille toute naïve.

CH. — Naïf se dit de ce qui est soit naturel, soit individuel, soit classique, jusqu'à l'ironie, ou à un change constant d'anéantissement et de renaissance.

LE B. — Taratata ! Non-sens jusqu'à la fin. Beau neveu, je te donne un conseil. Dételle, ou tu n'auras pas ma fille.

CH. — En ce cas, je me contenterai de moi-même. Rien n'est si beau qu'un beau génie qui tourne sur lui-même son sourire.

LE B. — Bon. Souris-toi donc à toi-même tout ton soûl. Je retire ma main de la tienne. Ou plutôt, je n'ai plus qu'un espoir. Je vais t'envoyer Amélie. Si l'amour ne parvient pas à remettre en lieu et place ce timbre fêlé, tout est fini, n'en parlons plus.

SCÈNE VII

CHARLES *seul, souriant.*

Quantité d'honnêtes gens tranchent de l'homme et de la vie, comme s'il s'y agissait d'engraisser du bétail. Nous appelons cette espèce de gens les économistes de la morale.

SCÈNE VIII

CHARLES, AMÉLIE

CH. — Ah ! mon Amélie. (*Il se jette sur elle et la serre contre lui.*)

AM. — Doucement, mon cousin. Vous m'étouffez.

CH. — Le naturel de l'homme comporte dans l'amour une brutalité d'enthousiasme, qui tourne aisément en grossièreté.

(*Il veut recommencer.*)

AM. — Pas tant de violence, mon Charles.

CH. (*souriant*). — Quand même, c'est une situation comique d'avoir à contempler une petite fille innocente.

AM. — Comment, une situation comique ?

CH. — Assurément. Mais les femmes resteront prudes aussi longtemps que les hommes resteront assez sentimentaux, sots et méchants pour les vouloir innocentes et dénuées d'éducation.

AM. — Alors, vous ne voulez pas d'innocence chez moi !

CH. — Amélie, je vous tiens pour une vierge dans sa fleur, et à ce titre comme le charmant symbole de la pure et sainte bonne volonté.

AM. — Le drôle de compliment !

CH. — Nous allons nous marier.

AM. — Peut-être.

CH. — Il est vrai que les femmes n'ont ni le sens de l'art, ni dispositions pour la science et encore moins pour l'abstraction ; il est vrai que la malice espiègle, une froideur naïve, une souriante insensibilité, font partie de l'art par lequel elles nous enchaînent naturellement...

AM. — Tableau flatteur !

CH. — N'importe. J'en ferai l'essai, je m'y suis résolu.

AM. — Grand merci du cadeau. L'essai !

CH. — Presque tous les hymens ne sont que concubinage, des essais provisoires d'une véritable union.

AM. — J'espère que je ne vous comprends pas bien.

CH. — Nous pourrions en tous cas pousser la chose en grand, dans une union à quatre par exemple.

AM. — Comment !

CH. — Rien d'extraordinaire. Je ne vois pas quel principe on voudrait opposer au projet d'une union à quatre.

AM. — Vous supporteriez réellement de partager celle que vous aimez !

CH. — Je m'efforcerais de la posséder comme si je ne la possédais pas.

AM. — Jolie perspective que vous lui faites !

CH. — Le vrai cynique n'en connaît pas d'autre.

AM. — Oh ! bien, mon cousin, c'est assez. Notez ceci. Je ne suis pas pour vous.

CH. — Quoi ! vous avez oublié, Amélie, le temps où tout dans nos âmes n'était qu'un chaos d'harmonies !

AM. — Je m'aperçois que ce n'est plus qu'un chaos de dissonances.

CH. — Qu'est-ce donc que j'ai qui vous déplaît ?

AM. — Un manque complet de délicatesse...

CH. — Une trivialité parée, une grossièreté laborieusement acquise, voilà, chez les gens comme il faut, ce qu'on appelle délicatesse.

Am. — Votre immoralité...

Ch. — Et puis? pourquoi n'y aurait-il pas des hommes privés de morale, comme il y en a qui sont privés de philosophie ou de poésie?

Am. — Vous venez me parler d'union à quatre comme vous feriez d'une partie de whist.

Ch. — Eh! oui.

Am. — Faites-vous seulement attention à ce que le monde pensera de vous?

Ch. — L'opinion publique est un monstre qu'il faut braver. Quand on l'a renversé les quatre fers en l'air, on s'aperçoit que ce monstre n'est qu'une chétive grenouille.

Am. — Moi, j'ai peur aussi des grenouilles. Bref, mon cousin, nous ne nous convenons plus.

Ch. — Que dites-vous? Nous qui mettions à nous embrasser autant de religion que de licence!

Am. — Véritablement, vos paroles sont encore plus étonnantes que vos idées.

Ch. — Le langage de l'amour doit être libre et hardi, à l'exemple de nos anciens.

Am. — Mais non jusqu'au libertinage.

Ch. — Pardon. Le libertinage est licite en paroles. C'est le sel dans les festins de l'esprit. Ne demandons pas pourquoi il est permis, mais comment on doit en user, car on ne peut ni on ne doit se l'interdire.

Am. (*à elle-même*). — Vraiment, il vaudrait mieux n'avoir jamais rien lu.

Ch. — J'avoue qu'il serait grossier de parler à une jeune fille comme si c'était un amphibie sans sexe.

Am. — Épargnez-moi ces politesses.

Ch. — C'est une obligation de mener le jeu avec elle d'après ce qu'elle est et ce qu'elle doit être.

Am. — Je vous tiens quitte de cette obligation-là.

Ch. — Voyez les enfants. Une petite fille prend le plus

grand des plaisirs à lancer ses petites jambes en l'air, sans se soucier du jugement qu'en fera le monde. Si tel est le cas d'une petite fille, que n'ai-je pas le droit, pardieu ! de faire, moi qui suis homme, et n'ai pas de raison d'être tendre plus que l'être féminin du jeune âge.

Am. — Va-t-il, lui aussi, jeter ses jambes en l'air? Monsieur, votre entretien tourne à l'impertinence.

Ch. — La discipline de l'impertinence est quelque chose de noble et de grand.

Am. — Voilà qui suffit. (*A elle-même*) Est-ce là les merveilles qu'on attendait de lui? Quel changement ! Bon Jean, combien son pur et simple sentiment vaut mieux que ces prétendues lumières de la critique !

Ch. — Poésie, raison exaltée, le sentiment n'est pas autre chose.

Am. — Autre sottise. Je ne lui répondrai plus.

SCÈNE IX

Les mêmes, le Baron

Le B. — Le prince entre dans la cour, à cheval. (*A Amélie*) Eh ! bien, mon enfant, qu'en est-il?

Am. — Hélas !

Le B. — Avec toi non plus? Qu'il aille au diable. Sais-tu ce que Jean vient de faire?

Am. — Et quoi?

Le B. — Le prince est un risque-tout, comme tu sais. Il a fait partir un sanglier. Soudain la bête s'est jetée sur lui. Pas un chasseur à ses côtés, et quant à lui, trop tard pour se mettre à l'abri. Parbleu ! c'était fait de sa vie, quand Jean tout courant survient, tire son couteau de chasse, se poste devant la bête, qui en moins qu'il ne faut

pour le dire, s'y enferre et tombe foudroyée. C'est ainsi qu'on a les alouettes.

Am. — Bravo!

Le B. — Oui, c'est un vaillant cœur. Le prince l'en récompensera sans doute. Je cours pour recevoir Son Altesse. Mon Charles, il en est temps encore. Réfléchis et sois raisonnable. Je te présenterai. Si tu débites de tes sottises au prince, souviens-toi que nous sommes une famille perdue.

Ch. (*souriant*). — Quand raison et déraison s'affrontent, une décharge électrique s'ensuit. C'est ce que nous nommons polémique.

Am. — Allons! ce beau cousin se moque aussi de mon père!

SCÈNE X

Les mêmes, Jean

J. — Mon frère, quel contretemps que le prince doive être ici dans un instant, et que je ne puisse te dire toute ma joie de te revoir, et combien je t'aime. Enfin nous voilà réunis, et quoique je ne sois à côté de toi qu'un ignorant, tu ne m'en aimeras pas moins, n'est-ce pas, mon frère et mon ami?

Ch. (*l'embrassant*). — L'homme dénué de culture est la caricature de lui-même. Je ne puis donc être ton ami. Car l'amitié, pour toi comme pour les femmes, est trop particulière et trop complexe. Il ne la faut que dans l'esprit, ce qui lui marque certaines bornes.

J. — La mienne à ton égard n'en a pas.

Ch. — Ce retranchement ne ferait que détruire son essence, autant qu'en amour la séduction des sens quand elle est privée du sentiment, quoique d'une manière plus délicate.

J. — Qu'est-ce qu'il dit, cousine? Je n'y comprends rien.

Am. — Moi non plus.

SCÈNE XI

Les mêmes, le Prince, le Baron, Mme de Berg

Le B. — J'ai l'honneur de présenter à Votre Altesse Sérénissime mon neveu l'aîné, retour de l'université, où il s'est fait savant jusqu'aux dents.

Le P. — Un peu plus haut encore, j'espère. (*A Charles*) Monsieur de Berg, je me réjouis de vous connaître. Votre famille a de tout temps rendu de grands services à ma maison. Votre père était un noble gentilhomme.

Ch. — Je répondrai hardiment ce que Sthénélus dit à Agamemnon. Nous nous vantons de valoir mieux que nos pères.

Le P. — Le mot porte un peu d'arrogance.

Ch. — Est arrogant qui réunit en lui à la fois le sens et le caractère, et se permet çà et là de marquer que cet assemblage est utile.

Le P. — Tout ce que vous dites dénote beaucoup de confiance en vous, peut-être plus que la modestie n'exige.

Ch. — Quelle confiance ne se doit pas à lui-même celui à qui l'Esprit, du haut du ciel ouvert, a dit : Tu es mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances.

Le P. (*à part*). — C'est trop fort.

Le B. — Je ne sais, mon neveu, si l'Esprit a de la complaisance pour toi; mais ce que je sais, c'est que son Altesse Sérénissime, moi, ta mère et nous tous y avons beaucoup de déplaisir.

Le P. — Laissez, mon cher baron. Il se peut que ce

langage fonde sur un mérite réel ; en ce cas il est digne de pardon. Dites-moi donc, jeune homme, à quelle branche du savoir vous vous êtes surtout appliqué.

CH. — A la philosophie, c'est-à-dire à la science universelle.

LE P. — La science universelle. De nouveau, c'est beaucoup. Avez-vous étudié le droit ?

CH. — Non.

LE P. — Peut-être l'avez-vous trouvé trop aride. Il y a cependant des juristes philosophes.

CH. — Ainsi se nomment des gens qui, à côté de leur droit, qui est souvent le contraire du droit, professent un droit de nature, qui n'a pas plus de droit que l'autre.

LE P. — Voilà trancher tout net. Avez-vous appris l'histoire ?

CH. — Un historien n'est que le prophète du passé.

LE P. — J'aime cette science pourtant.

CH. — Son style doit se distinguer par une nudité virginale, une hâte exaltée, une magnanimité joyeuse.

LE P. — Quel tintamarre de mots ! Ne vous êtes-vous pas aussi instruit de la politique ?

CH. — Si seulement, dans l'action de ceux qui commandent, l'arbitraire ne pénétrait pas l'exécutif et le judiciaire, produisant des effets qu'on ne saurait justifier !

LE P. — Et quel remède y a-t-il à cela ?

CH. — Il est de la compétence du pouvoir constituant.

LE P. — Peut-être.

CH. — Et cette compétence réclamerait un Néron.

LE P. — Je vois où vous en voulez venir. En conséquence, je vous conseille, en ami, de laisser là la politique, principalement dans mes états, où règnent le repos et la moralité.

CH. — La moralité je ne crois pas ; la première règle de celle-ci étant de s'opposer à la légalité positive et à la justice conventionnelle.

LE P. — Voilà qui sent la destruction qu'apportent les doctrines nouvelles.

CH. — C'est qu'il est naturel que les Français dominent. Car ils sont une nation chimique, et le siècle est chimique aussi.

LE P. — De mieux en mieux.

CH. — La révolution des Français, la théorie des sciences de Fichte et le Wilhem Meister de Goethe, voilà les trois grandes tendances du siècle.

LE P. — Cela me suffit. Encore ne sais-je toujours pas ce que vous avez proprement appris.

CH. — Je m'entends à l'art. Je sais comment Diderot met les tableaux en musique.

LE P. — J'écoute.

CH. — Mon cerveau, qui ne cesse de travailler, pond, comme une poule son œuf, une théorie neuve tous les jours.

LE P. — En un mot, quel office seriez-vous capable d'exercer?

CH. — Je ne veux être que libéral.

LE P. — Libéral. Cette sorte d'office m'est inconnu.

CH. — Libéral est celui qui, libre de lui-même à tous égards et dans toutes les directions, agit dans la plénitude de son humanité.

LE P. — Pauvre égaré! Ce n'est là le partage de pas un, aussi longtemps qu'il est membre d'une société, qui réclame de lui deux choses, l'utilité, l'application.

CH. — Application, utilité, anges de mort à l'épée de feu, qui ferment à l'homme le retour du paradis.

LE P. — Ciel! quel propos insensé!

CH. — Connaissez-vous, mon prince, la divine inertie?

LE P. — Non, grâce au Ciel.

CH. — O oisiveté, oisiveté, air respirable de l'innocence, vrai oxygène de l'enthousiasme!

Le P. — Non pas celui au moins que je veux dans mes états.

Ch. — Les bienheureux te respirent. Et bienheureux est celui qui te possède et sait te garder, bien ineffable, joyau sacré !

Le P. — Ce joyau sacré affamerait mes sujets.

Ch. — Relique unique de notre divinité perdue, seul souvenir du paradis !

Le P. (*au baron*). — Vous voyez qu'on ne saurait rien faire de ce jeune homme.

Le B. — Par le bienfait de Votre Altesse Sérénissime, ne pourrait-il devenir professeur d'esthétique?

Le P. — J'avais un vrai désir de lui être utile. Mais je trouve en lui le plus grand vagabond de moralité que j'aie jamais vu. Ni envers Dieu, ni envers l'état, ni envers ses concitoyens il ne se reconnaît de devoirs.

Ch. — Dans l'idée qu'on se fait des devoirs, que de fantômes interviennent ! fidélité, sacrifice, grandeur d'âme et le reste, pour le plus grand mal de la morale.

Le P. — Vous l'entendez. Sacrifice et grandeur d'âme sont des fantômes et le détriment de la morale.

Ch. — Je prétends être une œuvre d'art, exposée en public et accessible à tous, mais dont on ne jouit pourtant que moyennant le sens et l'étude.

Le P. — Très bien, jeune homme. Le sens et l'étude. Je ne les ai assurément pas, et pour vous excuser de tout ce que je viens d'entendre, je ne crois pouvoir mieux faire que de penser que vous êtes fou.

Ch. — De jour en jour il m'est plus clair et plus certain que la folie accomplie et la sottise en gros sont des prérogatives de l'homme.

Le P. — Vous en exagérez l'usage.

Ch. — Mon prince, dites et croyez ce qu'il vous plaira. Il y a dans la vie des conjonctures inévitables qu'on ne

peut libéralement résoudre que par un arbitraire hardi, et d'où l'on ne se tire qu'en poète.

LE P. — Mon jeune monsieur, en attendant, je donne ordre qu'on vous soigne à l'hôpital des fous, et vous prie, par la grâce de votre arbitraire hardi, de n'y trouver que de la poésie.

CH. — La vie de l'esprit universel est une chaîne ininterrompue de révolutions intérieures. Tout ce qu'il y a d'individus immortels par nature, y est compris. Il donne un vrai polythéisme, et porte tout l'Olympe en soi.

Il sort.

SCÈNE XII ET DERNIÈRE

LES MÊMES MOINS CHARLES

LE P. — Telle est l'éducation d'a présent. Arrogance, déraison et inutilité.

LE B. (*a part*). — Je crève de honte et de colère.

LE P. — Si cette peste se répand, que pourra devenir la société des hommes? (*A Mme de Berg*) Madame, ne pleurez pas. Ce jeune homme mérite notre pitié, non pas notre colère. Un ou deux ans passés dans l'asile que je lui destine le ramèneront à la raison. (*A Jean*) Et vous, mon jeune ami, n'avez-vous rien à dire?

J. — Moi, Monseigneur, qu'aurais-je à dire? Je n'ai pas compris un mot.

LE P. — Et c'est tant mieux pour vous.

J. — Hélas! non, Monseigneur. Si j'avais compris quelque chose, peut-être aurais-je pu venir au secours de mon frère.

LE P. — Malaisément. Puis, laissez-moi vous dire que vous avez d'autres offices à remplir, Monsieur le grand maître de mes forêts.

LE B. — Grand-maître de vos forêts, Monseigneur? Comment?

LE P. — Cela vous étonne! Puis-je faire moins pour un homme qui ce matin a peut-être sauvé ma vie.

J. — Votre Altesse Sérénissime...

MME DE B. — Monseigneur...

LE P. — Point de remerciements, je n'en veux pas. Il y a longtemps que j'avais dessein de récompenser dans un de vos fils les services rendus par leurs aïeux. Ce qui s'est passé dans le bois me fait de cette récompense un devoir personnel.

MME DE B. (*à Jean, l'embrassant*). — Te voilà donc choisi pour être mon soutien, Jean, mon fils, toi que j'eus le tort d'estimer quelquefois moins que tu ne le méritais.

LE P. — Vous n'êtes pas la première, Madame, qui aurez préféré au fils simple, mais capable de soutenir une charge et de s'y rendre utile, la tête ardente prompte à tout bouleverser et à ne rien remettre en place.

LE B. — Monseigneur, excusez l'émotion que j'éprouve. Viens, mon neveu, sur mon cœur. Moi aussi je te dois réparation. Tu es un vaillant homme. Tu seras un parfait grand-maître des forêts. A toi, Jean, l'art de les planter et d'en surveiller la croissance, de préparer l'ombre et la chaleur qu'elles doivent à nos descendants. Ton frère ne sait que déraciner, et ruiner l'œuvre des ancêtres.

J. — Mon Dieu! je n'ai encore rien fait, et vous m'accablez tous de louanges.

LE B. — C'est que nul n'en est plus digne. Oui, Jean, tu seras mon héritier. Je te le dis, tu seras mon gendre.

J. — Mon oncle, au nom de Dieu, parlez-vous sérieusement?

LE B. — Très sérieusement, Monsieur le grand-maître.

J. — Mais Amélie le veut-elle?

LE B. — Je lui tords le cou si elle refuse.

J. (*à Amélie*). — Cousine, ma sœur...

Am. — Oh ! plus que cela. Votre femme.

J. — Dieu ! c'est plus que je n'ai mérité.

Le B. — Que Votre Altesse Sérénissime m'excuse. Ces conversations blessent le respect...

Le P. — Non pas ce dénouement au moins. Que peut-il y avoir de plus agréable pour un prince, que de rendre ses sujets contents ?

FIN

NOTES ET RÉFLEXIONS

« Encore un instant de bonheur »

Comme Barrès se partageait entre l'Orient et la Lorraine, allant de l'Oronte à Sainte-Odile et à Sion, et des derviches tourneurs aux missionnaires catholiques, Montherlant, qui, même après avoir écrit *Barrès s'éloigne*, reste en un sens sous le signe de l'incantateur, se partage, depuis une dizaine d'années, entre l'Afrique et la France, en passant, semble-t-il, de moins en moins par l'Espagne.

Les poèmes qu'il vient de publier contiennent des pages algériennes et des pages françaises, des pages où vibre le soleil à travers les palmes des oasis, des pages où coule la fraîcheur des rivières d'Occident, d'autres où l'on voit la jeunesse des deux sexes évoluer dans « la gloire du stade », et même des souvenirs de la guerre qui marqua à jamais Alban de Bricoule. Mais rien sur les corridas. A peine le « chant des lamels » sur « l'amour des proies fraîches », et l'étrange « chant de Minos », où luisent des éclairs d'orage à côté d'images mystiques, évoquent-ils un peu le temps où l'on se représentait l'auteur des *Bestiaires* couvert de sang, brandissant la cape rouge et l'épée.

« Encore un instant de bonheur », s'est dit Montherlant en pensant aux catastrophes qui menacent le monde. Ce monde dont il souhaitait recueillir tout l'héritage de noblesse et d'exquisité à la fois, cet héritage qui semble s'effriter sous le souffle de tempêtes discordantes. La joie est plus âpre d'être en si grand danger. Mais la lumière luira encore sur le vert sombre des palmiers, l'argent des ruisseaux, l'écume

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

des mers et le front des jeunes filles. Et cela, Montherlant le dit, dans un ruissellement de poésie, d'adoration et de tendresse.

Une angoisse perce encore dans ces poèmes apaisés, mais sans comparaison avec celle de *Aux fontaines du désir* :

> J'ai su ce que vous m'étiez quand vous n'avez plus été là.
> Vous m'avez éteint l'avenir, Seigneur. Vous avez mis votre visage entre tout ce que j'aimais et moi.

Ces valeurs qui subsisteront et dont la sagesse consistera à savoir encore jouir ne semblent d'ailleurs pas être, dans l'esprit de Montherlant, des valeurs métaphysiques. Aucune préoccupation de ce genre n'apparaît nettement pour l'instant chez ce poète de la sensation. Mais, avec la théorie de « l'alternance », peut-on jamais savoir?... L'on ne sait jamais non plus si prédomine en lui le mépris ou l'amour, tant il ressent intensément l'ambivalence de la vie.

Émile Dermenghem.

Daumier peintre du sentiment maternel

Il y a un point, un seul, sur lequel Daumier, cet universel irrévérencieux, parle avec respect, avec tendresse. C'est le sentiment maternel. Là, Daumier se transforme, son crayon caresse, il a des douceurs inconnues.

Lui qui a traîné toute son époque au pilori, qui n'a eu aucun respect pour quoi que ce soit, qui s'attaque même aux fables les plus inoffensives et les plus vénérées, qui représente Télémaque comme un dadais et Pénélope comme une fille, Daumier, ce bourgeois qui vilipendait la bourgeoi-

sie, dont la satire féroce ne s'arrêtait devant aucun secret de la vie, s'incline devant la mère qui tient un poupon sur ses genoux, qui le berce ou va le mettre au berceau. Le *Coucher de l'enfant*, cette pochade en des harmonies grises, est d'un raffinement exquis.

Les femmes courbées sous un dur labeur, ses blanchisseuses, en particulier, traînent toujours quelque marmot près d'elles. Et devant eux Daumier laisse son ironie s'apaiser.

Peu d'exceptions à cette note très particulière. Seules quelques commères, la poitrine opulente, figures brutales et vulgaires, s'occupent machinalement de leur nourrisson, campées dans l'animalité de leur gloutonnerie paysanne ou dans leur abrutissement morne. Et c'est le *Wagon de troisième classe* ou *La soupe*.

Par contre, Daumier retrouve toute sa verve pour mettre en scène la série des *Bas-bleus*. Ici, il est impitoyable. L'opposition est si nette qu'elle nous en dit long sur les préférences secrètes de l'artiste. Cette terreur du bas-bleu semble d'ailleurs avoir été un sentiment assez répandu dans la bourgeoisie de son époque. Pour ce temps, et Daumier l'a ainsi conçu, le bas-bleu est la femme qui, écrivant des romans, laisse son enfant se noyer dans sa baignoire.

Que la femme occupée des soins donnés aux petits est donc vue différemment, avec un vrai respect! Et c'est bien touchant de voir ici Daumier s'incliner avec déférence devant le sentiment de tous le plus hautement humain.

Marie-Louise Plourin.

QUELQUES LIVRES

Le Visionnaire, par JULIEN GREEN (Plon)

C'est mieux qu'*Épaves*, évidemment. Trop de pages pourtant ne rappellent plus que comme un écho les premiers Green.

D'un personnage secondaire l'auteur nous dit : « D'ordinaire la bêtise fait rire, la sienne est trop profonde pour faire rire, on dirait qu'elle la grandit, qu'elle l'apparente à tout ce qui est mal connu dans l'univers, mal explique, mal devine, tout ce qui se cache au fond de la nuit, tout ce qui bronche, tout ce qui boite, tout ce qui bredouille dans le noir. Elle a la bêtise surhumaine de la mort. »

Et c'est la clef du livre.

Tous les personnages de ce roman sont bêtes : uniquement et platement comme Marie-Thérese, ridiculement comme Manuel, odieusement comme M. Ernest, ou etrangement comme Mme Plasse, mais bêtes et tout livrés à leur bêtise. C'est trop, on n'est pas bête comme ça, et Julien Green nous prouve que si on pouvait l'être ce ne serait que monotone.

Par ailleurs, le contraste est choquant d'invraisemblance entre le personnage de Manuel tel qu'il apparaît dans les récits de Marie-Thérese et la fantaisie parfois splendide de ses rêves de fiévreux. Un seul lien : les bêtes du mystérieux château sont aussi stupides, à leur manière, que ceux de la petite ville.

Justement ! dira-t-on. Eh non ! la bêtise vivante est bien plus pittoresque et moins conventionnelle que cette bêtise de fantaisie. Alors, ou est le gain ?

Individu, par Raymond Housilane (Grasset)
(Prix du Premier Roman)

Tiburce Lacombreyre enfant est proprement inexistant; tellement que l'auteur lui donne un ami, Alfred Colo, aussi différent que possible et sensiblement mieux venu. Tout se passe comme si Housilane s'était demandé pendant 113 pages : « Qui sera mon individu : Alfred le rêveur ou Tiburce le goulu? » A la page 113 il prend une rapide décision, fait mourir Alfred et continue un Tiburce, jeune viveur très conventionnel.

Tiburce retourné dans son domaine landais, s'enfonçant sordidement dans une farouche solitude; puis, à la ville, plus solitaire encore dans la vie la plus réduite, la plus laidement dépouillée, ce Tiburce-là fait honneur au romancier et lui inspire quelques pages tout à fait excellentes.

On ne saurait être plus « premier roman » et le prix semble judicieusement accordé à ce mélange de vrai talent et de maladresse.

L'instinct du bonheur, par André Maurois (Grasset).

Un homme se tait pendant vingt ans, vingt ans de bonheur entre sa femme et une enfant qu'il sait n'être pas la sienne. Bonheur vrai — car ces trois êtres s'aiment profondément — mais qui repose tout entier sur un silence jusqu'alors jalousement gardé et qui ne sera jamais rompu. Voilà bien un sujet propre à tenter l'auteur de *Climats*.

Hélas! quelques pages rappellent certains Mauriac, d'autres évoquent certains Tharaud, et le tout constitue un bien médiocre Maurois.

Les enfants de la chance, par J. Kessel (N. R. F.).

Du mouvement, de la couleur, une vie tout extérieure, mais chaleureuse. C'est le chant de la camaraderie — Kessel

emploie un peu à tort et à travers le mot d'amitié — une rhapsodie à travers un ciel parcouru d'avions en délire, et de très nombreuses — trop nombreuses et monotones — boites de nuit. C'est simpliste et curieusement abstrait. On ferme le livre avec l'impression d'un vrai talent et d'une naiveté, foncière peut-être, mais dont l'auteur essaye, depuis quelque temps déjà, de tirer bon parti.

A la limite, il atteindra l'image d'Épinal pour aventuriers.

Sous la vague hitlérienne,
par PHILIPPE BARRÈS (Plon)

Il est d'un vif intérêt de revivre, aujourd'hui, ces jours d'octobre 32 à juin 33 où Berlin était peu à peu submergé par la vague hitlérienne.

Comment, à travers les pires incompréhensions, l'indifférence, l'enthousiasme, les erreurs et les éclairs de lucidité, s'élabore aujourd'hui ce qui sera demain, n'est-ce pas, pour un esprit curieux des choses humaines, la plus passionnante des lectures?

C'est le plaisir que nous apporte ce livre, avec un autre, plus délicat et peut-être encore plus rare, celui de découvrir, à travers un journaliste, un écrivain.

L'idée fixe, par PAUL VALÉRY (N.R.F.)

Un impromptu, sous l'égide de Dom Luis de Gongora. Au moins, c'est clair!

La splendide prose, pour faire du mauvais esprit, le seul qu'on « fasse »!

Et si c'est une maladie qu'on a, faut-il que tout le monde en souffre?

Dire que c'est intelligent serait une manière d'injure.

Mais qu'est-ce alors? Un livre! Ils ne pensent plus qu'à ça!

M. BORDERIE.

THÉATRE

La Compagnie Pitoëff nous offre une très émouvante représentation du *Canard sauvage*. Peut-être est-ce Mme Mady Berry qu'il faut citer la première, car son rôle est le moins original, le moins pittoresque et, du même coup, le plus difficile. Gina n'est qu'une brave femme du peuple, ayant assez de jugeotte pour deviner que son mari, le photographe Ekdal, est un « bon à rien » et trop d'amour pour mettre en doute son génie. Elle fait la cuisine, tient le ménage, élève l'enfant, reçoit les clients, exécute les commandes. Le grand homme agit au futur avec une bonne foi qui accuse cruellement son néant ; il parle abondamment et s'étourdit d'orgueil en pensant à l'invention prochaine qui lui donne le droit d'être paresseux. Gina l'écoute-t-elle ? Chaque discours, elle le sait, a pour conclusion immédiate une petite besogne que la force des mots écarte de son mari et que la force des choses laisse retomber sur ses épaules ; mais une femme comme elle n'est pas sur terre pour se poser des problèmes ; elle est bonne épouse, bonne mère, bonne ménagère ; elle n'a pas à s'occuper de ce qui regarde les savants ou les gens du monde. Qu'on vienne lui rappeler une faute vieille de quinze ans, c'est en quelque sorte violer le pacte de sa vie ; c'est tricher. Il n'y a aucun immoralisme dans son cas et encore moins aucune tendance revendicatrice : un patron entreprenant est un accident presque inévitable dans le métier de servante ; bien sûr, il eût mieux valu que rien n'arrivât, mais des jours lourds de soucis, de travail et d'humble bonheur ont refoulé cette vieille histoire presque au-delà des souvenirs. Le passé meurt beau-

coup plus vite chez les gens qui n'ont pas le temps de le faire revivre : voilà toute la vérité de Gina.

Mme Mady Berry l'a traduite avec une simplicité profondément humaine : elle est femme du peuple jusque dans la distinction propre à certaines femmes du peuple ; il n'y a rien à dire de plus.

Les Ekdal père et fils sont de ces comédiens prédestinés qui ne montent jamais sur les planches mais vivent en héros de théâtre. Le vieil officier alcoolique a des souvenirs de chasse, de régiment, de séjour en montagne ; le fils a fabriqué un avenir où se rassemblent tous les biens de ce monde, richesse, célébrité, génie : le premier vit glorieusement dans le passé et le second non moins glorieusement dans l'avenir. Nous avons vu, en 1928, M. Lugné-Poe dans le rôle du docteur : il est aujourd'hui l'ancien lieutenant Ekdal, ganache d'une saisissante décrépitude, qui trouve la force de se tenir droit en fixant les rêves les plus puérils ; ce qui reste d'humain en lui, c'est le goût de l'uniforme, la mystique radotante de la forêt, une croyance forcenée en la race des Ekdal que tout dément, une sollicitude gâteuse pour un canard sauvage ; c'est pourtant cela qui lui confère une sorte de grandeur, comme M. Lugné-Poe l'a si admirablement senti en donnant à son personnage son vrai caractère : celui d'une apparition. M. Georges Pitoëff joue trop le rôle d'Ekdal fils en personnage de Bernard Shaw, mais sa composition reste d'une séduisante vitalité.

L'un des personnages importants du *Canard sauvage* a quatorze ans. Mme Ludmilia Pitoëff en a courageusement pris la responsabilité. Je ne sais plus quel critique a dit qu'on oubliait presque immédiatement toute question d'âge. Ibsen a jeté de multiples notes poétiques tout le long de son œuvre, mais il y a, semble-t-il, un rôle entièrement poétique, celui d'Hedwige, l'innocence prédestinée à payer les fautes des autres. Il y a, par rapport à cette enfant, une sorte de fatalité, mais fatalité n'est qu'un mot pour désigner les multiples lignes de faits qui en se

coupant produiront une catastrophe, et comme la malheureuse se trouve à leur intersection... Faute ancienne de la mère, misère spirituelle du père, philanthropie dévergondée de Grégoire Werlé, immoralité de ce grand bourgeois jouisseur qu'est Werlé père, cet ensemble complexe de dispositions et d'événements crée dans la personnalité d'Hedwige et autour d'elle une situation intérieure et extérieure qui appelle une catastrophe.

Il est regrettable que le rôle de Grégoire Werlé soit joué complètement à faux. Au contraire celui du docteur Relling a du relief.

Le rythme de la pièce est nettement dessiné : un plan symbolique où vole l'invisible canard sauvage ; un plan humain, où s'agitent les personnages jusqu'à la mort d'Hedwige, victime de leurs ignorances ou, ce qui est pire, de leur prétendue science ; un plan idéologique où se dresse l'une contre l'autre deux sagesses, la sagesse du mensonge vital professée par le docteur, celle de la vie fondée sur la vérité prêchée par Grégoire Werlé. Le symbole couvre toute la pièce de son ombre ailée : le canard sauvage coule à pic, dès qu'une blessure même légère le meurtrit : il tombe dans la vase et y demeure, à moins qu'un chien n'aille le chercher et ne le ramène à la surface. Le père Ekdal est un vieux canard sauvage qui se traîne dans les bas-fonds ; le couple d'Ekdal et de Gina est une paire de canards sauvages qui ont touché les bas-fonds sans voir qu'ils y sont restés, l'une en oubliant sa chute, l'autre en la prenant pour une ascension. Mais Grégoire Werlé veut être le chien sauveur : un ménage brisé et un cadavre d'enfants, tel est le bilan de sa bonne volonté. Il n'y a plus alors, au dénouement, que deux idées qui s'affrontent dans le silence de la scène : l'homme moyen est-il assez fort pour supporter sa vérité ?

Ce passage d'une histoire tragique à un problème est, au fond, un piège. C'est à l'intérieur de l'histoire tragique que le problème se pose ; si l'aventure devient dramatique, ce n'est pas parce qu'elle illustre un débat philoso-

phique, mais parce que l'un des héros se conduit comme un imbécile. N'importe qui ne peut pas s'improviser chien sauveur de canards sauvages. Grégoire Werlé a vécu dans la montagne, loin du monde ; son amour de la vérité est devenu orgueil par le simple fait que la prudence ne le soutient plus. Lorsqu'on enseigne les vérités mathématiques, il faut en posséder la science ; lorsqu'on enseigne les verités morales, il faut posséder une certaine expérience des hommes. La maladresse de Grégoire Werlé n'est pas un argument en faveur des propos cyniques tenus par le docteur prescrivant ce qu'un autre dramaturge appellera « la comédie du bonheur ». En réalité, le *Canard sauvage* est moins une pièce à thèse qu'une comédie de caractère puisque le principe de son mouvement est une perversion de la sincérité et non une idée fausse : elle pose le problème concret du directeur de conscience au moins autant que la question du mensonge vital.

Là est peut-être la raison secrète de l'attachement tout particulier du public français à cette œuvre. Il doit à la Compagnie Pitoëff une représentation vraiment digne de ce grand drame.

Henri Gouhier.

Le christianisme de Mozart

Après le numéro spécial et fort remarquable qu'elle vient de consacrer à Mozart, la *Revue Musicale* ne laisse pas de s'occuper encore du séduisant génie dans son numéro de février. M. Pierre Bourgoin y publie un intéressant article sur *Mozart et l'esprit chrétien*. Il contribue à éclairer l'âme mozartienne et à faire mieux saisir la *profondeur* d'une musique que, malgré les progrès accomplis, on méconnaît encore trop souvent. C'est que cette profondeur n'est pas sombre, ni romantique, ni surtout chargée de révolte; que, selon l'exigence d'un art supérieur et traduisît-elle avec force la douleur humaine, elle reste aimable, lumineuse, enveloppée de la paix chrétienne. Paix, c'est-à-dire joie. La joie chrétienne ne cesse d'éclairer, de dorer la musique mozartienne, même quand elle considère la mort, sur laquelle nous savons que Mozart a longuement médité — mais pour s'affirmer mieux dans la confiance. (On remarquera les allusions de l'auteur à *Don Juan*, « œuvre chrétienne », — particulièrement à la scène de la statue du Commandeur, — et ce *Requiem* qui éclôt, sans avoir le temps de s'épanouir, sur un lit d'agonie.) « Mozart aime Dieu, il aime la vie, ce bonheur de son art dispense aux autres un bonheur qu'il aura lui-même fort peu connu. » Il se détache de ses propres misères (ayant vécu, sans se révolter, une vie plus douloureuse que celle de Beethoven), et passe au milieu des bassesses, comme des souffrances, sans que son âme en soit meurtrie, sans défaillir; car « il a su conserver jusqu'à sa mort une âme d'enfant » (et peut-être est-ce la raison qui empêche certains de comprendre véritablement son œuvre...); il l'a gardée, comme naturellement, par une « exacte soumission à la volonté divine ». Plus d'un chrétien sensible à la musique — tel un Louis Veuillot — avaient vu, d'instinct, ce que recèle ce beau génie de lumière chrétienne, d'héroïque part chrétienne. L'article de M. Bourgoin a le mérite de le mettre excellemment et plus précisément en valeur.

M. Brillant.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

M.-B. DE PAILLERETS, O. P. — *Visite au Centre d'observation de Moll en Belgique.*

Une maison d'éducation pour les enfants délinquants : un centre de pédagogie scientifique en même temps qu'une œuvre de miséricorde.

HENRIETTE RAYMOND-PETIT. — *L'éducation musicale de nos enfants.*

Quelques applications de la pédagogie nouvelle au domaine musical.

M. ARON. — *L'Église et l'éducation du peuple au temps de l'Empire et de la Restauration.*

Les leçons du passé.

P.-H. S. — *Maurice Barrès éducateur.*

Un point d'histoire : le duel parlementaire Maurice Barrès-Gaston Doumergue.

A travers les revues : L'école de demain. - La littérature enfantine prolétarienne.

Visite au Centre d'observation de Moll en Belgique

Lorsque l'on quitte M. Rouvroy, directeur de l'*Établissement central d'observation* (1), dont l'exquise bonne grâce nous a accompagnés au long du jour à travers les divers services de sa maison, on est rempli d'une profonde admiration pour tout ce qu'on a vu et peut-être davantage pour tout ce qu'on n'a pu que deviner : l'esprit d'intelligence et de bonté qui anime cette cité de l'éducation.

L'éducation dont il s'agit ici, ou plutôt la rééducation, est certes particulièrement difficile. L'établissement central de Moll est en effet destiné aux enfants délinquants. C'est une institution de l'Office belge de la Protection de l'Enfance, qui relève du ministère de la Justice ; elle est régie par la loi du 15 mai 1912, due au ministre Carton de Wiart.

Cette loi « substitue aux pénalités les mesures de *garde*, de *préservation* et d'*éducation*. Elle sépare nettement le droit des enfants du droit commun (2) ». Elle prévoit, entre autres mesures, que « si le juge des enfants a un doute quant à l'état physique ou mental de l'enfant, il

(1) A Moll-Huttes, Belgique.
(2) M. Rouvroy, dans *Revue belge de Pédagogie* (Carlsbourg), 1er nov. 1933.

peut le placer en *observation* et le soumettre à l'examen d'un ou de plusieurs spécialistes » (art. 21). Elle déclare aussi que les *mineurs* mis par le juge à la disposition du gouvernement sans indication spéciale pourront « ... être mis *en observation dans un établissement spécial...* » (art. 39).

La Clinique de psychopédagogie de Moll a donc un double rôle : 1) un rôle d'*expertise* : fournir au juge des enfants les éléments les plus exacts possible pour apprécier le degré de responsabilité des jeunes délinquants ; 2) un rôle d'*éducation* : on ne se bornera pas, durant les 2 ou 3 mois du séjour de l'enfant, à de purs examens psychologiques. L'enfant est un être vivant en continuelle évolution : ces quelques semaines ne doivent pas être perdues ; elles doivent être une période féconde d'amendement et de progrès. On n'oubliera pas cependant que c'est après la sortie de l'établissement que devra se faire véritablement l'œuvre d'éducation, et que c'est pour la préparer, pour émettre un diagnostic et un pronostic pratique, que l'on a reçu l'enfant « en observation ».

Sans doute M. Rouvroy veut-il bien que Moll soit un « laboratoire psychologique », mais il ne veut à aucun prix être un pur psychologue. Lui et ses collaborateurs seront des éducateurs. Une des premières choses qu'il nous dit : « C'est ici *une œuvre de miséricorde.* »

« De quoi ces enfants ont-ils besoin? », ou plutôt *cet* enfant-là, dont le cas n'est semblable à aucun autre? Voilà la première question à se poser, celle qui commande tout le travail, scientifique ou non, qui se fait dans l'établissement. Fournir au juge des documents sérieux sur le degré de responsabilité du coupable, c'est sans doute le but « juridique » du Centre, mais dans l'esprit des éducateurs, ce but-là lui-même a un autre aspect : il s'agit en réalité de « *protéger* les enfants déchus contre des sanc-

tions extrêmes injustement appliquées », contre des décisions injustes pour leur âge et leur degré de responsabilité.

Il s'agira surtout d'observer ces enfants un à un, de les connaître individuellement à fond pour opérer le triage nécessaire à leur rééducation future. On ne sait que trop en effet combien les maisons de force ou de correction sont bien souvent des maisons de corruption, parce que les enfants n'y sont point protégés les uns contre les autres ; les faibles y sont en butte aux mauvais traitements des plus forts, les meilleurs subissent l'influence néfaste des plus mauvais ; coupables et simplement malheureux, anormaux et normaux y sont soumis aux mêmes lois pour le plus grand dommage des uns et des autres. On doit donc à Moll faire les « *sériations* » nécessaires qui permettront de prescrire pour la rééducation des traitements différents.

Les catégories auxquelles la longue expérience de M. Rouvroy s'est arrêtée ne sont commandées par aucun système scientifique : M. Rouvroy connaît tous les travaux des psychologues et des psychiatres et il les utilise, mais il ne se cache pas d'avoir à leur égard une certaine défiance. Pour emprunter ses propres expressions, disons que les classements scientifiques s'efforcent d'atteindre les « causes efficientes » ou les « causes essentielles » ; et sans doute cela serait-il parfait s'ils y parvenaient, mais peut-être trop souvent ne reflètent-ils que la pensée systématique de leurs auteurs ; en tous cas même les meilleurs n'atteignent guère au-delà des similitudes plus ou moins apparentes de certaines manifestations extérieures. Il en est ainsi de toutes les qualifications, voire de toutes les « quantifications », des maladies mentales ; s'agit-il des maladies plus proprement *affectives* ou *morales*, nous sommes alors en pleine ignorance « scientifique ». Et c'est

pourquoi M. Rouvroy, toujours guidé par sa pensée de miséricorde, a préféré une classification moins scientifique peut-être mais plus adaptée aux besoins des enfants qui lui sont confiés.

Voici les grandes lignes de cette classification « finaliste », telle que le directeur de Moll nous la fait connaître (1) ; — j'y joins avec lui les pourcentages qu'il a pu établir actuellement (pour la Belgique bien entendu) :

1) *Irréguliers médicaux*. Enfants qui ont besoin avant tout de soins corporels. . . . . 4 o/o

2) *Irréguliers psychiques* (arriérés notoires graves, anormaux éducables ou non éducables) . . . . . 31 o/o

3) *Irréguliers moraux* (depuis la perversion la plus profonde et malfaisante jusqu'à l'amendement le plus parfait que l'on puisse souhaiter). . . . . 56 o/o

4) *Irréguliers sociaux purs* (sans famille ou sans métier ; enfants qui n'ont d'autre faute à se reprocher que de n'avoir pas de « milieu social ») . . . . . 9 o/o

On remarquera que la classe la plus importante est celle des irréguliers moraux, enfants dont on ne peut dire qu'ils soient simplement des malades au point de vue physique ou mental. C'est pour ceux-là que les classements médicaux ou psychiatriques se révèlent le plus manifestement insuffisants ; et c'est pourtant bien à ceux-là qu'on a surtout affaire dans une maison d'enfants coupables. Sans doute on pourrait les classer d'après la nature des délits commis ; mais qui ne voit l'inutilité complète d'une telle répartition pour les éducateurs? Il est beaucoup plus intéressant pour ceux-ci de savoir, ne serait-ce qu'approximativement, s'ils ont devant eux des enfants vicieux, ou simplement difficiles, et ce qu'on peut attendre d'eux comme progrès moral. L'appréciation proposée

(1) Cf. *Revue Belge de Pédagogie*, 1er déc. 1933.

par M. Rouvroy du « degré d'amendement » ou « d'amendabilité » des enfants coupables semble donc fort judicieuse.

***

Pour remplir son rôle, la clinique psychologique doit fournir à ses dirigeants tous les moyens de connaître le plus parfaitement les enfants qui leur sont confiés. On y utilisera tous les moyens scientifiques, on y fera davantage encore œuvre d'*observation de tous les instants*.

Nous voici à l'entrée de l'établissement. Le directeur nous guide, et, tout en nous exposant les idées qui président à l'organisation et à la direction de la maison, il nous montre successivement les diverses étapes que doit franchir un enfant amené ici par des délégués « officiels ».

Il y a d'abord le « service d'accueil ». *Accueil*, insiste M. Rouvroy ; sans doute l'enfant est sous les verrous, mais il ne faut pas qu'il le sente ; il ne faut pas qu'il entre ici comme en prison, ni même comme dans un grand internat où chaque élève n'est guère, au moins au début, qu'un numéro impersonnel perdu dans la masse du troupeau... Ici on l'attend, on le reçoit, on l'accueille. Dès le début, on veut le mettre en confiance, parce qu'on sait qu'il est, lui, quelle que soit peut-être sa déchéance, une âme vivante, qui a besoin de se sentir connue et aimée ; parce qu'aussi on sait bien que pour l'observer, il faut le placer dans un *cadre* aussi *naturel* que possible. Il faut le mettre en état de se débarrasser de toute cette gangue de réactions sociales (1) qui masquent sa personnalité véritable.

Voici sans doute la loge du concierge. Et ce monsieur

(1) « L'enfant, écrit Rouvroy, surtout « l'enfant de justice », est une *réaction sociale*. »

qui accueille l'enfant, c'est probablement le concierge. Il habite avec sa famille dans la pièce voisine. En attendant la venue de M. le Directeur, il tient compagnie à l'enfant, et tout simplement le fait causer, sans poser de questions. Dans la pièce, il y a toutes sortes de tableaux, d'objets divers ; ce n'est pas le mur nu d'un poste de police, c'est un intérieur accueillant, meublé, de telle sorte que l'imagination de l'enfant trouve des supports à quoi s'accrocher,... et des occasions de se révéler. Car ce « concierge » est un éducateur qui, sans en avoir l'air, observe son jeune compagnon ;... et tout à l'heure il écrira ses premières impressions.

Un grand hall. Clair, souriant, avec ses feuillages et ses décorations. Au centre un plan en relief de l'école : « C'est ici une « cité », explique le Directeur à l'enfant qu'il emmène, et tu auras ton rôle à y jouer, tes charges particulières, tes responsabilités, tu devras en accepter les lois. » Aux murs, des tableaux, des inscriptions, formules lapidaires propres à se fixer dans la mémoire de l'enfant, et d'autres qui ne sont pas moins destinées au personnel éducateur qu'à l'enfant : « L'éducation est un contrat de sympathie entre l'éducateur et l'enfant. »

. . . . . .

La mission du *service d'accueil* ne se borne pas à ces premières prises de contact. Elle durera 2 ou 3 jours : le temps de recueillir sur l'enfant tous les renseignements nécessaires à une première appréciation.

Aussi bien l'*isolement* est bon pour l'enfant durant les premiers jours. Il a besoin de calme après les événements d'ordre divers qui probablement ont bouleversé sa vie durant les jours précédents. La solitude, pour qu'il se retrouve en face de lui-même et réfléchisse. Pas trop austère cependant — ce n'est pas la « cellule » —, l'un ou l'autre éducateur ira lui rendre visite, causer avec lui.

Mais on veut éviter de le mettre en contact avec des camarades avant de savoir quelque chose de lui, et par exemple s'il ne risque pas d'être un danger pour les autres.

Entre temps le médecin l'examinera ; et l'on fera ainsi un *premier examen psychologique*. Voici la salle où se fait cet examen. Rien d'extraordinaire : nous ne sommes pas encore au laboratoire. On ne veut pas mettre l'enfant dans des conditions artificielles. Sans ambages on lui déclare qu'on veut le connaître à fond tel qu'il est. On laisse à sa disposition du papier à lettres, une enveloppe : l'usage qu'il en fera pourra être très significatif. On lui donne à exécuter un test graphique (dessins à compléter) mis au point depuis 10 ans par M. Rouvroy et ses collaborateurs ; ce test est, paraît-il, fort révélateur ; une certaine manière de l'exécuter est très caractéristique de la débilité mentale.

Au reste M. Rouvroy utilise pour dépister les anomalies de ses enfants les diverses échelles mentales ; la détermination d'un « âge mental type » figurera sur les fiches d'observation. Mais il se garde de se fier trop exclusivement à ces indications : bien des anomalies légères, et surtout celles d'ordre affectif ou moral, filtrent trop facilement à travers les échelons. Aussi bien, à son avis, un « âge mental » n'est pas nécessairement très caractéristique : il ne permettrait pas de distinguer un simple retardé d'un débile ; cas pourtant bien différents.

Nous avons parcouru les divers services du pavillon d'accueil. Le Directeur nous introduit ensuite dans le bureau où l'on *centralise* tous les *renseignements* recueillis sur l'enfant au cours des premiers jours... Dossiers des antécédents sociaux ou personnels, fiche médicale, feuille d'observation rédigée à l'entrée d'après les toutes premières réactions de l'enfant, résultats des tests et des divers

procédés d'investigation psychologique, servent à établir la « fiche d'observation psycho-pédagogique ».

Cette fiche se complétera peu à peu, au cours des semaines que l'enfant passera dans la maison. Mais dès maintenant on a pu faire les premiers discernements : déficiences médicales, ou déficiences mentales profondes, ou déficiences morales dangereuses pour l'entourage.

On s'est efforcé de connaître l'enfant en lui-même aussi dépouillé qu'il se peut de la gourme des attitudes, voulues ou simplement inconscientes. On croit savoir déjà un peu à qui l'on a affaire. Pour le savoir vraiment, il faudra voir l'enfant en société, au milieu de ses camarades. Il faut l'introduire maintenant dans la vie courante de la maison.

* * *

L'établissement est divisé en deux sections (flamande et wallonne), et chaque section en trois pavillons (enfants, adolescents, jeunes gens). Chaque pavillon est placé sous la conduite d'un chef de pavillon qui a la responsabilité personnelle de l'observation des enfants et de leur éducation durant le temps qu'ils lui sont confiés.

Sans doute notre visite à travers ces divers pavillons est-elle trop rapide pour que j'en puisse donner une idée complète et précise. Je note un peu au hasard quelques traits de la vie à Moll.

Discipline. Aussi libre qu'il se peut. Ce n'est point du tout l'atmosphère d'une caserne, ni même de beaucoup de lycées ou collèges. On aime ici faire appel aux libres initiatives ; on donne aux élèves des charges, des responsabilités. Je ne sais s'il faudrait prononcer le mot de « self-government » ; en tous cas il est sûr que le bon

ordre ici ne repose pas sur les qualités policières du regard d'un surveillant.

On cherche à provoquer les *efforts spontanés* des individus, car ce sont les seuls qui soient vraiment formateurs, représentant une conquête morale de l'individu par lui-même.

Les enfants ne se sentiront pas bridés, ni soupçonnés, mais au contraire encouragés, stimulés s'il le faut par des récompenses intelligentes.

Et voici le système des *récompenses* — il ne s'agit pas ici d'un marchandage, mais d'une aide efficace pour soutenir les bonnes volontés — : chaque semaine son travail et ses efforts permettent à l'élève d'obtenir un certain nombre de jetons. Ces jetons sont une monnaie qui a cours à l'intérieur de l'établissement : ils permettent de se munir au magasin à l'enseigne du « Perroquet » de mille choses dont un garçon peut avoir besoin : tabac cartes postales, objets de toilette, friandises, etc...

M. Rouvroy tient beaucoup à son institution du Perroquet. Elle met l'élève en des conditions qui ressemblent beaucoup à celles de la vie courante pour un brave garçon sans prétentions.

Si chaque enfant concourt à la vraie discipline de la maison, il est d'autres moyens de le faire *participer à la vie* de la cité dont il est membre. S'il n'est pas désigné pour donner un coup de main à la cuisinière, il peut du moins dès le matin aller prendre connaissance du Menu affiché avec d'autres nouvelles à la « potinière ».

C'est en sortant de la cuisine que nous avons rencontré sur notre passage une « boîte aux lettres ». A ce propos le Directeur nous explique que tout enfant a pleine liberté de demander à parler directement et quand il lui plaît avec le Directeur, le Médecin et l'Aumônier. Il est certaines libertés plus essentielles que toutes les autres.

Travail. Il y a les classes pour les enfants. Il y a surtout le travail manuel. Tous ces établis bien alignés dans le vaste couloir qui parcourt chaque bâtiment d'un bout à l'autre nous apprennent qu'on sait ici que le travail manuel est éducateur (1).

Détentes. Tout à côté de la maison se trouve la plaine des *sports*. S'il ne faisait aujourd'hui le plus vilain temps d'automne, peut-être aurions-nous pu assister à quelque intéressante compétition.

On organise des *fêtes* à l'Établissement. Là aussi l'appel aux initiatives est fécond : on n'a jamais trop de compétences artistiques ; au besoin les éducateurs se mettent de la partie ; ainsi chaque dimanche il peut y avoir quelque spectacle récréatif ; et l'on ira, dans les meilleures occasions, jusqu'à inviter les *anciens*, qui ne demandent qu'à reprendre contact avec cette maison de bon accueil, et les *familles* qui voient combien l'atmosphère ici n'est point celle d'une maison de force.

* * *

Mais le temps passe vite à parcourir les couloirs et les classes, les ateliers et les salles de jeux. Il faut nous hâter si nous voulons prendre le temps de voir d'un peu près le *laboratoire de psycho-pédagogie*.

C'est le « cœur de la maison ». Matériellement d'abord : c'est une immense salle éclairée par le haut, faisant à peu près pendant au hall d'entrée, qu'elle continue. Mais

(1) C'est encore bien plus frappant dans l'Institut spécial pour anormaux que M. Rouvroy dirige à côté de l'établissement d'observation. Tout y est orienté vers la profession : travail du bois, du fer, travail des champs, etc., tout y a sa place.

M. Rouvroy attache à cette expression une signification plus profonde. Un cœur n'est pas un organe isolé. Ce qui fait, pense-t-il, la valeur de son laboratoire c'est moins d'être magnifiquement outillé — et il l'est réellement — que d'être au centre d'une maison d'éducation, où l'observation de l'enfant est chose de tous les instants. Nous avons vu avec quelle délicatesse et quelle vigilance on s'y prend au début pour faire une observation personnelle de l'enfant ; toute la vie à l'établissement est disposée de manière à permettre que se continue cette observation dans le milieu social. J'aime entendre M. Rouvroy dire en son langage vigoureux et savoureux *ce qu'est l'observation* : une « attention élective », qui fait choix des gestes les plus significatifs de l'enfant dans le passé et dans le présent ; une « attitude » qui exige de la part de l'observateur un certain recul et point trop de familiarité ; un regard pénétrant — car « *voir* est la chose la plus difficile du monde » (Trousseau) —, qui sache découvrir les faits typiques dans les réactions spontanées, suggérées ou commandées, de l'enfant ; un jugement sûr qui donne leur véritable interprétation aux divers « jaillissements de la personnalité humaine », qu'il s'agisse de mouvements d'origine purement nerveuse, d'émotions extériorisées, de réactions diverses de l'intelligence (1).

M. Rouvroy, quand il insiste sur les « faits différenciateurs des personnalités » et par voie de conséquence sur la nécessité de *l'individualisation* en éducation, rejoint tous les psychologues qui ont retrouvé de nos jours plus ou moins complètement ce sens de l' « ineffabilité » scientifique de l'individualité humaine : W. Stem et ses thèses « personnalistes », Adler et son école de « psychologie

(1) Cf. *Revue Belge de Pédagogie*, 1er janv. 1934.

individuelle », le Dr Wallon et d'autres,... et tous les partisans de l'individualisation de l'enseignement.

Mais ceci n'est qu'une parenthèse : revenons au laboratoire. La parenthèse n'était pas inutile, car le mérite de l'observation « scientifique » qui va se faire ici c'est d'être en étroite *liaison* avec l'observation « personnelle » et « sociale » que je viens de dire.

C'est le Directeur de l'Établissement qui dirige lui-même le laboratoire. Mais tout le personnel éducateur de la maison y collabore. Il ne s'agit pas en effet de science pure, mais de porter sur tel et tel enfant un diagnostic et un pronostic pratiques ; il ne sera pas de trop pour cela de s'entourer de tous ceux qui sont en contact quotidien avec l'enfant. Les renseignements recueillis de leur bouche seront confrontés avec les résultats des appareils et des tests, vérifiés, discutés en commun sous le sceau du secret. Rappelons-nous qu'il s'agit surtout d'enfants présentant des troubles du caractère et de la moralité, et que dans ce domaine plus que dans tout autre la méthode des tests est insuffisante ; de toutes manières il serait dangereux de se fier à des appréciations trop rapides. A supposer même que l'on puisse apprécier d'après des barèmes un niveau de moralité, il crève les yeux que tout pronostic exige une immense prudence. L'enfant n'est-il pas un être en perpétuelle évolution ? Et qui pourra scruter les insondables possibilités d'une personnalité, libre malgré peut-être toutes les chaînes d'un organisme taré, le poids de lourds atavismes et l'empreinte d'habitudes déjà gravées dans l'âme presque irrémédiablement ?

Il faudrait, pour parler de ce laboratoire avec quelque compétence, y avoir longtemps séjourné, participé à ses travaux comme font les stagiaires que M. Rouvroy y accueille si libéralement d'un peu tous les points de l'horizon.

Je préfère emprunter à la petite brochure rédigée par le Directeur lui-même (1) les renseignements suivants :

Notre laboratoire comporte :

1) le poste bio-psychologique;
2) le poste psycho-sensoriel;
3) le poste psychologique;
4) le poste d'orthophonie;
5) le poste d'orientation professionnelle.

Ce n'est qu'après avoir longuement observé les extériorisations *spontanées* que nous mesurons les réactions *standardisées*.

... Le chiffre n'y est pas notre obsession. Ce n'est pas au « micron » qu'on différencie les hommes; mais c'est au « micron » que progressent les enfants; les mensurations minutieusement chiffrées doivent établir surtout le potentiel d'*éducabilité*. Le reste est avant tout l'affaire de l'observation des enfants en activité spontanée ou stimulée.

*
* *

Notre visite est terminée. Nous avons compris comment Moll peut faire l'œuvre de miséricorde désirée.

Les enfants ainsi examinés avec une parfaite compréhension et sympathie trouveront-ils au sortir de l'établissement les conditions favorables à la rééducation qui déjà a été amorcée? C'est une autre question. Toujours est-il que l'institut central d'observation aura fourni à l'Office de Protection de l'enfance tous les éléments utiles à cette rééducation. En conclusion de la fiche d'observation remise en double à l'Office se trouvent des propositions précises :

le retour au foyer, le placement familial, la semi-liberté, l'envoi dans une institution professionnelle, l'établissement pour anormaux profonds, notre établissement spécial avec ferme-école (2) et colo-

(1) *L'établissement central d'observation de Moll-Hutles*, par Maurice Rouvroy.

(2) Nous avons pu visiter aussi, mais par trop rapidement, la

nie familiale, l'institution publique de l'État..., l'école pour difficiles de Moll dans les cas extrêmes (1).

Le groupe des établissements de Moll à lui seul peut déjà répondre à plusieurs de ces bescins.

***

On ne sera pas étonné, après ce que nous avons dit, de savoir que la clinique psychologique de Moll est avantageusement connue dans les milieux médico-pédagogiques. Le psychologue anglais Cyril Burt par exemple la mentionne parmi les « residential centres ». On peut sans crainte la comparer à l'œuvre célèbre du Dr Healy à Chicago. Ce n'est pas non plus une mince autorité pour Moll que d'avoir compté parmi ses stagiaires Mlle Descœudres, le Dr Laravoire, de Genève, le Dr Baille, de Paris, les Espagnols Ramos Capella et Perez de Alba.

Pour nous, ce qui nous a sans doute le plus frappé c'est d'abord — je le disais en commençant — l'esprit d'intelligence et de miséricordieuse bonté qui anime l'œuvre. C'est d'autre part l'union si difficile à réaliser dans ces domaines de la science et de la vie : le souci scientifique n'a point étouffé chez les éducateurs le sens aigu de l'observation dans la réalité quotidienne, et la préoccupation de la vie réelle ne leur interdit point cependant de profiter à plein rendement des féconds résultats de la psychologie expérimentale des cinquante dernières années.

M. B. de Paillerets, O. P.

ferme-école située à quelque distance de l'établissement central, dont M. Rouvroy assume la direction conjointement avec l'institut spécial mentionné plus haut.

(1) Cf. Notice citée plus haut.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Éducation musicale de nos enfants

Nous entendons beaucoup parler, aujourd'hui, des tendances nouvelles en éducation. Enseignement concret, école active, ce sont là des mots qui flottent dans l'air, des idées qui, parmi beaucoup de discussions et de contradictions, font leur chemin petit à petit, deviennent des réalités si vivantes que l'on est amené, sinon à les accepter, du moins à les étudier, à compter avec elles. Je voudrais essayer de montrer ce qu'elles apportent de vraiment neuf, et de fécond dans le domaine artistique et, appliquées avec discernement, quelles directives elles peuvent donner dans l'éducation musicale de nos enfants.

A l'heure actuelle les données du problème semblent assez différentes de ce qu'elles étaient autrefois; et par « autrefois » j'entends le temps relativement proche où, petites filles à longues boucles, nous étudiions consciencieusement nos gammes devant l'instrument en palissandre noir, recouvert d'un châle des Indes ou d'un « dessus » en broderie anglaise. Nous apprenions la *Méthode Bleue*, les *Exercices de Le Couppey*, *Diabelli* et le charmant *Wohlfart*, restés, je crois, inégalés dans leur genre! Certes, tout cela avait du bon, beaucoup de bon même; et l'on a envie de sourire, parfois, devant l'enthousiasme un peu naïf des jeunes professeurs qui rejettent en bloc tout ce qu'on faisait autrefois pour croire au progrès total, définitif, que monopolise naturellement une seule méthode : la leur. Non, la vérité veut plus de nuances. Il y eut, jadis, des maîtres excellents, qui, sans avoir étudié les lois de la pédagogie, étaient des pédagogues innés; des traditions scrupuleusement observées formèrent des générations d'honnêtes exécutants — (il ne s'agit ici,

bien entendu, que d'une moyenne d'élèves; pour les êtres vraiment doués, les questions de méthode comptent moins : tôt ou tard un véritable musicien se révèle toujours. Cependant l'enseignement le meilleur gardait un caractère sec, abstrait, qui risquait de détourner bien des enfants de la musique (rappelons-nous quels souvenirs pénibles s'attachent à nos premières années d'étude au clavier!). Et puis l'objectif était très limité : on arrivait, vers dix-huit ou vingt ans, à un certain acquis qu'on ne dépassait plus, qu'on ne cherchait pas à dépasser; on jouait brillamment certains morceaux de virtuosité, longtemps « potassés »; on déchiffrait gentiment à quatre mains; on faisait de la musique d'accompagnement, plus rarement de la musique d'ensemble; un beau jour, au moment de la carrière, ou du mariage, on lâchait cela, tout naturellement, faute de temps, mais faute aussi d'un attrait profond. Et le piano fermé ne se rouvrait plus guère que pour guider, à son tour, les premiers tâtonnements d'une autre génération.

A l'heure actuelle, des éducations musicales aussi sommaires et aussi fatales dans leurs résultats se font plus rares. Pour la plupart des parents de la classe moyenne, c'est une chose coûteuse, une charge de plus, que de payer des leçons de musique à leurs enfants. Et ceux-ci ont si peu de temps! La surcharge des programmes scolaires, vraiment, laisse peu de place à l'art... Une heure de travail quotidien sera le maximum à demander, et, dans les grandes classes, surtout pour les garçons, il faudra se contenter de moins.

Alors, on veut bien faire le sacrifice de temps et d'argent, mais à condition que le résultat soit vraiment satisfaisant : plus d'exécutants médiocres; à quoi bon, puisque nous avons, de plus en plus, à notre portée, la jouissance de la meilleure musique, par la T. S. F. et le disque? Il s'agit donc d'assurer, en le moins de temps possible, le meilleur rendement « musical ». C'est-à-dire qu'avant tout l'enseignement moderne sera un enseignement « rationnel ». « Notre pédagogie, nous dit-on à l'École Normale de musique, repose sur le principe physiologique suivant : l'action des muscles étant

commandée par le cerveau, les muscles n'agissent bien que s'ils sont bien commandés.

« Une bonne technique des doigts ou du larynx dépend donc d'une bonne technique intellectuelle, c'est-à-dire d'une perception spontanée de la musique.

« De cette technique musicale intellectuelle dépend toute la valeur du musicien. Les génies musicaux ou les prodiges la possèdent instinctivement; les autres peuvent l'acquérir progressivement par l'étude du solfège, de l'analyse harmonique, de la construction musicale, etc...

« Il convient donc de mettre à la base de l'enseignement d'un instrument ou de la voix à tous les degrés, un enseignement général de la musique qui dote les élèves d'une technique intellectuelle. Elle est la fleur dont la technique manuelle est le fruit. »

L'enseignement moderne sera aussi un enseignement vivant et joyeux. Comme le dit un remarquable professeur, sur les principes duquel nous reviendrons tout à l'heure : « Morte et abstraite nous paraît la définition ancienne : « la « musique est l'art de combiner les sons ». Le premier devoir, avant de définir la musique, est de la faire aimer à l'enfant, de la lui rendre sensible. Développons ses facultés latentes, au lieu de les enfouir derrière une palisssade de théorie et de technique (1). »

En troisième lieu, le fruit d'une éducation artistique bien comprise se trouvera être, tout naturellement, une musicalité réelle et une culture qui, pour être proportionnellement beaucoup moins développée que la culture littéraire, vient jouer son rôle dans la connaissance mais aussi dans l'intelligence des œuvres musicales.

* * *

Après cet exposé très sommaire des principes généraux, je voudrais essayer de montrer quelques-unes des réalisations si intéressantes que des chercheurs infatigables, dou-

(1) Mlle M. Martenot, *Extrait d'un cours aux professeurs*.

blés de psychologues avertis, ont tenté — et réussi — dans le domaine qui nous occupe.

Disons un mot d'abord de l'éducation musicale des tout-petits. Vous savez que, par les chansons, la gymnastique rythmique, elle a sa place au Jardin d'Enfants; et que, par ailleurs, l'étude simultanée du solfège et du piano est commencée plus tôt qu'autrefois. Je pense donc en ce moment à une classe « intermédiaire » telle que la pratique, dans une école moderne près de New-York, un des plus remarquables professeurs qu'il m'ait été donné de rencontrer. Ses jeunes élèves ont entre quatre et sept ans; ils sont donc sortis du stade où l'on se contente de chanter en mesure et avec des intonations justes des rondes enfantines et des mélodies populaires; mais ils ne possèdent encore aucune connaissance technique de la musique. Ils écoutent, assis en rond, dans un parfait recueillement, des morceaux aux rythmes différents : et, les yeux fermés, afin de faciliter la concentration intérieure, ils sauront reconnaître, grâce au rythme, une marche, une berceuse, une danse. Ils porteront un jugement sur l'œuvre exécutée, et l'expliqueront. « Cet accord est joli. Je trouve cet air triste. — Pourquoi? Moi j'aime mieux quand ça joue plus vite : — Pourquoi? etc..., etc. Avec des mots très simples à leur portée, on leur raconte la vie des grands musiciens dont on joue les œuvres. Une fillette de six ans — très douée, évidemment, — reconnaissait le style de Bach, celui de Schumann. Pour des enfants un peu plus avancés, connaissant la mesure (les notes étant inutiles dans les instruments à percussion), ce professeur a constitué un petit orchestre (dix au maximum) composé de cymbales, gongs, triangles, tambourins, etc. Le chef d'orchestre, pris à tour de rôle parmi les plus âgés, a conscience de l'importance de sa tâche; chaque enfant possède sa partie, qu'il suit attentivement; les morceaux sont courts, faciles de rythme et de mélodie, empruntés le plus souvent au folk-lore international et présentés en de charmants recueils (1). J'ai expé-

(1) Angela-Diller, *Rythmic-band book for children.*

rimenté l'idée moi-même, au cours de l'été, avec un petit groupe d'enfants, et je dois dire que le succès dépassa largement mes prévisions.

Une autre initiative, également remarquable, consiste en la fabrication d'instruments d'orchestre par les enfants eux-mêmes. Avec une grande patience, Miss Margaret James, institutrice dans un petit village du Gloucestershire, a enseigné à ses élèves à fabriquer avec des bambous, sur le modèle du pipeau des bergers siciliens, des flageolets, diverses sortes de flûtes, sans compter les violes à une corde. Les enfants forment alors un orchestre : ils commencent par des exercices d'accords et de rythme, puis ils lisent la musique d'abord selon la méthode chiffrée de Satis Coleman (ou Gédalge) puis au moyen des notes. Ce petit orchestre a donné en 1930 à Gloucester et à Londres des démonstrations qui ont étonné l'auditoire par leur beauté. Le mouvement s'est étendu depuis lors, et le Ministère de l'Éducation, comprenant l'importance d'une telle expérience pour les écoles, a manifesté également un grand intérêt (1). Je crois que le mouvement, parti d'Amérique et d'Angleterre, est appelé à s'étendre beaucoup. Il vient de se fonder une « Guilde française des Faiseurs et Joueurs de Pipeaux »; chaque fois qu'elle a donné une audition, elle a recruté de nouveaux adhérents, tellement le résultat artistique a paru d'une qualité rare et attachante et aussi parce que, dans le domaine psychologique, il répondait bien à ce principe moderne que l'enfant doit apprendre en faisant.

Comment parler de l'éducation musicale, sans penser à une autre de ses formes, « la Rythmique Dalcroze »? Pratiquée dans plusieurs pays, elle est, à Paris, à la base de deux groupements : « Éducation et Mouvement » et « Éducation et Rythme ». Elle nous intéresse, ici, à titre de préparation ou de complément aux études musicales proprement dites. Dalcroze a donné récemment, à l'École Normale de Musique,

(1) Consulter à ce sujet les travaux et le livre de Satis Coleman.

une démonstration intégrale de sa méthode, avec des exercices pédagogiques *entièrement improvisés*. On nous avertit qu'il ne faut pas considérer la rythmique comme un art, mais plutôt comme une préparation à tous les arts fondés sur le mouvement; la musique est à sa base, mais elle ne cherche pas à former des virtuoses de la musique. Créée pour les enfants, elle leur apprend à développer leur volonté et leurs facultés imaginatives; elle représente pour les adultes un complément à leurs études traditionnelles.

Je citerai, parmi les exercices les plus typiques : la reconnaissance immédiate et l'interprétation en chœurs d'accords joués au piano : le développement — très musical — de thèmes donnés; la direction de mélodies, soit à l'aide d'une baguette, soit par les gestes et les attitudes; les exercices d'indépendance, dits « en canons »; l'interprétation improvisée d'inventions et de fugues; les dissociations : bras battant, par exemple, une mesure à deux temps pendant qu'on marche sur un rythme ternaire, enfin d'intéressantes traductions plastiques de fragments musicaux.

***

Passons par les nombreuses méthodes plus ou moins voisines de l'esprit dalcrozien (Marie Kummer, Jean d'Udine, etc...) et arrivons maintenant aux méthodes musicales proprement dites. On comprend aisément que, dans un domaine aussi vaste, une énumération et plus encore une classification paraissent chose difficile. Le cadre même de cet article, qui veut n'être qu'un coup d'œil rapide sur un ensemble de tentatives modernes, me force à me limiter. Je laisserai donc de côté, délibérément, des enseignements traditionnels tout à fait remarquables, comme ceux de Cortot, Marguerite Long, Simone Plé, Mme Boucherit le Faure (1), ou des ensei-

(1) Je parle d'écoles de piano, parce que c'est malgré tout l'instrument que l'on apprend le plus fréquemment.

gnements plus nouveaux (cours Silliol, cours Maurice Servais, etc...). Et je parlai seulement de deux écoles qui me paraissent, dans un genre différent, également originales et destinées à un grand développement : l'école Thiberge et l'école Martenot.

L'institut de Pédagogie Musicale est le résultat de vingt-cinq années de recherches scientifiques. M. Thiberge applique au solfège, base de l'éducation musicale, comme à l'étude de l'instrument, la notion de « développement méthodique des facultés ». Un exemple : l'opinion courante s'était accoutumée à voir dans « l'oreille musicale » une sorte de privilège réservé à quelques initiés. Thiberge, lui, pense qu'il n'y a pas d'oreille réfractaire à l'éducation musicale, mais seulement des conditions plus ou moins heureuses de cette éducation ; l'éducation des sons, qui est, chez les mieux doués, le fruit d'un goût naturel, doit être provoquée artificiellement chez les autres par des moyens pédagogiques appropriés. Le mécanisme intellectuel comprend quatre éléments : 1° intonation et audition ; 2° lecture dans les différentes clefs, étude complète de la notation musicale ; 3° l'étude des rythmes ; 4° étude des tonalités. Un élève parvenu à un degré avancé pourra, par exemple, lire à vue des formules rythmiques difficiles ; lire une main, jouer l'autre ; dans la grande vélocité de Czerny, il pourra transposer en déchiffrant à l'aide des clés, apprendre par cœur les morceaux les plus longs avec une facilité extraordinaire (la « mémorisation » rapide étant un des points les plus intéressants du système). Thiberge a passé de longues années à analyser le jeu des grands artistes du clavier : il connaît à fond les ressources du bras, pour les mouvements, et tout ce qu'il appelle les « possibilités articulaires ». Avec le minimum d'exercices, *et sans jamais faire de gammes*, les élèves très jeunes arrivent à une virtuosité qui leur permet d'exécuter impeccablement, après peu d'années d'études, des œuvres difficiles. On est étonné de voir des enfants de neuf à onze ans s'attaquer à la *Ballade* de Fauré, aux impromptus de Schubert, aux *Ballades* de Chopin ; plus étonné encore d'apprendre qu'ils accompa-

gnent, avec une mesure parfaite, des mélodies de Darius Milhaud; peut-être l'interprétation ne sera-t-elle pas toujours d'une qualité aussi haute que la technique, mais ne faut-il pas faire crédit à leur extrême jeunesse?

Le système Martenot repose sur une conception peut-être moins intellectuelle, mais très profondément « humaine » de la musique. Mlle Martenot est pénétrée de ce principe que l'art a une portée morale immense — et presque toujours méconnue —; c'est pourquoi elle cherche tant à développer, chez ses jeunes professeurs, le sens éducatif, et à faire de chacun de ses élèves, non seulement un bon musicien mais un être plus complet, plus libre, plus affiné. Elle pense qu'on apprend le côté extérieur de la musique : « chanter juste et en mesure », mais qu'on ne fait rien pour la laisser vivre en l'enfant. Et cependant, par elle il peut exprimer les élans de sa vie intérieure; la culture de l'émotion esthétique peut combattre, à notre époque, certains excès d'intellectualisme.

Il faut dire que l'esprit élevé dont s'inspire ce programme s'appuie, en pratique, sur des bases très précises et très rationnelles. On attache une grande importance aux exercices de libération musculaire, aux mouvements respiratoires et à tout ce qui peut libérer l'organisme : d'où, pratique de la « relaxation » (gymnastique d'après la méthode Bilstin) qui en supprimant peu à peu la crispation plonge l'être dans une grande harmonie physique et mentale.

Comme Dalcroze, comme aussi le P. Jousse (dont les travaux au laboratoire de rythmo-pédagogie sont orientés en ce sens), Mlle Martenot pense que l'instruction entière devrait être fondée sur le mouvement et que le rythme est un des agents les plus puissants de l'ordre dans la pensée. Au « Jardin d'enfants musical », les petits apprennent joyeusement, par des jeux comme le domino, le loto, appliqués à la théorie musicale, les notions les plus abstraites de valeurs et de tonalités; ils suivent, à l'aide de gestes, plusieurs sons à la fois; dès le début, ils apprennent à chanter dans tous les tons, à rythmer puis à transposer des mélodies populaires.

Plus tard, ils chantent à plusieurs voix, improvisent des petites mélodies.

La méthode de piano présente cette particularité de réduire beaucoup les exercices de mécanisme par des exercices de préparation à la main en dehors du clavier, qui développent la souplesse du jeu. Tout cela est si intelligemment gradué que l'on peut faire travailler des petits avec beaucoup de profit, et sans fatigue, pendant un temps assez long; à six ans, une petite fille qui vient d'étudier trois quarts d'heure (mais jamais plus de six à huit minutes la même chose et parfois même encore moins), demandera à rester encore au piano afin de chercher de jolis accords ou de composer un air de danse! — Voilà un résultat sympathique des méthodes nouvelles : l'amour du travail est une des meilleures conditions pour qu'il puisse être réellement profitable.

⁂

Nous avons dit combien la pédagogie actuelle, rationnelle et vivante, s'accompagnait en même temps d'un grand effort pour une plus large culture musicale. Cette culture commence, maintenant, en même temps que les études. La musique mécanique lui est, certes, un précieux auxiliaire; mais comment, malgré tout, ne pas lui préférer la musique vivante? Les enfants, heureux privilégiés! ont maintenant leurs concerts à eux, où la musique est ingénieusement dosée suivant leurs connaissances, leurs goûts et aussi leur... capacité d'absorption!

A cet égard, l'étranger nous dépasse beaucoup; sans parler de l'Allemagne et de l'Autriche, terrain de choix pour l'éducation d'une race si naturellement musicienne, des concerts pour la Jeunesse, à Bâle, dont le grand Weingartner ne dédaigne pas de s'occuper lui-même, je rappellerai que, depuis 1923, Robert Mayer donné à la jeunesse londonienne des concerts symphoniques où l'on explique le maniement

des instruments, et qu'en 1830, avec 22 concerts, il a touché 40.000 enfants. A Paris, nous eûmes, au Vieux-Colombier, les petits concerts de Mme Marty-Zipelius, agrémentés des charmants commentaires de Roland Manuel. La crise les a interrompus, momentanément, espérons-le. Notons aussi le « Musée Musical » dirigé par Mme Alice Sauvrezis. On ne saurait assez encourager une initiative comme les « Cercles musicaux universitaires » fondés par M. Romuald Vandelle. Ils sont destinés à stimuler en France, par le moyen d'auditions commentées, le goût de la musique chez les jeunes. L'excellent quatuor Vandelle, accompagné d'une cantatrice de goût très sûr, Mme Blatin, vient de faire une tournée dans les lycées et écoles normales. Le programme consacré à l'art vocal comportait trois parties : 1° la musique monodique (Pindare, Euripide, chants de troubadours); 2° la naissance de l'opéra (Monteverde, Lulli, Rameau, Gluck); 3° le lied (Mozart, Schubert, Schumann). L'itinéraire, d'Arras à Marseille en passant par le Bordelais, le Centre et la Bretagne, comprenait 55 villes, grandes ou petites. Partout, vous racontera-t-on, nous avons vu les jeunes visages attentifs, et les « réactions » de ces auditoires composés souvent de plusieurs centaines d'enfants vous ont presque toujours révélé un sûr instinct du beau dans la simplicité. D'autres tournées de conférences-concerts sont en préparation.

Il me faut parler, en terminant, d'une idée qui complète heureusement la précédente : des concerts s'adressant aux enfants mais réalisés par d'autres enfants. « Mon but est simple, nous dit Mme Boucherit-Le Faure, Fondatrice du Club Musical des Jeunes. Je veux provoquer et développer chez les jeunes le goût de la bonne musique, et les amener à se rendre compte que ce n'est qu'en *faisant de la musique* qu'ils en pourront vraiment goûter les charmes, et, en même temps, leur démontrer l'importance du bon emploi de leurs instruments, par quoi il leur est possible d'extérioriser leurs sensations. » Les « Petits Concerts Mozart » placés, on le voit, sous le patronage du génial enfant de Salzbourg, ont

lieu quatre fois par an, Salle Debussy. Voici les programmes de cette année : 1° Époque des clavecinistes; 2° Époque de la musique de danse; 3° Musique descriptive et imitative; 4° Musique moderne.

Chaque concert est extrêmement varié dans sa composition; les artistes ont entre cinq et dix-huit ans; élèves de Mme Boucherit-Le Faure pour le piano, ils appartiennent, pour les autres instruments, à diverses écoles. C'est un enchantement d'entendre, par exemple, le *Menuet en sol* de Mozart pour cinq petites mains, ou encore l'Apothéose de Lulli, de Couperin, pour quatuor à cordes et piano. On les habitue aussi à prendre contact de très bonne heure avec la musique moderne. Beaucoup de nos contemporains ont écrit et écrivent pour eux. Citons, entre maints autres, Jean Français, Inghelbrecht avec sa délicieuse Marsery, Jacques Ibert, Ladmirault, qui vient de traduire en musique... les mémoires d'un âne! Madame Boucherit-Le Faure elle-même a composé des petits « amusements à 4 mains » (*Mikou et son ours*) et un charmant divertissement chorégraphique, *les Enfants*, tiré des *Caractères* de La Bruyère.

Dans la moindre exécution de ces petits qui paraissent si gentiment à l'aise sur l'estrade, on sent, à côté d'une technique déjà remarquable quand on songe à leur âge, une réelle musicalité.

* * *

Olarric dit quelque part que rien ne peut être trop bon ni trop beau pour le peuple; à notre tour, en voyant de tous côtés tant de labeur acharné, tant d'activités si désintéressées, tant de soucis de perfectionnement, nous pourrions dire aussi : rien ne peut être trop bon ni trop beau pour les enfants.

Il faudrait maintenant que l'effort des parents corresponde à ce que cette élite de professeurs et de musiciens attend d'eux. Thiberge estime que les neuf dixièmes des enfants pourraient

recevoir avec fruit l'enseignement musical. La musique vraiment digne de ce nom représente un tel enrichissement dans une vie humaine, que notre rêve secret serait de la voir incorporée à l'enseignement général. Ce jour-là, peut-être plus proche qu'or ne croit, l'art, « d'agrément » qu'il était autrefois, sera devenu l'art « nécessaire », dans ce monde troublé qui a besoin plus que jamais d'appeler à son secours toutes les forces spirituelles.

HENRIETTE RAYMOND-PETIT.

L'Église et l'éducation du peuple au temps de l'Empire et de la Restauration (1)

Une étude des noms de personnes et de lieux, ou, tout au moins, une table analytique, eussent été utiles pour orienter le chercheur à travers ce dense et précieux travail. Quant au simple lecteur, l'accès du livre lui aurait été plus facile peut-être si l'auteur, ayant dressé, par diocèses, un tableau succinct des œuvres nommées, l'eût fait suivre de l'anecdotique illustration d'exemples propres à fixer dans la mémoire leur relief.

Le ton de narration continue égalise tout, et l'énumération, coupée par un assez vague classement par régions, offre quelque monotonie.

Celle-ci est, pourtant, si prodigieuse, qu'elle parle d'elle-même. C'est l'éloquence toute-puissante des faits.

Un monde de Congrégations enseignantes vient à naître ou à renaître, sur le sol de France, surtout dans les campagnes oubliées et méprisées des Jacobins et de Napoléon, au lendemain de la grande épreuve révolutionnaire. Congrégations diverses à l'infini, d'hommes, de femmes. C'est comme une épopée populaire de la sainteté française, sous la forme la plus humble et souvent la plus décriée. Car les fondateurs eurent à lutter, non seulement contre les ennemis de l'Église, mais, dans l'Église, contre leurs propres évêques, imbus de gallicanisme et inféodés au pouvoir civil.

Eux, pourtant, ne sont souvent que de pauvres prêtres; elles, que des filles de la campagne. Mais la foi les possède,

(1) *L'Église et l'éducation du peuple au temps de l'Empire et de la Restauration*, par le Chanoine Adrien Garnier, vice-recteur de Notre-Dame de la Salette, Paris, de Gigord, 1933.

l'espérance les porte, la charité les inspire. Leur spontanéité est parfaite; leurs initiatives pures de tout calcul; ils ont l'esprit créateur à un degré qui étonne nos activités plus fiévreuses, mais moins robustes et moins audacieuses.

Mais cette audace est prudente, d'une surnaturelle prudence. Si, avant de lancer une œuvre, ses fondateurs ne cherchent pas, comme nous aujourd'hui, à s'assurer des capitaux, des administrateurs, une clientèle, ils consacrent des années à se former eux-mêmes, à se forger, avec le secours de la grâce, et sous des directeurs perspicaces et sévères, des âmes dépouillées d'elles-mêmes, imperturbables, invincibles. Aussi font-ils, en peu de temps et par de petits moyens, de très grandes choses...

Faut-il cependant tirer de cette magnifique page d'histoire des conclusions aussi optimistes que celles de l'auteur?

Comme lui, nous ne doutons pas de la perpétuelle puissance de résurrection et de vie de l'Eglise catholique. Les leçons du passé en donnent des preuves réconfortantes. Mais est-ce par les méthodes du passé que se feront les réalisations de l'avenir?

Ni les circonstances sociales, ni même les conditions intellectuelles, ni la formule psychologique de l'heure, ne sont les mêmes.

Qu'on se souvienne de ce qu'était l'instruction du peuple entre 1802 et 1830 : la lecture, l'écriture, le calcul; de ce qu'était son éducation religieuse et morale : le petit catéchisme, les règles de la civilité puérile et honnête. On avait assez fait en pratiquant l'assistance à la messe le dimanche, et, une fois par an, la confession et la communion pascales.

Resterait d'ailleurs, si on le voulait, à débattre dans quelle mesure ce peuple, et cette bourgeoisie, qui firent les Révolutions de 1830 et de 1848, le plébiscite de 1852, et revivent dans les romans de Balzac et les crayons de Daumier, furent vraiment des chrétiens éclairés.

La question n'est pas là. Elle est dans l'application des programmes modernes de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique d'à

présent; elle est dans la nécessité, pour tous, de conquérir des diplômes; elle est dans les problèmes de la morale sociale, imposés brutalement à chaque conscience d'adolescent; elle est dans les usages mêmes, et leur adaptation aux cadres de la civilisation contemporaine, d'une piété, toujours orthodoxe, mais plus exigeante peut-être et plus vaste.

L'enseignement libre catholique veut désormais, hélas! non seulement des ascètes et des saints, mais des professionnels avertis, des techniciens exercés, des pionniers de la pédagogie nouvelle.

Il les trouvera sans doute. Mais l'âge de ces initiatives innombrables, édifiantes, mais sans coordination entre elles, qu'évoque l'ouvrage du Chanoine Garnier, est maintenant révolu. Il faut du neuf.

M. Aron.

Maurice Barrès éducateur

Le septième tome des *Cahiers* de Maurice Barrès relate le duel parlementaire qui le mit aux prises, le 21 juin 1909, avec M. Gaston Doumergue, alors ministre de l'Instruction Publique, sur la valeur éducative de la morale laïque.

Le cas était grave : une épidémie de suicides sévissait dans les écoles de l'État. Le plus impressionnant, celui du jeune Nény, élève de troisième au Lycée de Clermont-Ferrand, était promis à l'histoire littéraire : M. André Gide devait, dit-on, tirer de ce fait divers un des principaux épisodes des *Faux Monnayeurs*.

Maurice Barrès fit à la tribune de la Chambre une critique de la morale laïque qui ressemblait en plus d'un point à une satire partisane. M. Bouglé eut beau jeu, quelques jours plus tard, à lui rappeler dans la *Dépêche de Toulouse* que les livres de Payot, de Rauh, de Pécaut ou de Jacob, proposaient, tout de même, aux enfants, des préceptes plus positifs que de se laver les pieds ou d'éviter les boissons malsaines.

Pourtant, sur le fond de sa thèse, l'auteur des *Déracinés* avait raison, et son avis était salutaire. Il affirma en effet qu'aucune éducation morale n'est possible en dehors d'un certain dogmatisme. L'enfant n'est pas assez fort pour porter du premier coup tout le poids de l'esprit critique : sans doute, il faut lui apprendre à juger, c'est-à-dire à douter, mais pas avant d'avoir établi sa vie morale sur des bases solides, pas avant de lui avoir inspiré la vertu de respect. « L'excitation, déclarait Barrès, n'est qu'une part de l'éducation. Il faut en outre pouvoir donner de la fixité... Lorsqu'on donne de la culture à une jeune intelligence, lorsqu'on multiplie ses vues et ses connaissances, ce qu'on produit d'abord, c'est une force de révolte, une force qui en elle-même est une noblesse, mais auprès de laquelle il faut placer un frein — sans quoi vous avez de petits êtres déchaînés contre la société et contre eux-mêmes. »

Aussi bien Barrès préférait-il la vieille Université, lourde et pédante peut-être, mais « faiseuse de calme » — à l'Université républicaine, qui envoie dans les provinces de jeunes maîtres pétris de scepticisme, donnant aux enfants « une prodigieuse excitation, mais sans aucune règle ».

Il était trop aisé de dénoncer les contradictions entre cette morale du respect et de la règle et le dilettantisme du *Culte du moi*. Barrès répondait qu'ayant fait lui-même les étapes, l'expérience de la vie l'avait obligé à reconnaître, puis à accepter les lois de la vie. Il répondait aussi que les enfants ne sont pas les hommes, et qu'il faut éviter « la prématuration de la sensibilité et de l'esprit ».

Coïncidence pathétique ! Deux mois après le discours de Barrès, son neveu Charles Demange se suicidait à Épinal. Il aimait comme un fils ce jeune homme de vingt-cinq ans, sceptique et passionné; il avait en quelque manière informé sa conscience, mais Charles, « profondément nihiliste », s'était attardé à rêver dans le jardin de Bérénice et n'avait pas suivi son maître jusqu'aux chapelles apaisantes de la Tradition. Sur cette tombe toute fraîche, Barrès se demandait peut-être avec angoisse s'il avait été un « faiseur de calme » pour cet enfant désolé...

P.-H. S.

A TRAVERS LES REVUES

L'école de demain

L'Abbé Devaud, Professeur à l'Université de Fribourg, examine, dans la revue **L'Éducation Familiale** de mai, les grandes lignes d'une évolution qui fera que « l'école de demain sera plus réaliste que celle d'aujourd'hui ».

Quand on parle d'*école réaliste*, il faut entendre

d'abord qu'elle tiendra mieux compte, dans son enseignement, des situations concrètes où les élèves auront à réaliser leur vie... Ce que l'on parlera, lira, écrira, sera tiré du donné bien concret que fournit le milieu, sera soigneusement adapté à la situation future des enfants dans ce milieu, et ainsi du reste.

Et surtout,

cette école sera réaliste sans tomber dans le matérialisme... Elle saura faire estimer et rechercher le réel spirituel et surtout le réel surnaturel, avec Dieu au sommet, l'Être par excellence, d'où viennent et l'être et le mouvement de tout ce qui est, de tout ce qui se meut. C'est pourquoi, au contraire de l'enseignement doctrinaire qui est celui de l'école neutre, « nous voulons qu'il (cet enseignement) soit doctrinal, qu'il s'inspire d'une doctrine, qui est celle du Christ que l'Église conserve intacte et nous communique par ses organes divinement autorisés. Et comment la transmettre aux enfants, sinon par les moyens de persuasion dont le Sauveur lui-même a usé, qui respectent la liberté de la personne humaine? Dieu demande au jeune de devenir une personne devant lui et d'agir en personne, alors que l'État totalitaire exige que les personnes singulières abdiquent devant lui et confondent leur destinée avec la sienne.

Autre son de cloche

Les **Cahiers du Bolchevisme** (15 avril) organe du parti communiste français, donnent, sous le titre : *Assurons l'éducation prolétarienne de nos enfants*, quelques aperçus sur leur système pédagogique :

La presse doit tenir une grande place dans cette formation de l'enfant, et, pour mieux se faire comprendre, l'auteur établit un parallèle entre *la presse enfantine bourgeoise* et *la presse enfantine prolétarienne*, ce qui fait que ce sont les publications de la première catégorie, soit : *Lisette*, *Pierrot*, la *Semaine de Suzette*, le *Bon Point*, etc..., qui sont qualifiées d' « ordurières »; et haro sur les camarades qui en permettent la lecture à leurs enfants!

Heureusement,

aujourd'hui, il y a possibilité de pallier à la carence involontaire des parents par la diffusion et le développement de *la presse enfantine prolétarienne*. La Fédération des enfants ouvriers et paysans dispose d'un journal illustré paraissant mensuellement, *Mon Camarade*, qui est publié avec la collaboration de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires... Donnons d'abord un aperçu du contenu de ce petit journal pour ceux qui ne le connaissent pas; par exemple le numéro 8 du mois de février. D'abord, une historiette illustrée d'enfants allant coller des affiches pour *Mon Camarade*; ensuite, quelques vers bien envoyés pour répondre aux curés qui disent : « Le Bon Dieu voit tout. Tout arrive selon sa volonté. » Une fillette expose le développement de la grève dans son école, avec les mots d'ordre des élèves : « 35 dans une classe. La cantine gratuite. Donnez-nous de grandes écoles », etc., etc.

Tous les espoirs sont donc fondés sur *Mon Camarade* dont la seule faiblesse est de paraître tous les mois.

Il faudrait que *Mon Camarade* puisse paraître plus souvent; pour cela il faudrait qu'il se crée absolument dans le Parti un mouvement en faveur de la littérature enfantine... La littérature enfantine et *Mon Camarade* doivent trouver droit de cité dans l'activité des cellules. Car les enfants d'aujourd'hui à qui nous nous adresserons, que nous pourrons toucher par notre littérature, seront dans cinq ou six ans des jeunes que nous pourrons entraîner dans la Jeunesse Communiste. De notre activité, de l'activité de nos militants auprès de leurs enfants, dépendent en partie de meilleures perspectives pour le recrutement des Jeunesses.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Liugé (Vienne).